

Conservatoire d'espaces naturels
de la région Centre

Connaître
Protéger
Gérer
Valoriser



Rapport d'activités 2010



Rapports d'activités départementaux

<http://www.cen-centre.org/>



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé

Espaces naturels de la région Centre



Rapports départementaux d'activités 2010

Département du Cher

- ✓ Le réseau de sites
- ✓ Programme Loire nature
- ✓ Actions transversales ou hors site
- ✓ Animation territoriale Natura 2000 Axe Loire-Allier
- ✓ La Réserve Naturelle du Val de Loire

Département d'Eure-et-Loir

- ✓ Le réseau de sites
- ✓ Actions transversales ou hors site
- ✓ Partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir

Département de l'Indre

- ✓ Le réseau de sites
- ✓ Programme Loire nature
- ✓ Actions transversales ou hors site

Département d'Indre-et-Loire

- ✓ Le réseau de sites
- ✓ Programme Loire nature
- ✓ Actions transversales ou hors site
- ✓ Natura 2000 en Indre-et-Loire

Département du Loir-et-Cher

- ✓ Le réseau de sites
- ✓ Programme Loire nature
- ✓ Actions transversales ou hors site
- ✓ Natura 2000 en Loir-et-Cher

Département du Loiret

- ✓ Le réseau de sites
- ✓ Programme Loire nature
- ✓ Actions transversales ou hors site
- ✓ Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



ASSEMBLEE GENERALE – 16 avril 2011

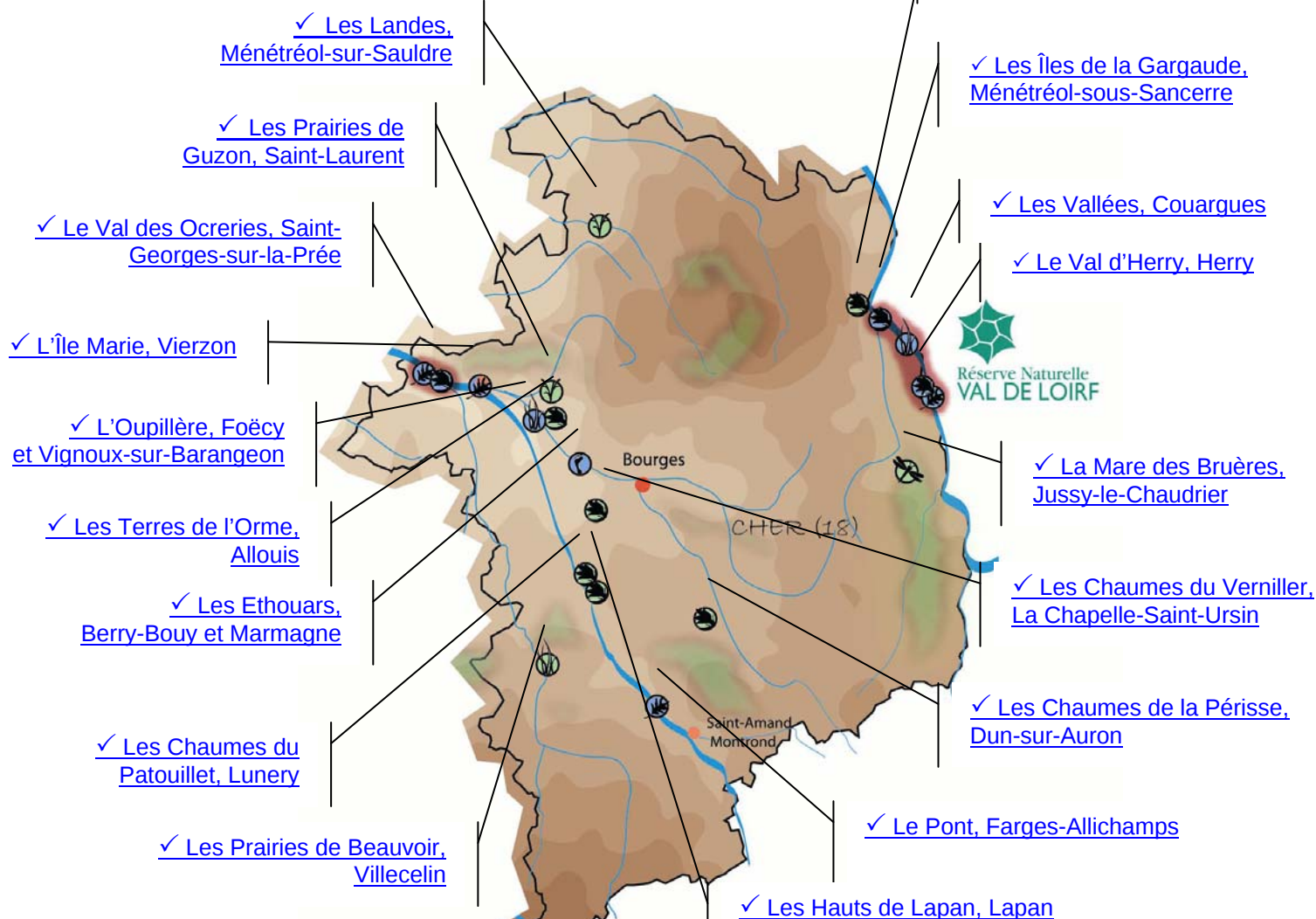
Rapport d'activités 2010

Département du Cher

Délégué départemental : Jean-Claude BOURDIN



✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire Nature

✓ Actions transversales ou hors site

✓ Animation territoriale Natura 2000 Axe Loire-Allier



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice : Marie-Christine FALGOUX



CONNAITRE

Le plan de gestion 2011-2020 a été validé par le conseil scientifique le 1^{er} juin 2010 puis en Conseil d'administration le 3 juillet 2010. Le site sera entretenu par pâturage sur regain. Les principales actions de gestion prévues sont la plantation de haies, le débroussaillage de la peupleraie, la mise en place de bandes refuges et la restauration de la mare du site.



GERER

L'éleveur local, M. Aladenise a fait pâturer ses bêtes et effectuer la fauche des prairies, ceci en fonction du cahier des charges établi dans la CMD signée en 2005.



VALORISER

Animations grand public

Cette année encore la sortie à destination du grand public a eu lieu dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille le samedi 24 avril. Vingt cinq personnes dont sept adhérents du Conservatoire et Madame le Maire de Villecelin ont pu ainsi découvrir ce site exceptionnel de prairies inondables en période de floraison de la Fritillaire pintade. Malgré les difficultés pour accéder au site, la visite s'est déroulée dans une ambiance très conviviale sous le chant printanier du Rossignol.

Une fois encore, la communication faite par l'Office de tourisme de Lignières a permis un relais local de l'information de cette sortie.

A noter la présence d'un journaliste de l'Echo du Berry qui a abouti à la parution d'un article à l'issue de cette balade.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur : Christophe BODIN



GERER

Une opération de restauration de la tourbière et de la prairie a été réalisée. Cette opération, pratiquée à l'automne, a consisté à entretenir la tourbière pour éviter sa fermeture en limitant l'emprise des ronciers. Cette opération technique a été réalisée par l'Association d'Insertion « Le Relais » de Saint-Doulchard.



VALORISER

Animations grand public

En compagnie du Conservateur du site et de l'animatrice du Conservatoire, cette balade avait pour objectif de faire découvrir ce site, en particulier son intérêt botanique. Seules quatre personnes dont trois adhérents du Conservatoire et une personne du Conseil général du Cher ont ainsi participé à cette sortie.

A noter la présence d'un journaliste du Berry Républicain, qui a abouti à la parution d'un article quelques jours après.



Les Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur : Romain GRIMAULT



CONNAITRE

L'expertise bryologique de 2009 a fait l'objet d'une publication « Les bryophytes de la tourbière des « Landes » de Ménétréol-sur-Sauldre (région Centre, Cher) - l'inventaire et la cartographie des espèces comme outil de diagnostic des habitats tourbeux » dans le tome 41 du Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest.



PROTEGER

La partie communale de la tourbière des Landes à Ménétréol-sur-Sauldre recèle une flore riche et des habitats naturels d'intérêt majeur. Malheureusement menacée par une plantation de pin sur les berges de l'étang communal, le Conservatoire est intervenu auprès de la commune pour proposer d'assurer la gestion de la propriété via une convention de gestion. A cette fin, deux réunions ont été organisées avec le maire et les services de la commune aux mois d'août et d'octobre 2010. Une proposition de Convention a également été envoyée, sans suite à ce jour.



GERER

L'entreprise « Les Attelages de la Sauldre » qui avait commencé à réaliser un chantier de débardage avait malheureusement fait faillite, le chantier était donc resté inachevé, les pins étant abattus mais non débités et non évacués.

C'est donc l'entreprise « Millet&Fils » de Vierzon qui a finalisé les travaux.

Sur les bouleaux traités par écorçage en 2007, l'équipe du Conservatoire a coupé les rejets pour favoriser l'épuisement des souches.



VALORISER

Animation grand public

La balade nature qui s'est déroulée le samedi 14 septembre et à laquelle ont participé 11 personnes (dont 2 adhérents et une personne du Conseil général du Cher) avait pour objectif d'expliquer au public présent ce qu'est une tourbière acide à sphaignes, ses différents rôles écologiques et comment la préserver avec le cas concret sur le site de l'écorçage du bouleau. Nous avons pu également observer la Gentiane pneumonanthe, espèce typique de ce milieu ainsi que la linaigrette et la droséra, cette dernière suscitant toujours autant de fascination et de surprise auprès du public.

Nous avons également pris le temps d'observer les différentes espèces d'insectes vivant sur cette tourbière tel que le Conocéphale gracieux ou bien encore, au grand étonnement du public, une araignée fourmi.



La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice : Jeanne DUBOIS



GERER

Conformément au plan de gestion, l'entretien du site a été réalisé par l'association d'insertion « Le Relais ».



VALORISER

Animation grand public

L'animation proposée à destination du grand public s'est déroulée le samedi 10 avril dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

Dix personnes dont trois enfants ont pu ainsi profiter de ce moment de découverte à la lueur des lampes de poche de la vie dans une mare.

Projet scolaire

Un projet a été mené avec la classe de 23 élèves de CE2 de l'école de Jussy-le-Chaudrier dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

Une première sortie s'est déroulée sous forme de jeu de piste pour comprendre la problématique des migrations des amphibiens. Ce jeu a conduit les enfants, après plusieurs étapes, auprès de la mare pour un premier contact avec le site. A cette occasion, nous avons eu le plaisir de rencontrer le maire de Jussy.

Lors de la seconde sortie sur le terrain, les enfants ont pu découvrir le petit monde vivant dans une mare grâce à une pêche aquatique. Notonecte, larves de libellule, Triton palmé, Grenouille agile ont participé aux découvertes et à l'émerveillement des enfants.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur : Etienne PERNOLLET



GERER

Dans le cadre de la gestion agricole du site encadrée par une CMD, M. Delaporte a réalisé l'entretien par pâturage.



VALORISER

Animation grand public

La visite pour le grand public s'est déroulée le samedi 8 mai en présence du Conservateur.

Une vingtaine de personnes ont participé à cette après-midi de découverte dont six enfants et huit adhérents. Courlis cendré et orchidées étaient au rendez-vous, même si certaines espèces telles que l'Orchis pyramidale et l'Orchis militaire étaient encore en bouton. Nous avons pu également observer l'Ophioglosse vulgaire, autre espèce emblématique du site.



Les Luneaux, Sancerre

Conservateur : Arnaud VIGNERON

Ce site n'a pas fait l'objet d'actions particulières étant donné la dispersion des parcelles, leur faible superficie et le contexte local. Une animation plus dynamique sera réalisée les prochaines années afin d'entretenir les parcelles et d'étendre la protection du site.

Les Chaumes du Verniller, La Chapelle-Saint-Ursin

Conservateur : Jean-Claude BOURDIN



CONNAITRE

Comme chaque année, le conservateur, Jean-Claude BOURDIN, a assuré une importante veille botanique et faunistique.

Un suivi de la population de *Maculinea arion* (Azuré du serpolet) s'est poursuivi en 2010. La population reste stable.



PROTEGER

La commission des aires protégées du CNPN devait examiner le 2 décembre 2010 le dossier de RNN des Chaumes du Verniller, examen reporté le 14 février 2011 pour cause météorologique.

Suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration du 17 octobre 2009 et à l'accord des propriétaires Mmes BRADU & MARCADIER, les parcelles A 390 et 391 (2,1970 ha) feront l'objet d'une acquisition fin 2011.

Le chargé de mission territorial a rencontré la société Nexter pour leur proposer un partenariat de gestion sur les parcelles inclus dans l'usine mais voisines de la future réserve.



GERER

Le dernier chantier d'entretien dans le cadre du contrat Natura 2000 a été réalisé à l'automne par l'association d'insertion « Le Relais » de Saint-Doulchard. Le Relais a également procédé à l'entretien d'une partie des terrains en convention avec l'entreprise MBDA.

A cette occasion, Le Relais a réalisé des opérations de gestion visant à renforcer la population d'Azuré sur le site.

Le site a fait l'objet d'un suivi régulier et d'action de gestion de la part du Conservateur Bénévole.



VALORISER

Fête de la nature

Une première animation s'est déroulée dans le cadre de la fête de la nature le samedi 22 mai et fut animée par Jean Claude BOURDIN, conservateur du site.

Cette sortie a réuni seulement six personnes cette année dont un adhérent malgré la communication faite autour de cet rendez-vous.

Restitution scolaire auprès du grand public

A l'issue du projet mené sur l'année avec l'école de Morthomiers, une sortie fut animée par les élèves de la classe de CM2 pour les parents et le grand public le vendredi 11 juin. Une vingtaine de personnes



ont donc pu ainsi profiter des présentations faites par les enfants sur le site du Tusiau. Pelouse tondue, pelouse calcaire fruticée et dalle rocheuse ont ainsi dévoilé leur secret par le biais des enfants avec une présentation du milieu et des espèces animales et végétales qui y vivent, ainsi que l'historique des Chaumes du Verniller. Cette après-midi très chaude s'est terminée à la mairie autour d'un verre de l'amitié offert par la commune, en présence d'un élu.

La présence d'un journaliste du Berry Républicain a permis immortaliser ce moment convivial par un article paru quelques jours après.

Projet scolaire

Le projet d'école débuté en 2009 s'est poursuivi cette année avec deux sorties pour chacune des 4 classes de l'école, l'une au printemps et l'autre à l'arrivée de l'été. Ce sont ainsi 92 enfants qui ont été ainsi sensibilisés à la préservation des pelouses calcaires et de tout le cortège faunistique et floristique qui leur sont associés.

Ce projet s'est clôturé par une restitution organisée par la classe de CM2 pour leurs parents et le grand public ainsi que la réalisation d'un petit livret sur le Tusiau.

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur : Claude BARBILLAT



CONNAITRE

Cercope a réalisé un inventaire de l'entomofaune du site. Cette étude a révélé un grand nombre d'espèces (576 espèces) dont plus d'une trentaine d'espèces patrimoniales.



PROTEGER

Dans le courant de l'année 2011, des travaux importants doivent être entrepris sur le site des chaumes du Patouillet : la création d'une zone de parking. Dans ce cadre, des démarches ont été entreprises auprès de la DDT du Cher pour l'organisation du comité de gestion de l'APPB du Patouillet qui aura à se prononcer sur la compatibilité des travaux avec les objectifs de préservation de la biodiversité du site.

Des démarches ont également été entreprises concernant la maîtrise d'usage et la maîtrise foncière sur le site. Une rencontre a eu lieu avec la SAFER et un contact a été pris avec Nature 18 pour aboutir à la signature d'un bail emphytéotique sur le site.



GERER

Dans le cadre de la gestion du site et du contrat Natura 2000 signé en 2006, le Conservatoire a entrepris, durant les mois d'octobre et novembre 2010, la réalisation des travaux de fauche avec exportation, permettant ainsi l'entretien des milieux ouverts. Cette action sous-traitée a été réalisée par l'association d'insertion « Le Relais ».

Les chasseurs locaux ont entretenu le sentier de découverte dans le cadre de leur partenariat avec le Conservatoire.



VALORISER

Animation grand public

L'animation s'est déroulée dans le cadre de la fête de la nature le samedi 22 mai animée par l'animatrice de l'antenne de Vierzon accompagnée du Conservateur, Claude Barbillat.

Vingt personnes dont trois adhérents ont participé à cette balade sur les Chaumes du Patouillet.



Nous avons observé peu d'orchidée cette année.

Le Conservateur avait participé activement à la communication de cette sortie par la pose d'affiches et la distribution de petits bulletins d'invitations édités dans le cadre de la fête de la nature. Nous avons également bénéficié d'une interview sur France Bleu Berry en direct la veille de la sortie.

Les Hauts de Lapan, Lapan

Conservateur : Michel BILLON



PROTEGER

Des contacts ont été pris avec la commune pour organiser une rencontre avec le maire. Ces démarches n'ont pour l'instant pu aboutir.



GERER

Le dernier chantier d'entretien dans le cadre du contrat Natura 2000 a été réalisé à l'automne par l'association d'insertion « Le Relais » de Saint-Doulchard

Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron

Conservateur : Jean-Paul THÉVENIN



CONNAITRE

La sortie Entomologique annuelle avec la SoMOS a eu lieu le 3 juillet. La sortie a été maintenue malgré le mauvais temps mais a fourni peu de données.

621 espèces d'insectes sont actuellement connues sur le site.



GERER

Le pâturage ovin extensif continue normalement sur le site. Les clôtures installées sur le site entre 1998 et 2005 remplissent leur rôle d'aide à la conduite d'un pâturage extensif, et le temps passé pour rattraper les animaux échappés est révolu.



VALORISER

Animation grand public

Une première sortie à destination du grand public s'est déroulée le samedi 29 mai, encadrée par Le conservateur et l'animatrice du Conservatoire. Ce sont ainsi 33 personnes qui ont pu découvrir les richesses de ce site exceptionnel, cependant la floraison tardive de la végétation n'a pas permis d'observer beaucoup de plantes, excepté le Rosier pimprenelle en fleurs, qui a su charmé le public par son doux parfum.

Animation pour l'association des naturalistes parisiens

Suite à une sollicitation de leur part, un groupe d'une trentaine de personnes de l'association des naturalistes parisiens ont pu bénéficier d'une visite guidée par le Conservateur le samedi 25 septembre.



Animation pour l'association de Sagonne

Une sortie a été animée le samedi 24 avril par Jean-Paul Thévenin, conservateur du site, pour une vingtaine de personnes qui ont pu ainsi découvrir les richesses de ce site exceptionnel.

Animations scolaires

🕒 *Ecole de Levet*

Suite aux sorties qui avaient eu lieu en 2009, deux classes de l'école primaire de LEVET ont à nouveau consacré une journée à la découverte des Chaumes de la Périssette, le jeudi 20 mai.

En effet, par demi-journée, les élèves de CP (21 enfants) et CE2/CM2 (25 enfants) ont d'une part appris en compagnie d'Emmanuel et Marie Delammerville l'élevage du mouton Mérinos, la culture de céréale et le travail de la laine, et d'autre part avec le Conservatoire la richesse écologique des Chaumes de la Périssette.

Le matin, les élèves de CM1/CM2 sont partis à la recherche et à l'observation des plantes et animaux vivants sur les Chaumes de la Périssette.

L'après-midi, ce sont les enfants du CE1/CE2 qui sont partis à la recherche des petites bêtes qui vivent sur les chaumes de la Périssette. A l'aide de petits boîtiers loupe, ils devaient capturer des petites bêtes, les observer, les classer en fonction de leurs ressemblances puis les dessiner. Ils ont ainsi pu observer une petite mygale dans sa « chaussette », *Atypus affinis*, espèce que l'on retrouve souvent sur les pelouses calcaires, des araignées lous et sauteuses ainsi que de nombreuses jeunes sauterelles.

Cette journée sur les Chaumes de la Périssette, associée à celle qui s'est déroulée en septembre 2009, a permis à l'école de réaliser un petit livret consacré aux Chaumes de la Périssette.

Sortie avec les adhérents de Nature 18

Le groupe chemin de Nature 18 a organisé une sortie pour ses membres le dimanche 9 mai à laquelle ont participé une quinzaine de personnes.

Programme Loire nature



Les Vallées, Couargues

Conservateur : poste à pourvoir



GERER

M. FLEURIET, agriculteur local, a continué cette année de mettre ses bêtes sur le site afin d'y réaliser un pâturage extensif.

Le Val d'Herry, Herry

Conservateur : Françoise Roger et Yves Bolnot

Cette année a été marquée par la nomination lors du Conseil d'Administration du 20 mars 2010 aux fonctions de conservatrice et conservateur adjoint respectivement Françoise Roger et Yves Bolnot.





GERER

Le sentier et ses abords ont été entretenus par l'association d'insertion « Le Relais » de Saint-Doulchard pour permettre l'accueil du public sur le site.



VALORISER

Animations grand public

La balade annuelle à destination du grand public s'est déroulée le samedi 9 octobre en partenariat avec la LPO Cher, à laquelle ont participé 16 personnes dont 3 adhérents du Conservatoire et 6 adhérents de la LPO Cher.

Le public, guidé par les deux conservateurs bénévoles et l'animatrice du Conservatoire, ont découvert l'histoire mouvementée du site et ses richesses écologiques. Mante religieuse, Decticelle cendrée et libellules observés le long du sentier ou encore Lycose des grèves ainsi que de nombreuses traces de passage du Castor (coulée, dépôt de Castoréum...) sur les grèves ont permis une découverte de la faune particulière occupant les lieux.

Diffusion plaquette

La plus grande partie de la diffusion a été faite par la Réserve Naturelle du Val de Loire (250 plaquettes) ainsi que le Pavillon du Milieu de Loire entre autres lors de la bourse touristique (195 plaquettes). Ce sont ainsi plus de 445 plaquettes qui ont été ainsi diffusées. A noter également qu'à chaque sortie grand public sur le val d'Herry, une plaquette est remise aux participants.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur : Arnaud VIGNERON



CONNAITRE

Sur la base des inventaires accomplis en 2003, un suivi de populations d'orthoptères est effectué sur trois stations et associé à une analyse succincte de la végétation.

Suivi orthoptères

Sur la base des inventaires accomplis en 2003, un suivi de populations d'orthoptères par la méthode ILA (Indice Linéaire d'Abondance, d'après VOISIN J.-F., 1986) est mis en œuvre sur 3 stations de relevés, contenant chacune 12 transects linéaires de comptage. Deux stations (n°1 et n°2) concernent la zone objet des travaux 2005.

Enfin, une station (n°3) dite « témoin » a été prévue en dehors du secteur des opérations, afin de tenter de différencier les impacts liés aux perturbations naturelles (climat, crues...) et ceux liés aux travaux.

Bilan : Le cortège orthoptérique de la station 1 semble évoluer en corrélation avec la colonisation du milieu par les herbacées. En 2006, après le décapage de la zone, on observe une modification de la structure du cortège orthoptérique en faveur des espèces géophiles. Puis, les espèces thermophiles de milieux herbacés reprennent le dessus à mesure que le couvert herbacé se développe.

Les stations 2 et 3 voient une diminution générale des effectifs d'orthoptères en 2006, 2007 et 2008. Les causes de cette diminution sont obscures. On pourrait imaginer que la mauvaise météorologie des étés 2007 et 2008 en serait la cause. En effet, les stations 2 et 3 pourraient être plus sensibles aux inondations. Les effectifs remontent en 2009 et 2010.

La station 3 présente une chute brutale des effectifs en 2008 et 2009 suite au décapage pratiqué en 2007. Cette diminution post-décapage est beaucoup plus brutale que pour les autres stations, probablement à cause de l'addition du facteur météorologie. La diversité spécifique a fortement augmenté en 2010.





PROTEGER

La convention de gestion des îles de la Gargaude est arrivée à terme. Une nouvelle convention a été rédigée et soumise à la commune de Ménétréol-sous-Sancerre. Celle-ci a été discutée avec le maire et son équipe au mois d'octobre 2010. La commune doit encore valider en conseil municipal la convention avant de pouvoir la finaliser.



GERER

Décembre 2010 : travaux d'arrachage mécanique et manuel des rejets et racines de peuplier avec l'association d'insertion « Le Relais » de Saint-Doulchard.

L'entretien du sentier de découverte a été réalisé par la commune de Ménétréol-sous-Sancerre.

Une battue aux sangliers a été réalisée par la société communale de chasse pour réduire l'effet refuge du site.



VALORISER

Animations grand public

L'animation annuelle à destination du grand public s'est déroulée le samedi 17 septembre dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille. Quatorze personnes dont sept enfants et un adhérent ont ainsi participé à cette sortie crépusculaire. La présence de ce public familiale peut certainement s'expliquer par le fait que ce rendez-vous a été programmé en période de vacances scolaires.

L'observation à l'aide de lampe de poche avec pêche aquatique dans les différentes boires présentes sur le site, en particulier celles se situant dans l'ancien bras de la Loire, a permis l'observation de quelques petites bêtes aquatiques telles que des larves de demoiselles et nêpe cendrée ou Scorpion d'eau. Chuintement de Chouette effraie et cris d'Édicnème criard ont également participé à l'animation de cette soirée.

La sortie s'est alors terminée sur l'ancienne sablière GSM où de nombreux Crapauds calamites ont offert aux participants un spectacle sonore original.

La plupart des personnes présentes ont pris connaissance de la sortie par le biais des affiches déposés par le Conservateur adjoint ainsi que l'article paru dans l'Echo charitois.

Diffusion plaquette

La plus grande partie de la diffusion a été faite par la Réserve Naturelle du Val de Loire (480 plaquettes) ainsi que le Pavillon du Milieu de Loire entre autres lors de la bourse touristique (185? plaquettes). Ce sont ainsi plus de 665 plaquettes qui ont été ainsi diffusées. A noter également qu'à chaque sortie grand public sur le site, une plaquette est remise aux participants.

Les Ethouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur : Philippe RENARD



CONNAITRE

Le site a fait l'objet d'un suivi naturaliste régulier (presque 1 fois/semaine), concernant principalement l'état général du site et la faune vertébrée.

Comme chaque année, le courlis cendré s'est alimenté au printemps sur la parcelle d'aval, mais n'a niché ni sur le site, ni sur les communaux adjacents, pour la deuxième année consécutive.

Aucun râle des genêts n'a été contacté dans toute la vallée d'Yèvre cette année.



A noter l'observation d'un torcol fourmilier le 18 avril (passage migratoire), et d'un butor étoilé le 18 décembre.

Un piégeage photographique a confirmé la présence du surmulot *Rattus norvegicus*, ainsi que celle du mulot sylvestre ou de la souris grise (à vérifier).

L'Yèvre n'a connu aucune crue durant l'hiver 2009-2010, mais deux (d'ampleur faible à moyenne) en décembre 2010.



PROTEGER

Dans le cadre de sa prise de fonction, le chargé de mission territorial a rencontré à deux reprises le Conservateur du site pour en appréhender les problématiques et le découvrir.



GERER

Le site a été pâturé et fauché par M. BRILLANT.



VALORISER

Animations grand public

L'animation organisée cette année à destination du grand public s'est déroulée le samedi 31 juillet et fut encadrée par le Conservateur bénévole.

Six personnes dont deux adhérents ont ainsi participé à cette après-midi de découverte du site et bénéficier des explications du Conservateur.

Réunion publique

Une réunion publique de présentation du plan de gestion a été proposée pour le grand public le jeudi 25 mars à Berry- Bouy. Malheureusement, personne ne s'est présenté à ce rendez-vous !!

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur : Jean-Claude LECHOLON



PROTEGER

Un point rapide a été fait sur les possibilités de maîtrise du site avec la SAFER. Les avancées sont aujourd'hui bloquées car les agriculteurs trouvent les cahiers des charges du Conservatoire trop contraignant. Les MAEt n'étant pas mise en place sur ce secteur, il n'y a pas de solution pour le moment.



GERER

La fauches des parcelles du Conservatoire a été réalisée par M. François DELAPORTE, éleveur local, par l'intermédiaire d'un prêt à usage annuel.



L'Île Marie, Vierzon

Conservateur : David BONNIN



CONNAITRE

Dans le cadre du renouvellement du plan de Gestion, l'île a fait l'objet d'un diagnostic écologique qui a permis de mettre à jour l'inventaire des espèces et la cartographie des habitats.



PROTEGER

Une rencontre a été organisée avec la nouvelle responsable de l'environnement de la commune au mois d'octobre 2010. Un point a été fait sur le relationnel entre le Conservatoire et la commune ainsi que sur les perspectives de travail à venir sur l'île Marie et sur d'autres sites propriété de la commune.



GERER

L'association d'insertion « Le Relais » de Saint-Doulchard a réalisé l'entretien du sentier ainsi que les prairies.

Le site a bénéficié de nombreuses visites de surveillance par le Conservateur bénévole ainsi que par l'équipe salariée.



VALORISER

Animation grand public

L'animation proposée pour le grand public s'est déroulée le samedi 10 juillet à laquelle ont participé 14 personnes dont sept enfants et un adhérent.

Cette balade a permis aux personnes de découvrir les richesses faunistiques et floristiques du site.

A noter la présence d'un journaliste du Berry Républicain.

Tournage d'un film documentaire

Le Conservatoire a été contacté par une société de production « Omnisound Record's » de Bourges qui travaille sur un documentaire concernant la vallée du Cher. L'animatrice du Conservatoire a donc proposé une visite de l'île Marie le jeudi 29 juillet à l'équipe vidéo, accompagnée d'explications sur les particularités et les espèces remarquables du site.

Animation avec le CCAD de Vierzon

Suite à une sollicitation, le Conservatoire a accompagné deux jeunes enfants en difficultés suivi par le CCAD de Vierzon pour une visite du site sous forme d'activités ludiques (empreinte de feuille, capture d'insectes, dessins et coloriages...).

Animation scolaires

Deux classes de CE1 de l'école André Dubern à Vierzon ont bénéficié d'une animation de découverte de l'île Marie, suite à leur voyage en classe verte sur les bords de Loire. Ils ont pu ainsi comparer les bords de Loire à ceux du Cher. Ce sont ainsi 46 enfants qui ont pu découvrir l'île Marie et toutes ses particularités.

Fréquentation du sentier de découverte

Durant cette année, trois relevés ont eu lieu (mai, juin, septembre) qui indiquent une fréquentation libre sur le site de 1151 personnes du début de l'année jusqu'à mi-septembre, date du dernier relevé.

A noter que depuis début octobre, l'écocompteur est hors service, il est impossible de le réveiller pour relever les chiffres.



Cependant l'analyse de la fréquentation est impossible à réaliser étant donné le manque de relevés pour les mois d'octobre et de novembre, alors que l'île était encore accessible.

On peut cependant noter que pour les périodes de janvier à octobre 2009, il y a eu **1613** passages pour **248** jours d'accessibilité et pour la même période en 2010, **1151** passages pour **157** jours d'accessibilité.

Il semblerait donc que la fréquentation en 2010 ait été supérieure à celle de 2009 :

2009 ➤ 6,5pers/j (entre janvier et octobre)

2010 ➤ 7,3pers/j (entre janvier et octobre)

Diffusion plaquette

Lors de la bourse touristique, 220 plaquettes ont été diffusées auprès d'Offices de tourisme du département.

L'Île du Prieuré, Saint-Georges-sur-la-Prée **Val des Oceries**

Conservateur : poste à pourvoir

L'Île de Rozay, Saint-Georges-sur-la-Prée **Val des Oceries**

Conservateur : Claire NICOLAZO



CONNAITRE

Une sortie Entomologique avec Cercope et SoMOS a eu lieu le 19 juin. La sortie a été maintenue malgré le mauvais temps mais a fourni peu de données.

Le site a fait l'objet d'un suivi naturaliste par la conservatrice, concernant principalement la botanique et le suivi de l'impact du pâturage.



PROTEGER

La modification du PLU par la commune de Thénieux (qui devrait permettre l'extension de la carrière) a été refusée. La mairie est en train de monter un nouveau dossier.

Le Conservatoire a été sollicité par le bureau d'étude SOGREAL qui réalise une étude sur l'effacement du barrage de Villefranche-sur-Cher et dont les impacts pourraient se ressentir jusqu'au val des Oceries.



GERER

Mr et Mme Langlois mettent leurs chèvres de juin à décembre sur le site.



VALORISER

Animation grand public

Deux sorties ont été proposées pour le public cette année :

↳ Sortie inscrite sur le balade nature et encadrée par l'animatrice du Conservatoire le samedi 24 juillet, à laquelle ont participé 23 personnes dont 1 enfant.

↳ Balade encadrée par la Conservatrice dans le cadre de festimo't organisée par la commune de Saint-Georges-sur-la-Prée le samedi 4 septembre et qui a réuni treize personnes dont 5 enfants et le Maire de la commune.

Tournage d'un film documentaire.

Le Conservatoire a été contacté par une société de production « Omnisound Record's » de Bourges qui travaille sur un documentaire concernant la vallée du Cher. L'animatrice du Conservatoire a donc proposé une visite de l'île de Rozay le jeudi 29 juillet à l'équipe vidéo, accompagnée d'explications sur les particularités et les espèces remarquables du site.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur : Hélène SERVANT-MASSE



PROTEGER

Des contacts ont été pris avec la Conservatrice du site et la commune de Farges Allichamps pour réaliser une réunion commune. Réunir tous les participants s'est avéré être une tâche ardue qui n'a pas encore pu aboutir.



GERER

Le sentier d'accès au site a été entretenue par la nouvelle conservatrice, Mme SERVANT-MASSE, par l'équipe de l'antenne et par la Commune.



VALORISER

Animation grand public

Encadrée par l'animatrice et la conservatrice bénévole, l'animation proposée le samedi 4 septembre a réuni sept personnes dont deux adhérents du Conservatoire, sur le thème de la découverte des pelouses et de la forêt alluviale du Cher, associé à la dynamique de la rivière en sortie d'un goulet d'étranglement.



Le Bocage de Noirlac, Bruère-Allichamps

Conservateur : Anne-Marie LAMY

Le Conseil Général du Cher a attribué au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre la réalisation du marché n°09-0174 « Gestion du Bocage de Noirlac » comprenant la réalisation du plan de gestion 2010-2016 ainsi que l'accompagnement pour sa mise en œuvre.



CONNAITRE

Le plan de gestion 2011-2020 a été validé par le CG18 en avril 2010 puis par le conseil d'administration du Conservatoire en juillet 2010. Le site sera entretenu par pâturage sur regain. Les principales actions de gestion prévues sont la plantation de haies, la reconversion de cultures en prairies et la mise en défend de ripisylve et de bancs de sable.

Rédaction des cahiers des charges pour les études sapro-xylophages, oiseaux du bocage et oiseaux du Cher au mois de décembre 2010.



PROTEGER

Mise en place d'un relationnel courant avec le maître d'ouvrage pour la mise en œuvre des mesures du plan de gestion du Bocage de Noirlac.



GERER

Rédaction des cahiers du cahier des charges pour l'entretien des haies du bocage.



VALORISER

Animations grand public

Deux sorties à destination du grand public ont été réalisées cette année. Les dates ont été programmées en partenariat avec l'Abbaye de Noirlac :

➤ Samedi 3 juillet dans le cadre des matinales de l'Abbaye de Noirlac. Trente et une personnes ont ainsi découvert ce petit joyau naturel dont Monsieur Bernard, vice-président du Conseil général du Cher. Les crues des jours précédents ayant perturbé la nidification des oiseaux nicheurs des falaises, nous n'avons malheureusement pu observer que quelques guêpiers (deux ou trois) et quelques Hirondelles des rivages. Cependant, une Pie-grièche a clôturé la sortie en se postant de nombreuses minutes au sommet d'une haie, au plus grand plaisir des retardataires qui ont pu profiter du spectacle.

➤ Samedi 18 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine avec dix sept personnes dont 2 enfants et quatre adhérents. Cette sortie fut l'occasion de sensibiliser le public à la dynamique fluviale, à l'observation et aux rôles des orthoptères ainsi qu'aux rôles des coprophages pour la dégradation des bouses, ce qui a beaucoup amusé les participants à la sortie avec l'observation de la faune dans les bouses de vaches du bocage.

Projet scolaire

Le projet mené avec l'école de la Celle a démarré en octobre par une sortie de terrain pour chacune des deux classes (CE2/CM1 et CM2). Par demi-journée, la classe d'une part partait à la découverte des insectes du bocage, puis l'autre demi-journée, partait à la découverte des sons de l'Abbaye guidés



par les animatrices de l'Abbaye. Malheureusement, la journée fut extrêmement froide et pluvieuse, ce qui n'a pas permis de faire de belles observations d'insectes.

Rédaction de 6 textes sur le bocage de Noirlac.

Actions transversales ou hors site



PROTEGER

Relationnel avec le Conseil Général du Cher

Participation au Forum des Espaces Naturels Sensibles du Département.



VALORISER

Animation grand public sur les sablières du Bois Blanc

Menée en partenariat avec la LPO Cher et le Groupe de Protection des Oiseaux du Vierzonnais, une sortie a été réalisée le samedi 30 janvier. Malgré un temps glaciale et neigeux, vingt personnes ont participé à cette sortie, quinze étant adhérent à la LPO, deux au Conservatoire et trois au GPOV.

A cette occasion, un reportage radio a été enregistré le 29 janvier sur site avec l'animatrice du Conservatoire et un journaliste de France Bleu Berry afin d'annoncer cette sortie, en plus de l'interview téléphonique sur la même radio enregistré le 27 janvier.

Un journaliste du Berry Républicain était également présent au moment de la sortie.

Conférence sur le marais de Chavannes

Le samedi 11 septembre, le Conservatoire a présenté une conférence sur le marais de Chavannes. Celle-ci a débuté par une présentation du Conservatoire avec comme support le film de Philippe Henry, suivi d'une présentation du patrimoine naturel de la commune, à l'aide d'un diaporama de 50 photos. Les intervenants étaient Jean-Baptiste Colombo et Jean-Claude Bourdin, délégué départemental du Cher.

Cette réunion fut organisée avec le comité des fêtes local et a réuni 28 personnes pour la projection. L'intervention du Conservatoire à Chavannes est due à Michel Billon (conservateur des Hauts de Lapon), lequel nous a signalé en fin 2008, la présence d'un marais alcalin communal qui présente toujours un assez grand intérêt (en 1894, seule station du Berry du *Carex davalliana*, probablement disparue).

Enfin, cette après-midi s'est terminée par une sortie terrain sur un petit espace loisirs avec jardins et étang, à l'amont du marais, et à 200m de la salle des fêtes suivie d'un goûter pour petits et grands offerts par le comité des fêtes.

Relation presse/média

A chacune des animations proposées par le Conservatoire, un communiqué de presse est envoyé aux différents médias locaux (la Nouvelle République du Centre Ouest, le Berry Républicain, l'Echo de la Marseillaise, Radio France Bleu Berry, BIP TV, le Courrier Français...).



Animation territoriale Natura 2000 Axe Loire-Allier

Rappel des sites concernés

Sites	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	4069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	2 600 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	1 069 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	893 ha
Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	13815 ha

Animation des sites :

• **Animer via un réseau de contacts locaux**

Sur des sites étendus comme ceux des vallées de la Loire et de l'Allier couvrant près de 130km de linéaire de cours d'eau, deux régions, deux départements et une cinquantaine de communes, développer un réseau de contact sur le territoire capable de relayer les informations ou d'informer l'animateur est la priorité pour être efficace. Cette action reste une part importante de l'animation, mais elle est aujourd'hui relayée par la mise en place des contrats agricoles et non agricoles sur le terrain qui constituent le fruit de ce travail préalable.

☐ Rencontre avec des acteurs locaux

Il s'agit là de rencontres informelles à l'issue de réunions publiques, de rencontre sur le terrain d'élus ou de particuliers. Ces rencontres permettent de prendre le pouls du territoire et parfois d'orienter les besoins de l'animation. Ces rencontres se sont poursuivies en 2010.

☐ Relationnel avec la RNVL

Outre le fait que l'animateur Natura 2000 partage les locaux avec le personnel de la Réserve Naturelle du Val de Loire, l'intégralité de la réserve est incluse dans le périmètre Natura 2000. Des discussions courantes quand à la gestion ou aux stratégies d'intervention ont lieu régulièrement. Ces discussions ont abouties à l'intégration du chargé de mission Natura 2000 au comité consultatif de gestion de la RNVL, au travail commun sur certaines études espèces qui ont été envisagées sur les deux angles (études frayère, sterne, alose...). Enfin, le travail en commun a porté sur la mise en place d'un contrat Natura 2000 (cf. point suivant) sur plusieurs sites en rive droite de la Loire dont le porteur est le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignon.

☐ Relationnel avec l'état

Sur des sites couverts à 90% par le Domaine Public Fluvial, l'état, gestionnaire du lit de la Loire et de l'Allier devient de fait le premier interlocuteur de l'animateur Natura 2000. Des échanges réguliers avec les services de la DDT ont lieu en amont des travaux pour vérifier leur compatibilité avec Natura



2000. Il s'agit de l'un des objectifs premier défini dans les documents d'objectifs : « veiller à la cohérence des politiques publiques », l'état étant à la fois garant de la bonne mise en œuvre de Natura 2000 et de l'entretien du lit de la Loire.

L'évolution de la réglementation a également amené l'animateur à travailler sur avec la DREAL et la DDT sur les nouvelles listes « évaluations des incidences ».



- **Animer via la politique de contractualisation**

La contractualisation est l'élément qui permet de quantifier de l'animation. Elle constitue la mise en œuvre la plus palpable des documents d'objectifs.

- **Contrat Natura 2000 non agricoles et non forestiers**

Ces contrats visent à mettre en place des actions de gestion en faveur d'habitats ou d'espèces d'intérêt européens. En 2010, 3 contrats ont été signés, et deux autres sites sont en cours de négociation. Notre partenaire, le CREN Bourgogne a également poursuivi ses expertises sur le site de Challuy pour réaliser un complément au premier contrat déposé. Les premiers suivis de l'efficacité des contrats ont également débuté.

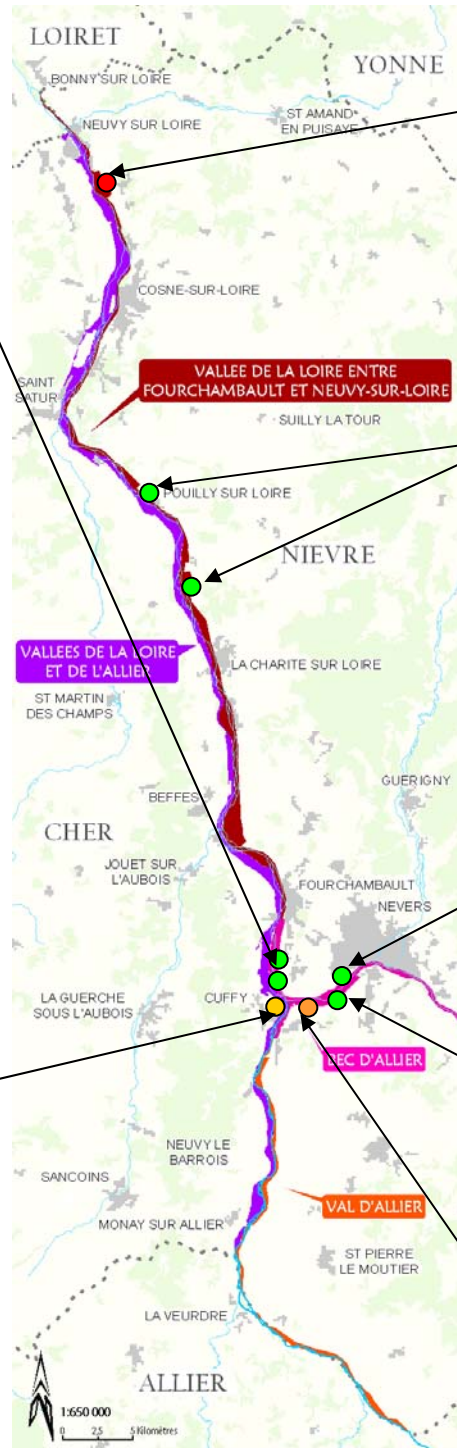
Sites des Chamons (Nord et Sud), propriété de la SOBA Nature Nièvre. Les deux sites couvrent 26 hectares.

Le site des Chamons Nord est en contrat depuis le mois de mars 2009. La deuxième tranche des travaux a eu lieu au mois de septembre 2010.

Le contrat pour le site des Chamons Sud a été signé au début de l'année 2010 permettant de réaliser la première tranche de travaux au mois de septembre de la même année.

Sites du Bec d'Allier, propriété de l'état géré par la commune de Cuffy.

Les démarches de contractualisation après avoir été bloquées pendant près d'un an et demi se sont remises en route et la signature d'un contrat devrait aboutir dans le courant de l'année 2011.



Le site des Brocs est toujours bloqué et ne peut être contractualisé. Il est nécessaire de disposer d'un outil complémentaire au contrat Natura 2000.

Loire s'est engagée dans un vaste contrat Natura 2000 de restauration et d'entretien de pelouse ligérienne parmi lesquelles la pelouse à Fétuque à longue feuille et Armoise Champêtre. Il s'agit là d'un habitat particulièrement représentatif de la Loire et qui trouve la quasiment sa limite aval.

Deux sites sont concernés par ce contrat : les pelouses de Mesves-sur-Loire et les pelouses de Pouilly-sur-Loire.

Le site du ver-vert est contractualisé. La commune s'est engagée dans un contrat Natura 2000 au début de l'année 2010, les premiers travaux ont été réalisés au mois de septembre de la même année.

Les travaux du site Champs de tir à Challuy se poursuivent. Deuxième année d'intervention.

L'ENS du Bec d'Allier n'est toujours pas contractualisé, plusieurs réunions ont eu lieu avec le Conseil Général pour faire aboutir le dossier. Le CG étudie la possibilité de réaliser la prestation en interne.



□ Mesures Agro-environnementales

Ces mesures correspondent aux contrats Natura 2000 pour le monde agricole. Comme les années précédentes, cette démarche de mise en place a donné lieu à plusieurs réunions d'information auprès du monde agricole (2 au mois de janvier 2010, 2 au mois de mai 2010) pour recueillir les souhaits des candidats ainsi qu'aider au remplissage des dossiers.

Le projet de territoire « Vallées de la Loire et de l'Allier » a été piloté par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, deux experts agricoles ont également participé au projet : la Chambre d'Agriculture du Cher et la chambre d'agriculture de la Nièvre. Enfin, le conservatoire des Sites Naturels Bourguignon est intervenu en tant qu'expert scientifique et a réalisé l'ensemble des diagnostics de terrain.

En 2010, le projet MAET connaissait sa deuxième année sur le département du Cher et la troisième sur le département de la Nièvre. Le montant global des engagements pour les 5 années sur les deux départements s'élève à 1 029 848,20 € réparti entre 23 agriculteurs. La surface contractualisée sur le site pour le département du Cher est de 132 ha et de 462 ha pour la Nièvre.

En terme de surface rapportée à l'ensemble de la SAU du site sur le département du Cher, la réalisation peut se traduire ainsi :

Sur l'ensemble du site :

Global :

- Surface agricole sur le territoire : 6 344 ha
- Surface contractualisée sur le territoire en 2010 : 593 ha
- Pourcentage du territoire contractualisé en 2010 : 9 %
- Surface contractualisée au total : 1 916 ha
- % de la SAU en Natura 2000 contractualisée : 30 %

Cher :

- Surface agricole sur le territoire Cher : 2 020 ha
- Surface contractualisée sur le territoire Cher en 2010 : 132 ha
- Pourcentage du territoire Cher contractualisé en 2010 : 7 %
- Surface contractualisée au total dans le Cher : 810 ha
- % de la SAU en Natura 2000 contractualisée dans le Cher : 40 %

Nièvre :

- Surface agricole sur le territoire Nièvre : 4 324 ha
- Surface contractualisée sur le territoire Nièvre en 2010 : 461 ha
- Pourcentage du territoire Nièvre contractualisé en 2010 : 11 %
- Surface contractualisée au total dans la Nièvre : 1 106 ha
- % de la SAU en Natura 2000 contractualisée dans la Nièvre : 26 %

Sur le Val d'Allier Cher :

- Surface agricole pour la partie Allier du site : 1 031,47 ha
- Surface contractualisée dans le val d'Allier en 2010 : 4,4 ha
- Pourcentage du val d'Allier contractualisé en 2010 : non significatif
- Surface contractualisée au total : 605 ha
- % de la SAU en Natura 2000 contractualisée : 61 %

Sur le Val de Loire Cher

- Surface agricole sur le val de Loire : 988,65 ha
- Surface contractualisée sur le val de Loire en 2010 : 127,5 ha



- Pourcentage du Val de Loire contractualisé en 2010 : 12 %
- Surface contractualisée au total : 204 ha
- % de la SAU en Natura 2000 contractualisée : 20 %

Sur le Val d'Allier Nivernais :

- Surface agricole pour la partie Allier du site : 2 790 ha
- Surface contractualisée dans le val d'Allier en 2010 : 221 ha
- Pourcentage du val d'Allier contractualisé : 8 %
- Surface contractualisée au total : 893 ha
- % de la SAU en Natura 2000 contractualisée : 32 %

Sur le Val de Loire Nivernais

- Surface agricole sur le val de Loire en 2010 : 1534 ha
- Surface contractualisée sur le val de Loire en 2010 : 261 ha
- Pourcentage du Val de Loire contractualisé : 17 %
- Surface contractualisée au total : 293 ha
- % de la SAU en Natura 2000 contractualisée : 19 %

Il est raisonnable de penser qu'un plafond de contractualisation a été atteint en 2010. Le nombre de contractant dans le Cher en est le parfait exemple. Plusieurs relance ont été faite mais au final très peu d'agriculteur ont souhaité s'engager en 2010 dans ce département. Plusieurs autres raison peuvent aussi expliquer l'absence de contractualisation :

- ⇒ certains agriculteurs n'ont pu contractualiser en raison de la limite d'âge,
- ⇒ Sur un territoire ou les crues sont très présentes et ou l'élevage est largement majoritaire, l'organisation du transit des animaux et la protection des inondations ont incité certains agriculteurs à ne pas engager la totalité de leurs parcelles,
- ⇒ Le durcissement des critères lié à la baisse des crédits ne permet pas de retenir tous les dossiers présentés.

A noter que cette année, quelques agriculteurs ont fait le choix de remettre des parcelles de culture en prairie et c'est un peu plus de 200 ha qui ont cette année été remis en herbe !

☐ Charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 constitue le dernier outil pour la mise en œuvre des documents d'objectifs. Une partie de l'animation a été réalisé sur la charte, mais ne pouvant mettre en œuvre les mesures de réduction fiscales associées, aucun contractant potentiel ne s'est effectivement engagé.

Sur le site habitat, la charte présentée en comité de pilotage au mois de janvier 2010 a été repoussée et n'a pu faire l'objet d'une animation.



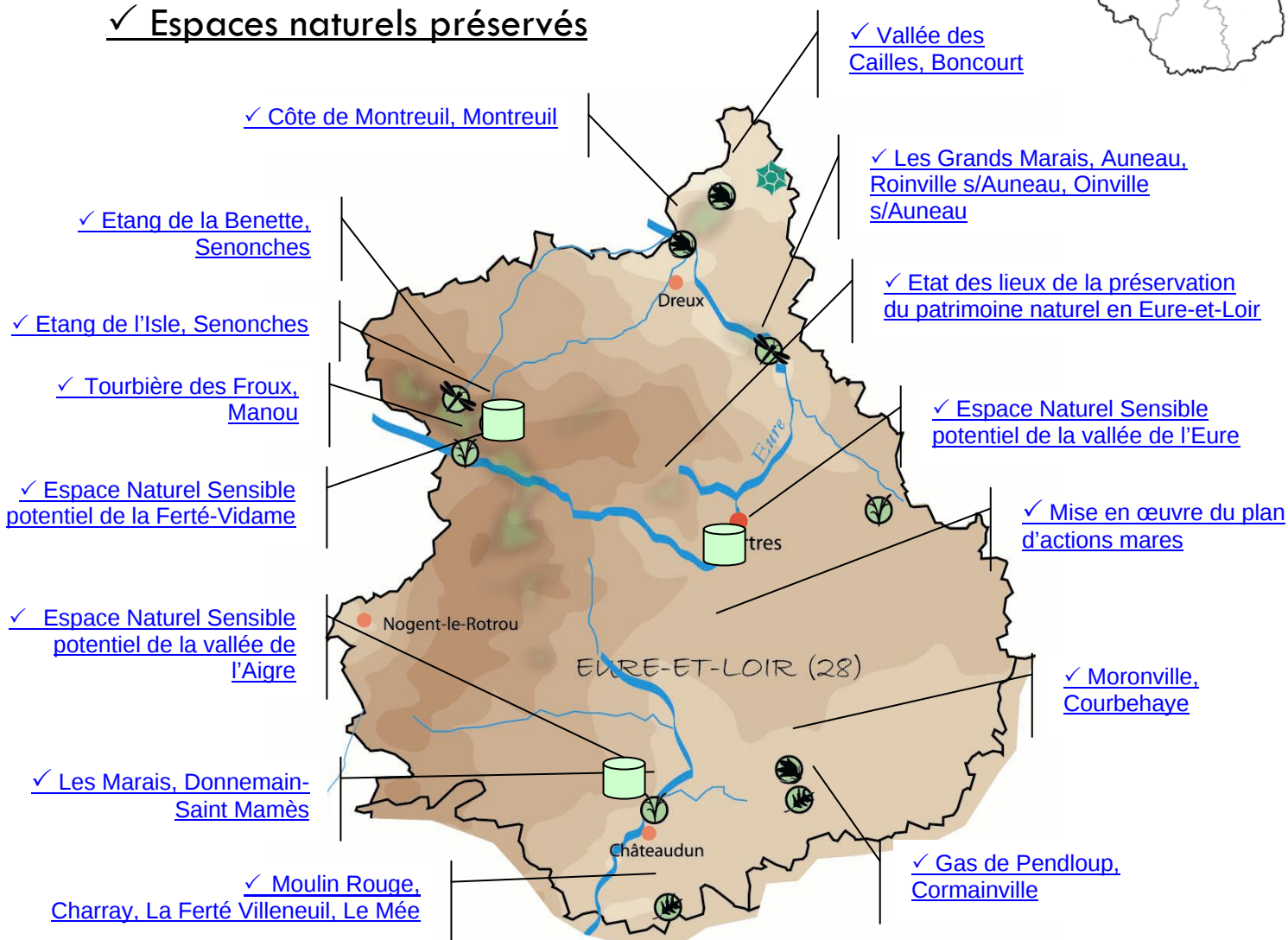
ASSEMBLEE GENERALE – 16 avril 2011

Rapport d'activités 2010

Département d'Eure-et-Loir
Délégué départemental : Pierre BOUDIER



✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

✓ Partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



Côte de Montreuil, Montreuil

Conservateur : Michel JOLY



CONNAITRE

Comme pour sa voisine la Vallée des Cailles, la Côte de Montreuil est en phase de renouvellement de plan de gestion. Par rapport au précédent plan de gestion, près de 8 ha ont été acquis par le Conservatoire, pour un total de 11 hectares gérés en 2010. Les prospections naturalistes engagées au cours du printemps 2010 ont donc permis de réactualiser le bilan de la faune et de la flore de la Côte de Montreuil. Les parcelles de prairie de fauche et de forêt calcicole ont permis d'enrichir la flore gérée par le Conservatoire d'une trentaine d'espèces, dont l'Orchis pyramidal, orchidée protégée en région Centre.

Les inventaires de papillons de jour menés lors des prospections ont permis de recenser cette année un total de 29 espèces sur le coteau. Un bon résultat surtout pour une seule année de prospection, avec plusieurs espèces patrimoniales, notamment chez les Zygènes, avec la présence du Zygène de la petite Coronille, classé « Vulnérable » sur la liste rouge des papillons en région Centre.

Le bilan effectué sur les opérations menées depuis 1998 à Montreuil a permis de montrer le bon travail général mené. Les surfaces de pelouses ont augmenté, grâce à l'abattage de pins sylvestres issus d'anciennes plantations. Les pelouses présentes sont entretenues régulièrement par la fauche, à défaut du pâturage un temps envisagé. L'automne a été l'occasion de préparer le nouveau programme d'actions pour les 10 ans à venir. Ce programme, basé sur la poursuite de la suppression des pinèdes au profit des pelouses, l'entretien par la fauche et le pâturage, la poursuite de la maîtrise foncière et l'aménagement progressif du site pour l'accueil et l'information du public, a été validé par le conseil scientifique du Conservatoire le 27 janvier 2011. La validation par le conseil d'administration aura lieu durant le premier semestre 2011, pour la réalisation des premières opérations de gestion courant 2012.



GERER

Des travaux de fauche et de coupe de rejets ligneux ont été réalisés par l'ADSEA dans le cadre d'un contrat Natura 2000.



VALORISER

Découverte libre :

Ce site ne possède pas de chemin de découverte qui lui soit propre mais différents chemins d'accès à la forêt domaniale longent partiellement le coteau. La pente forte et la dispersion des parcelles sont des handicaps à l'aménagement.

Animations publiques :

Le samedi 29 mai, une dizaine de participants sont partis à la « Découverte d'une pelouse calcaire de la Vallée de l'Eure ». Cette sortie a fait l'objet d'un article dans la République du Centre.

Bulletin municipal :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Montreuil qui a été publié en janvier.



Etang de la Benette, Senonches

Conservateur : Daniel ESNAULT



CONNAITRE

Un suivi scientifique ciblé sur les Odonates (Libellules et Demoiselles) a débuté au cours du mois de juin, afin d'établir un état des lieux des populations de certaines espèces « en limite d'aire de répartition » et qui pourraient être affectées dans les années à venir par les changements climatiques qui s'opèrent actuellement.

Au total, trois prospections ont été réalisées au cours de l'été, avec un comptage des adultes de chaque espèce observée. La récolte des exuvies autour de l'étang qui était envisagée n'a pas donné de résultats, du fait des conditions météorologiques capricieuses (le vent et la pluie emportant dans l'eau les enveloppes larvaires laissées lors de la métamorphose sur les végétaux). L'étude synthétique sur les observations effectuées sera rédigée durant le premier semestre 2011. Les données récoltées confirment d'ores et déjà l'intérêt du site pour l'odonatofaune eurélienne, et une nouvelle campagne est prévue pour 2011 afin de consolider les données et éventuellement prospecter d'autres sites voisins.



GERER

La pêche de l'étang a été réalisée au mois de novembre, avec une année de retard du fait d'une casse du système de vidange. Une coupe d'un secteur de saulaie a été effectuée pendant la pêche de l'étang. De plus, la mégaphorbiaie du gué au Chéron située de l'autre côté de l'étang va être entretenue par une fauche, ainsi que le bûcheronnage et l'élagage de plusieurs chênes dangereux.

Début 2011 des travaux de restauration des mares en bordure d'étang, ainsi que la création de 2 nouvelles mares vont être réalisés. Des travaux de gestions vont être réalisés sur une espèce invasive (renouée du japon) à proximité du site.

Enfin, l'entretien du sentier, lié à l'entretien du crapauduc, se fera à la fin de l'hiver pour le début de la migration des batraciens.



VALORISER

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda. Le samedi 3 avril, une animation a été organisée dans le cadre de l'opération nationale de sensibilisation aux zones humides « Fréquence grenouille ». Cette sortie largement annoncée dans la presse locale a tout de même attiré 16 personnes malgré la grêle et le froid.

Enfin, la balade nature du samedi 21 août intitulée « La flore des grèves » a, quant à elle, été suivie par 13 personnes.

Animations scolaires :

Au printemps 2010, 2 animations scolaires ont été réalisées sur ce site. Dans le cadre de « Fréquence Grenouille », 7 élèves de la classe de 4^e Développement Durable du Collège de la Loge des Bois de Senonches accompagnés de certains parents, de M. DUMONT professeur de Physique et de M. PIRRONET, professeur de SVT, sont venus le 1^{er} avril effectuer un inventaire des amphibiens après une demi-journée de travail en classe. Ces deux demi-journées ont été proposées gratuitement par le Conservatoire et ont fait l'objet d'un article dans la presse locale.

Toujours dans le cadre de « Fréquence grenouille », 21 élèves de CE1 et CE2 de l'école primaire de Bazouche-Gouet accompagnés de leur parents et de Mme DUVERGER, leur enseignante, ont bénéficié gratuitement le 21 mai, d'une demi-journée d'intervention en salle présentant les amphibiens d'une manière ludique et d'une demi-journée sur le site à la découverte de l'Etang de la Benette.

Aménagements et accueil du public :

A l'occasion de la bourse touristique d'Eure-et-Loir, le 1^{er} Avril, à laquelle participait le Conservatoire, la plaquette de présentation du site préservé de la Benette a été largement diffusée auprès des Offices du



Tourisme du département. Ils sont régulièrement réapprovisionnés. Depuis le début de l'année, ce sont près de 750 exemplaires de cette plaquette qui ont été diffusés.

Estimation de la fréquentation du site par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation de ce site naturel préservé aménagé, un écomètre va être disposé à l'entrée durant le mois de janvier.

Bulletin municipal :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Senonches « Senonches Infos » paru en janvier.

Etang de l'Isle, Senonches

Conservateur : Michel BOIN



GERER

Plusieurs peupliers et robiniers vont être coupés et évacués par un exploitant forestier. Une fauche couplée au pâturage permet le maintien d'une prairie humide à hautes herbes sur une surface d'environ 2 hectares.

Une convention de gestion par pâturage s'applique à une parcelle communale d'une superficie totale de 0,64 ha. Cette gestion par pâturage équin automnale sur une prairie humide permet de préserver une diversité de milieux naturels par un mode d'entretien écologique.



VALORISER

L'Etang de l'Isle étant difficilement accessible par la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé. Celui-ci devrait voir le jour en 2012.

Animations publiques :

Une animation grand public a été organisée le samedi 26 juin avec pour thématique « L'Etang de l'Isle, histoire, évolution et gestion », en partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir dans le cadre de « Nozidéo ». Cette balade nature a regroupé 6 participants et a bénéficié d'un reportage télévisé de FR3 Centre diffusé lors du Journal Régional du 19/20 du 26 juin.

Un chantier d'automne a également été organisé en partenariat avec la commune de Senonches le samedi 16 octobre, seulement 2 personnes sont venues et la mare n'a pas pu être creusée. Les participants ont donc entretenu les prairies humides en coupant quelques saules sur les parcelles communales. Les balades nature et les chantiers bénévoles sur ce site naturel sont relayés par le Parc naturel régional du Perche dans leur agenda.

Animation scolaire :

Dans le cadre des actions d'éducation à l'environnement menée par le Conservatoire, un chantier scolaire a été organisé le 18 mars au profit de 14 élèves BTS Gemeau et 1ère Bac STAE du Lycée d'Enseignement Agricole de Nermont. Ce chantier a permis de creuser une mare et d'en restaurer une autre sur les prairies communales gérées par le Conservatoire, à côté de la salle des fêtes de Senonches. Les résultats obtenus semblent très satisfaisants.

Bulletin municipal :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Senonches « Senonches Infos » paru en janvier.



Gas de Pendloup, Cormainville

Conservateur : Pierre BOUDIER



GERER

La pelouse va être fauchée sur un tiers de sa surface par l'association d'insertion ADSEA.



VALORISER

Le petit site du Gas du Penloup ne profite pour l'instant d'aucun aménagement ni d'aucune brochure de découverte. Aucune visite n'y a été programmée cette année.

Les Grands Marais, Auneau, Roinville s/Auneau, Oinville s/Auneau

Conservatrice : Mireille ANDRE



CONNAITRE

Le 22 mai 2010 a eu lieu une sortie de capture des papillons nocturnes, organisée par le Conservatoire, animée par Mathieu De Florès de l'OPIE et réalisée par Alain Borges et Philippe Mothiron, spécialistes de la discipline. 30 espèces ont été contactées lors de cette nuit d'inventaire, dont *Proserpinus proserpina*, le Sphinx de l'épilobe, Sphingidé protégé en France et inscrit en annexe IV de la directive européenne habitats-faune-flore.



GERER

La fauche des deux clairières situées dans le boisement humide est programmée pour le début d'année 2011 avec l'abattage de certains arbres dangereux. L'entretien du sentier a été réalisé par l'ADSEA.



VALORISER

Animations publiques :

Pendant le premier semestre 2010, 2 animations grand public ont été organisées sur ce site. La première balade nature intitulée « Découverte nocturne des marais : le printemps des batraciens », le vendredi 2 avril dans le cadre de « Fréquence grenouille », a intéressé 6 personnes et a bénéficié d'un article de presse. La deuxième, en partenariat avec l'OPIE le samedi 15 mai, proposait une « Découverte des papillons de nuit ». Elle a attiré seulement 3 personnes et a également bénéficié d'un article de presse.

Estimation de la fréquentation de l'observatoire par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation de ce site naturel préservé aménagé, un écomètre a été disposé à l'entrée. Le relevé de fréquentation indique qu'entre le 1^{er} janvier et le 10 août, le parcours a accueilli 474 personnes.



Moronville, Courbehaye

Conservateur : Jean-Paul GARNIER



GERER

La pelouse calcaire a été fauchée cet hiver sur 1/3 de sa surface soit environ 3 ha par M. Hurbault, propriétaire du site. Des travaux d'arrachage de saules dans le marais et la fauche de la roselière ainsi que l'ouverture de la lande à buis vont être réalisés par l'association ADSEA.



VALORISER

Animation publique :

Une seule animation proposée par Eure-et-Loir nature a été menée sur ce site en 2010 par Jean-paul GARNIER, le Conservateur. Le 16 mai, 11 personnes ont participé à cette sortie intitulée « Papillons volent dans les herbes folles ».

Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur : Thierry CENSE



GERER

L'entretien par fauche de la mégaphorbiaie et la coupe des rejets ligneux seront réalisés cet hiver sur 1 ha. Des travaux de créations de canaux et d'une mare vont être également effectués début 2011.



VALORISER

Animations publiques :

Les animations en 2010 ont débuté sur ce site par une sortie gratuite d'une demi-journée, le Samedi 22 mai, organisée dans le cadre de la Fête de la Nature et de la Route du Blé. Cette balade nature intitulée « La face cachée des Marais » proposait une immersion dans le monde des touradons, rouches et boisements humides en découvrant le côté inaccessible du Marais c'est-à-dire la partie en face de l'observatoire installé par la commune et le Conservatoire côté stade. Cette sortie a été suivie par 6 personnes.

Deux animations sur ce site furent organisées, en partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir, le dimanche 19 septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la Route du Blé. Ces deux balades nature, d'une demi-journée, intitulées « Portes ouvertes sur les Marais » ont permis à 29 personnes d'en savoir plus sur la Conie, sa roselière et ses habitants.

Aménagements et accueil du public :

A l'occasion de la bourse touristique d'Eure-et-Loir le 1^{er} avril à laquelle participait le Conservatoire, la plaquette de présentation du site préservé des Marais a été largement diffusée auprès des Offices du Tourisme du département. Ces Offices sont régulièrement réapprovisionnés en plaquettes. Depuis le début de l'année, ce sont près de 600 exemplaires de cette plaquette qui ont été diffusés.

Estimation de la fréquentation de l'observatoire par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation de l'observatoire face à la Conie, un écomètre a été disposé à l'entrée. Le relevé de fréquentation indique qu'entre la mi-mars et début août, l'observatoire a accueilli environ 900 personnes mais un doute subsiste quant à une donnée excessivement importante le 14 mai de 190 personnes. Il s'agit probablement de quelques visiteurs qui auraient stationné devant l'observatoire. L'effectif de 900 visiteurs de l'observatoire est donc sûrement surestimé.



Bulletin municipal :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Donnemain-Saint-Mamès paru en janvier.

Moulin Rouge, Charray, La Ferté Villeneuve, Le Mée

Conservateur : poste à pourvoir



GERER

L'entretien des berges de l'Aigre a été effectué en fin d'automne sur un linéaire de 700 mètres avec le retrait de tous les arbres menaçants et un débroussaillage des rejets ligneux.



VALORISER

Animation publique :

Le 16 avril, une conférence suivie d'une sortie de terrain co-organisée avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre dans le cadre de « Fréquence Grenouille » aura permis de sensibiliser 42 personnes aux zones humides et à leurs habitants. Cette animation a été très bien relayée par la presse locale et a bénéficié d'articles de presse.

Vallée des Cailles, Boncourt

Conservateur : Kévin Le Briand



CONNAITRE

Le plan de gestion de la Vallée des Cailles est en cours de renouvellement depuis le printemps 2010. Après la réalisation des opérations du précédent plan de gestion, le bilan réalisé cette année a permis de mettre en évidence les bons résultats obtenus. Les travaux d'entretien par la fauche ont été réalisés, avec des résultats satisfaisants, comme en témoignent les deux suivis écologiques réalisés en 2004 et 2008 : la flore patrimoniale se maintient, les surfaces de pelouses également, et les recouvrements d'espèces végétales graminéennes sociales ne posent pas de problème particulier pour la diversité des pelouses. Si les travaux de reconnexion des pelouses fragmentées ont été moins ambitieux que le programme initial, on ne déplore aucune diminution des surfaces de pelouses sur le site au cours de la période considérée.

Les prospections botaniques réalisées dès le mois de mai ont permis de constater le maintien des populations de plantes patrimoniales, et les connaissances sur la faune ont été améliorées grâce à des compléments d'inventaire sur les mollusques, les araignées et les papillons de jour.

Des échanges ont eu lieu au cours du deuxième semestre avec la commune et tous les partenaires locaux afin de définir les modalités de gestion de la vallée dans les années à venir. La participation active du conservateur bénévole, très présent sur le site, a permis de bénéficier de sa bonne connaissance du site et des problématiques majeures de gestion. Ces échanges se poursuivront durant tout le premier semestre 2011.

Dans le cadre de la mise en place de sa politique de Réserves Naturelles Régionales, le Conseil Régional organise en partenariat avec le Conservatoire, pour le début d'année 2011, les premières réunions du « comité consultatif de gestion ». Celui-ci aura la tâche de débattre et valider les propositions de gestion qui découlent du diagnostic écologique effectué en 2010.





PROTEGER

2010 est l'année du renouveau pour la Vallée des Cailles. Déjà classée Réserve Naturelle Volontaire 1999, la Vallée devrait passer en Réserve Naturelle Régionale en 2011. Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel ayant donné un avis favorable cette année. Le Conservatoire ayant renouvelé en 2009 sa convention de gestion avec la commune de Boncourt, propriétaire des terrains de la Vallée, le plan de gestion sera renouvelé en 2010.



GERER

L'entretien du sentier a été réalisé par l'ADSEA avec la réparation des deux barrières d'accès vandalisées. La pose de pieux anticirculation a dû être réalisée pour limiter le passage répété d'engins motorisés tels que les quads et motos.

La fauche des pelouses a été réalisée en hiver par l'ADSEA dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Une réunion concernant la gestion de la fréquentation sur le site s'est déroulée en mairie et a réuni les élus communaux d'Anet, Rouvres et Boncourt ainsi que l'ONF, les chasseurs, un agriculteur et le conservateur du site. Cette réunion doit déboucher sur une coordination des moyens mis en œuvre par les communes pour empêcher la circulation des véhicules à moteur sur les chemins communaux arrivant au site de la Vallée des Cailles.



VALORISER

Découvertes accompagnées :

Pendant le premier semestre 2010, le Conservateur bénévole du site, Kévin Le Briand, a proposé 2 animations grand public gratuites en partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir dans le cadre de « Nozidéo ».

La première s'est déroulée le samedi 5 juin sur le thème de la « Découverte de la flore et des orchidées » dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Environnement. La deuxième, le Samedi 26 Juin, était une « Sortie nocturne à la découverte de la faune ». Ces animations ont rencontré un vif succès en totalisant une fréquentation de 31 visiteurs.

La balade du samedi 10 juillet organisée et animée par l'animatrice du Conservatoire sur le thème des « Insectes de la Vallée des Cailles » a dû être annulée faute de participants tandis que celle du samedi 4 septembre animée par Kévin Le Briand sur le thème « Faune et flore de septembre dans la Vallée des cailles » a intéressé seulement 2 personnes.

De plus, Le 19 juin, Kévin Le Briand a animé gratuitement une sortie nocturne pour 19 enfants et 8 encadrants de l'école de Berchères-sur-Vesgres. Cette sortie devrait se renouveler en 2011. Le lendemain, le 20 juin, il faisait découvrir le site gratuitement à 24 personnes de l'Amicale des Vallées qui est une association de marcheurs de Dreux.

Aménagements et accueil du public :

A l'occasion de la bourse touristique d'Eure-et-Loir le 1^{er} avril à laquelle participait le Conservatoire, la plaquette de présentation du site préservé de la Vallée des Cailles a été largement diffusée auprès des Offices du Tourisme du département. Ces Offices sont régulièrement réapprovisionnés en plaquettes. Depuis le début de l'année, ce sont près de 300 exemplaires de cette plaquette qui ont été diffusés. L'achat de nouveaux panneaux « SITE NATUREL PROTEGES » a été fait, afin de mettre en place une signalétique claire.

Bulletin municipal :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Boncourt « Commune de Boncourt, verdure... et calme » et devrait être publié en décembre.



Tourbière des Froux, Manou

Conservateur : Jean-Louis GILLET



CONNAITRE

Renouvellement du plan de gestion

La tourbière des Froux est une réserve biologique dirigée gérée par l'ONF, qui a renouvelé le plan de gestion de la tourbière en 2009 et devra être validé début 2010. Une réunion de concertation s'est tenue sur le site le 25 mai.

Les propositions retenues pour la gestion du site sont la réalisation d'ouvertures à partir des trouées naturelles dans l'aulnaie-frênaie, dans le prolongement de la lande au niveau des anciennes stations de trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*, rare plante des tourbières acides protégée en région Centre) ; étendre le pâturage jusqu'à la limite de la forêt (2 à 3m) au sud de la zone, à l'est dans la boulaie à *Carex* et au nord afin d'englober une partie des *Erica tetralix* dans la zone de pâture et voir leur évolution avec les chevaux (consommation ou non, développement...).

De plus, 3 zones d'étrépage de 50 m² et 5 zones de 25 m² seront rajoutées aux deux existantes ; le reste du milieu ouvert sera géré manuellement par élimination des ligneux uniquement.



GERER

Le pâturage réalisé par les chevaux depuis 2008 a eu un impact favorable car plusieurs espèces de la tourbière semblent profiter de l'ouverture des touradons à Molinie par le pâturage. C'est le cas notamment de la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium* [=polystachion]) et du *Carex* puce (*Carex pulicaris*).

En complément du pâturage, l'association d'insertion ESAT basée à la Loupe a réalisé une opération de coupe de rejets de saules sur le site. Par ailleurs un pâturage en enclos par 2 chevaux Konik Polski appartenant à monsieur Gillet, conservateur du site, a été mis en place pour l'entretien des milieux herbacés (limitation de la Molinie) sur la tourbière (1ha). Etant donné le niveau d'humidité de la tourbière en fin de printemps ce pâturage a été limité dans le temps (une semaine de pâturage) car les animaux s'enfonçaient trop dans la tourbe. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 animé par le Parc naturel régional du Perche.



VALORISER

Sortie publique

Le Conservatoire y organise une visite guidée annuelle au mois de juin. La sortie proposée le 13 juin dernier en partenariat avec le Conseil général, dans le cadre du mois du développement durable a dû être annulée faute d'inscriptions.

Animation scolaire

Le 1er avril, les 28 élèves du LEAP de Nermont sont venus assister à une présentation de trois sites naturels dans le Perche, la Tourbière des Froux, l'étang de la Benette et l'étang de l'Isle, afin de découvrir la méthodologie des plans de gestion et leur application en fonction des milieux naturels rencontrés.



Pelouse de Bleury, Bleury

Conservateur : poste vacant



PROTEGER

Un bail emphytéotique de 30 ans a été signé entre la Commune et le Conservatoire le 22 septembre 2010. Les pelouses de Bleury sont donc le 12^{ème} site protégé par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

Actions transversales ou hors site



PROTEGER

Parcelles communales de la ville de Dreux

Un travail est actuellement mené avec la ville de Dreux pour la protection de pelouses calcaires et boisements en propriété communale. Cet ensemble de 50 ha environ pourrait faire l'objet d'un partenariat dans le cadre d'un contrat de gestion. Ces parcelles font partie du Site d'Intérêt Communautaire de la Vallée de l'Eure (Natura 2000).

Base aérienne de Châteaudun

La Fédération des conservatoires des espaces naturels et le ministère de la défense ont signé une convention nationale de partenariat écologique en septembre 2009. Dans le cadre de cette convention, les responsables militaires de la base aérienne de Châteaudun ont contacté le Conservatoire afin de travailler sur un partenariat pour la gestion de parcelles de pelouses sèches présentes sur le site de la base aérienne. Une convention devrait être signée début 2011 et le plan de gestion sera rédigé à partir d'avril 2011 sur ce futur site d'environ 80 ha.

Camp militaire de Bouard (commune de Baignolet)

La Fédération des conservatoires des espaces naturels et le ministère de la défense ont signé une convention nationale de partenariat écologique en septembre 2009. Dans le cadre de cette convention, les responsables militaires de la base aérienne de Bricy ont contacté le Conservatoire afin de travailler sur un partenariat pour la gestion de parcelles de pelouses sèches présentes sur le site du camp militaire de Bouard (200 ha environ). Une réflexion est actuellement en cours afin de déterminer les potentialités de financement des opérations décrites dans la future convention.

La Ferté Vidame

Le site de la Ferté-Vidame est un des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil général d'Eure-et-Loir. Il s'agit de parcelles communales et de parcelles appartenant au département. Les 78 ha sont principalement composés de milieux humides : prairies, plans d'eau, boisements, mares... Après une première étude générale en 2008, le plan de gestion a été rédigé en 2010. Une convention de gestion devrait être signée durant l'année 2011.

La Vallée de l'Aigre

A la suite d'une étude coordonnée en 2006, une partie de la vallée a été définie comme Espace Naturel Sensible par le Conseil général d'Eure-et-Loir. En fin d'année 2010, le département a lancé une animation territoriale afin d'aboutir à de la maîtrise foncière. De son côté, le Conservatoire poursuit son accompagnement du Conseil général et une animation territoriale sur le reste de la vallée. Ces démarches pourraient aboutir à des contrats de gestion avec les collectivités propriétaires (communes et département).



Site de Prasville

En Beauce un bail emphytéotique est en cours de rédaction avec la société des Matériaux de Beauce (Groupe Lafarge Granulat) pour la maîtrise foncière de 40 ha sur des parcelles anciennement exploitées et non destinées à l'agriculture. Ce site fait partie de la zone de protection spéciale pour les oiseaux de Beauce (Natura 2000) et concerne un ensemble de 200 ha appartenant à cette même société et pouvant être réaménagé en prairies et jachères. Par ailleurs plusieurs pelouses calcaires classées Natura 2000 sont présentes à proximité du site, ce qui renforce l'intérêt de cet ensemble qui doit avoisiner 300 ha en Beauce.

Partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil général d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2008, les deux structures ont signé leur 10^{ème} convention de partenariat mais également une convention cadre pluriannuelle pour les années 2008 à 2010. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

Cette convention cadre pluriannuelle se décline selon deux axes :

Axe 1 : Préservation des espaces naturels et ruraux remarquables du département d'Eure-et-Loir

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire.

Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, plans de gestion des sites, suivis écologiques, inventaires, état des lieux.

b) Protéger les espaces

Maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), mise en place de protection réglementaire.

c) Gérer durablement

Gestion technique, gestion agricole, intégration des sites dans le contexte local (appropriation par les acteurs), chantiers de bénévoles

d) Valoriser pour sensibiliser

Animations grand public, animations scolaires, communication générale ou ciblée, supports pédagogiques in-situ.



Axe 2 : Les actions transversales

Pour l'année 2010, la convention entre le Conseil général et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre prévoit la réalisation des actions suivantes :

- 1 - *Mise en oeuvre d'un plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir*
- 2 - *Accompagnement des communes dans leur projet de gestion différenciée ou de valorisation de leur patrimoine naturel*
- 3 - *Valorisation du patrimoine naturel eurélien par l'organisation d'animations gratuites pour le grand public et d'une visite de site à l'attention des élus locaux*
- 4 - *Mise en oeuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites pilotes Espaces Naturels Sensibles potentiels*
- 5 - *Accompagnement du Conseil général pour la définition de sa politique "Espaces Naturels Sensibles"*
- 6 - *Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir*

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en oeuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « Projet coordonné pour la préservation des espaces naturels ruraux » élaboré par le Conservatoire.

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Ce document est un rapport final au 17 décembre 2010 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.

Il sera complété d'un tableau de bord de suivi de l'ensemble des actions. Ce document sera envoyé courant janvier 2011 au service Patrimoine naturel et loisirs-nature et sera mis à jour annuellement.

Mise en oeuvre du plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : *L'inventaire du patrimoine naturel des propriétés des collectivités et de l'Etat réalisé entre 2001 et 2007 sur 97 communes du département a mis en évidence la présence de mares dans la majorité des communes. Ces mares constituent souvent le seul élément de patrimoine naturel sur les propriétés communales. Elles posent régulièrement un problème de gestion. Le Conservatoire a mis en place une démarche sur ce thème, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés et a proposé un plan d'actions en 2007.*

En 2010, les opérations menées sont :

Co-animer avec le Conseil général le comité technique « Mares d'Eure-et-Loir » composé du Conseil général, de l'Association des Maires, du Muséum des Sciences Naturelles et de Préhistoire de Chartres, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), du Parc naturel régional du Perche, des 5 Pays, de l'association Eure-et-Loir Nature, du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), de l'Office national des forêts (ONF), de la Direction Départementale de l'Équipement 28 (DDE) et de tout organisme concerné par cette thématique.



► Une réunion a été organisée le 25 janvier afin de présenter les actions réalisées en 2009 et celles prévues pour 2010.

► Une réunion a été organisée le 2 mars autour des aspects de communication et information du plan d'action. L'objectif était de faire un bilan des outils de communications existant et de réfléchir aux outils à créer afin de sensibiliser au mieux les divers publics visés.

- accompagner les communes pilotes retenues en 2009 dans l'élaboration de leur cahier des charges et de leur demande de financement, suivre les réalisations techniques avec les entreprises durant les travaux et intégrer les demandes des communes faites en 2010.

► Depuis 2009, 54 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser. En deux ans, une commune d'Eure-et-Loir sur huit a donc déjà bénéficié d'au moins un conseil dans le cadre du plan d'action en faveur des mares !

► Les préconisations étant très hétérogène, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Un tableau de bord en cours de finalisation permettra un bilan exhaustif. Ce document de suivi sera présenté en début d'année 2011 au comité technique. Globalement, les communes se répartissent ainsi :

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières. Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements. C'est par exemple le cas de la commune de Clévilliers (photo ci-contre)

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées. Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare.



Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget. Il peut également s'agir de projet complexe qui demande des réflexions accrues en terme de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanent avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimatifs sommaires à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception.

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations. Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratique de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés.

- participer aux actions de communication sur le thème des mares, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

► Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. En 2010, 38 réunions ont eu lieu. Elles regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil général, le CAUE 28 et le Pays concerné. Durant l'année 2010, 63 élus ont été rencontrés lors de ces réunions.

- participer en lien avec les différents acteurs concernés à une démarche d'information/formation pour les entreprises.

► Cette action n'a pas été réalisée. Cette action suppose de réfléchir à une formation spécifique à la gestion de ces zones humides pour les entreprises.

- **établir une programmation des travaux 2011**, en tenant compte, entre autres, des évolutions concernant les mesures de lutte contre les incendies.

► Une réunion du comité technique sera organisée en début d'année 2011 pour informer le comité sur le bilan des actions réalisées en 2010 et de présenter la programmation pour l'année 2011. Elle définira notamment les communes rencontrées en 2010 et qui prévoient une réalisation de travaux sur 2011.

- **poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.**

► Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. **Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par une des structures animatrices (Conservatoire ou Conseil général). Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune et au Pays concerné.**

► En 2010, 11 communes non prévues initialement ont été rencontrées afin de répondre aux interrogations des élus ou de donner un avis sur l'état général d'une ou plusieurs mares communales. **Les communes rencontrées sont : Prunay-le-Gillon, Escorpain, Saint-Symphorien-le-Château, Saint-Sauveur-Marville, Chataincourt, Fontaine-les-Ribouts, Saint-Lubin-des-Joncherets, Saint-Lucien, Orrouer, Unverre et Corancez.**

► **Des étudiants du lycée de la Saussaye ont réalisé une étude sur la réhabilitation de la mare du lycée. Ce projet est intégré dans le plan d'action mares.**

► **Cette année et pour la première fois dans le cadre du plan d'action mares, un accompagnement est réalisé à l'échelle d'une communauté de communes : celle de la Beauce de Janville.** Dans un premier temps, il s'agit principalement de suivre 8 projets de réhabilitation de mares suite à un audit réalisé par un cabinet d'architecte paysagiste. 21 mares communales ont été recensées sur le territoire des 18 communes de la communauté de communes. Un état des lieux et un programme d'actions pourraient être proposés à l'échelle de ce territoire afin d'aboutir à la préservation d'un réseau fonctionnel de mares.

- **réaliser une animation de terrain sur une mare par Pays afin de présenter aux élus les travaux réalisés et leurs intérêts pour la faune, la flore et la qualité de l'eau**

► Cette action sera mise en œuvre en 2011 en fonction des réalisations effectives d'aménagement de mares communales sur 2010.

- **réaliser un document d'information pour les communes à partir des documents existants sur le thème des mares et de la biodiversité**

► Suite à la réunion du comité technique sur la valorisation et la communication autour du plan d'action mares d'Eure-et-Loir et compte tenu du nombre croissant de communes souhaitant être accompagnées, **une plaquette d'information générale sur le plan d'action mares semble être l'outil le plus urgent. Un projet de plaquette sera présenté au comité technique en début d'année 2011 afin d'aboutir à l'édition de ce document.**

► **Parallèlement, une réflexion sera menée autour du projet d'exposition sur les mares.** L'objectif serait de pouvoir présenter l'exposition dans les communes qui réalisent des travaux sur une ou plusieurs mares communales. Les cibles visées avec cet outil sont diverses : élus, grand public, scolaires... Elle permettrait de mettre à jour l'exposition réalisée en 1996 par le Muséum de Chartres.

► **La pose de panneau à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est en réflexion.** Ces panneaux suivraient une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'action en faveur des mares. Leur financement pourrait être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

► **Le Conservatoire inaugurera son site Internet en janvier 2011. Une place spécifique est prévue pour présenter le plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir.** Un lien sera à prévoir depuis les sites Internet des partenaires et membres du comité technique.

► **Certaines communes utilisent le compte rendu réalisé afin de rédiger un article d'information de la population pour le bulletin municipal.** C'est notamment le cas de la commune de Saint-Sauveur-Marville qui intégrera un article de plusieurs pages sur les mares communales dans son prochain bulletin.



- réaliser des inventaires naturalistes afin de préciser les préconisations d'aménagement et de gestion et de cibler les actions de lutte contre les espèces envahissantes

► Ces inventaires ont été réalisés progressivement sur l'année sur les mares des communes accompagnées. Ils concernaient principalement trois groupes d'espèces : les amphibiens (mars à juillet), les odonates (mai à août) et les espèces végétales invasives (toute l'année). Le bilan de ces inventaires n'a pas pu être réalisé pour l'instant compte tenu du nombre important de données récoltées. Il fera l'objet d'une présentation au comité technique en début d'année 2011.



Le Crapaud calamite : un amphibien patrimonial pour l'Eure-et-Loir !

Parallèlement, plusieurs stations d'espèces végétales envahissantes ont été découvertes. Une station a été éradiquée durant l'année 2010. Les autres stations devront rapidement bénéficier de travaux d'éradication pour éviter toute prolifération sur d'autres zones humides.



La Jussie : une invasive dangereuse pour la conservation des habitats naturels

BILAN GENERAL

Pour sa deuxième année de mise en œuvre, le plan d'action mares d'Eure-et-Loir monte significativement en puissance. Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en très forte progression pour atteindre en fin d'année 2010 un nombre total de 54 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des élus dans un souci de préservation de ces zones humides.

L'ensemble des actions sera présenté synthétiquement dans le tableau de bord de suivi des actions menées dans le cadre de la convention annuelle.

Il est à noter que les subventions du Conseil général aux communes pour la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du plan d'action seront dorénavant intégrées au FDAIC. Cette modification dans le système d'aide apportera moins de souplesse dans la mise en œuvre du plan d'action et reportera en 2012 les travaux sur les mares des communes n'ayant pas déposé de demande de subvention au 17 janvier 2011 (date butoir 2011 pour les dépôts des demandes de subvention).

Accompagnement des communes dans leur projet de gestion différenciée ou de valorisation de leur patrimoine naturel

Le Conservatoire poursuivra le travail entrepris avec la commune de Saint-Georges-sur-Eure en matière de gestion différenciée à l'échelle communale

► Comme en 2009, l'action s'est majoritairement orientée sur deux propriétés communales que sont les prairies en bord de la rivière Eure et le bras de déchargement de la rivière traversant la commune de part en part.

► 9 mars 2010 : rencontre en mairie afin de présenter le bilan de 2009 et les préconisations de gestion différenciée pour 2010 aux élus et aux agents du service technique. Cette réunion a fait l'objet d'une mise à jour du compte rendu présentant pour chaque espace naturel communal la gestion préconisée.



► 5 mai 2010 : visite de terrain afin de préciser aux agents techniques les actions de gestion à mener dans le cadre de la gestion différenciée.

► 6 juillet 2010 : participation à la rencontre découverte à destination des élus locaux sur Saint-Georges-sur-Eure sur le thème « Vers une autre approche pour la gestion des espaces communaux ». Présentation de la démarche mise en œuvre sur la commune. Une trentaine d'élus ont participé à cette rencontre.



► 9 juillet 2010 : deuxième visite de terrain pour observer les résultats de la mise en œuvre des préconisations de gestion différenciée. Comme en 2009, cette visite a été l'occasion d'observer le développement des espèces végétales peu communes et patrimoniales favorisées par la mise en œuvre des actions de gestion différenciée : le *Potamogeton pusillus* considéré comme rare en Eure-et-Loir et le *Ceratophyllum demersum* considéré comme assez rare en Eure-et-Loir.



► 1 octobre 2010 : troisième visite de terrain pour observer les résultats de la mise en œuvre des préconisations de gestion différenciée. L'objectif de cette rencontre était notamment de caler les actions de fauches tardives et de situer les zones laissées en bandes refuges sur les prairies.

BILAN GENERAL

La mise en œuvre de la gestion différenciée est maintenant complète sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure. Les services techniques et élus ont intégrés les objectifs et préconisations d'évolution des techniques de gestion.

La mise en œuvre des actions préconisées a été une réussite en termes d'aspect paysagé et de maintien de la biodiversité. Le suivi précis et fréquent du développement de la végétation dans le canal a notamment permis d'éviter les écueils de l'année 2009.

Valorisation du patrimoine naturel eurélien

► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires.

Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête de la Nature. Au niveau régional, ces animations peuvent s'inscrire dans le cadre de la Route du Blé et au niveau départemental dans le cadre de l'opération du Conseil général d'Eure-et-Loir « Nozidéo » qui est le Mois du Développement Durable du département.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voix de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie.

Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Ecomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure et Loir Nature...) sont privilégiées.

Le Conservatoire a notamment organisé durant l'année 2010 :

- 7 animations gratuites à destination du grand public :

→ le 22 mai aux Marais de Donnemain-Saint-Mames dans le cadre de la Fête de la Nature et de la Route du Blé,

→ le 5 juin sur le Vallée des Cailles dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Environnement et de Nozidéo,

→ le 5 juin à la Tourbière des Froux dans le cadre de Nozidéo,

→ le 26 juin à la Vallée des Cailles dans le cadre de Nozidéo,

→ le 26 juin à l'Etang de l'Isle dans le cadre de Nozidéo,

→ le 19 septembre aux Marais de Donnemain-Saint-Mames, 2 animations en partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la Route du Blé.

► Ces animations gratuites ont réuni 72 participants.

- 1 visite commentée d'une demi-journée sur un site naturel à destination des élus. Les modalités pratiques de cette visite sont définies en lien avec les services du Département.

► Cette rencontre a eu lieu le 20 septembre 2010. Elle a réuni une trentaine d'élus en salle puis sur le site naturel Conservatoire de l'Etang de la Benette à Senonches. Les élus sont toujours très intéressés par ce type de réunion d'information.



Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites pilotes Espaces Naturels Sensibles

Suite aux études menées en 2008 sur les sites pilotes de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil général, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur le secteur.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'EURE

Occupant 1180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartreuse et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.

a : Mise en œuvre et suivi des documents de gestion réalisés en 2009 à destination des collectivités

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition faite était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent. En 2009 trois documents de gestion pluriannuels ont été élaborés sur les propriétés des collectivités de Chartres, Chartres Métropole et Morancez. D'une durée de 5 ans, ces derniers sont un outil d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels. L'année 2010 est la première année de mise en place des actions préconisées dans les documents de gestion. Un certain nombre d'actions a déjà été réalisé.

Une **réunion avec chaque collectivité** a été organisée par le Conservatoire et le Conseil général afin de présenter et remettre le document aux élus et services techniques :

► le 16 février pour Morancez,

► une rencontre commune a eu lieu pour Chartres et Chartres Métropole le 16 mars. Une réunion de présentation a également été organisée avec les agents du service espaces verts de Chartres métropole afin de les sensibiliser (1^{er} avril).

Une **rencontre technique** a ensuite eu lieu avec le Conservatoire, les élus et services techniques des collectivités afin de prévoir les opérations de gestion à mener pour l'année 2010 :

► le 28 mars pour Chartres et Chartres Métropole,

► le 1^{er} juin pour Morancez, le propriétaire de chevaux faisant pâturer ses animaux sur la prairie de Gourdez à Morancez était également présent.

Suivi des actions sur la commune de Morancez :

► Un abattage d'une quarantaine de peupliers était prévu pour 2010 sur la prairie de Gourdez. Une rencontre a été organisée en avril par le Conservatoire, avec les élus et l'ESAT le Nid des Bois afin d'estimer la faisabilité et le coût de l'opération (photo ci-contre). La commune a signé le contrat d'exploitation. L'ESAT devait intervenir en septembre-octobre 2010 mais celle-ci a reporté les travaux en mars 2011.

► Concernant l'entretien de la prairie de Gourdez, le Conservatoire a rédigé le cahier des charges d'une convention à l'intention de la commune pour l'entretien de la prairie par le propriétaire de chevaux faisant pâturer ses animaux. 2 chevaux ont été mis en pâture.

► Sur deux peupleraies (42% des peupleraies) la strate herbacée a été broyée en automne. Sur les autres le broyage régulier a été conservé.



► Dans le but de sensibiliser les habitants de la commune à la réalisation des actions de gestion des espaces naturels sur la commune, le Conservatoire a rédigé un article paru dans le bulletin

Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	La prairie de Chartres et une partie des prairies de Chartres Métropole (prairies de Luisant) ont été fauchées en 2010 par un GAEC de façon gratuite. Une rencontre sur le terrain a été organisée par le Conservatoire avec les services techniques et les agriculteurs (28 mai). Le cahier des charges proposé dans le document de gestion a été accepté par ces derniers, le Conservatoire a rédigé ensuite les cahiers des charges inclus dans les conventions signées entre les collectivités et le GAEC. La fauche a eu lieu après le 15 juin en laissant des bandes refuges.	
	Début septembre un bilan par téléphone a été fait entre le Conservatoire, M. Stives (Responsable de la régie Espaces Verts à la ville de Chartres) et M. Besnard (GAEC). MM. Stives et Besnard étaient satisfaits de l'action.	Le 17 septembre une rencontre terrain a eu lieu avec les services techniques afin de faire le point sur la gestion différenciée des prairies. Les agriculteurs du GAEC ont fauché une partie des prairies. Les services techniques ont broyé entre le 6 et le 10 septembre les bandes refuges et le reste des zones prairiales en laissant des zones refuges le long des fossés. Pour l'année prochaine les techniciens pensent qu'il faudra laisser un peu moins de zones non fauchées le long des chemins pendant la période estivale car l'aspect visuel est négatif (beaucoup de graminées et oseilles).
	Le GAEC serait prêt à renouveler l'action si la qualité fourragère est satisfaisante. Un contact sera donc repris après l'hiver 2011.	
Pâturage des prairies		Le centre équestre (Le Carillon) qui faisait auparavant pâturer des chevaux n'a pu mettre à disposition que 3 chevaux en 2010. Pour 2011, les services techniques vont essayer de trouver d'autres chevaux auprès d'autres prestataires.
Elimination de la Renouée du Japon	Les techniciens ont réalisé une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Gestion des arbres têtards		- des jeunes sujets ont été plantés
		- une partie des arbres sera taillée en hiver 2011
Mise en place de seuils		Dans ce but, une réunion de travail a été organisée par le Conservatoire le 10 juin afin de réfléchir aux modalités techniques. Le Conseil général, la FDPPMA, le Vice-Président et le Responsable du Service Espaces Verts de Chartres métropole étaient présents. La DDT devait être présente mais n'a finalement pas pu venir à la réunion. Dans un premier temps un seuil sera réalisé par les services techniques (il devait être réalisé en septembre 2010 mais finalement n'a pas pu être fait). Il devrait donc être réalisé début 2011.

municipal du mois de juin.

Suivi des actions sur les collectivités Chartres et Chartres Métropole :

Mise en place des actions liées à la connaissance des espèces :

Dans le cadre des documents de gestion, des actions concernent la connaissance de certains groupes d'espèces avec la mise en place d'inventaires. En vue de la réalisation des études prévues en 2011 (oiseaux, insectes), des devis ont été demandés puis transmis aux collectivités. Chartres Métropole et la commune de



Morancez ne donnent pas suite aux propositions. La ville de Chartres a proposé un montant alloué aux études dans le budget prévisionnel et attend le vote du budget.

b : Elaboration de documents de gestion à destination des collectivités

En 2010, trois autres documents de gestion à destination des collectivités sont élaborés. Le choix des collectivités émane des enjeux définis dans l'étude 2008 et du volontariat des collectivités. Ces dernières sont Saint-Georges-sur-Eure, Thivars et Barjouville. Elles ont toutes approuvé la démarche lors des différentes rencontres en 2009 et ont donné leur accord pour la réalisation de ces documents. Des rencontres en 2010 avec ces collectivités ont permis d'affiner les connaissances sur les zones d'étude en échangeant sur la gestion mise en place jusqu'à ce jour sur les espaces naturels.

Dans le cadre de la réalisation des documents de gestion, une caractérisation des habitats naturels est effectuée. Elle s'appuie sur des inventaires floristiques réalisés de mai à juillet. Chaque habitat individualisé est rattaché à la typologie Corine biotopes (Bissardon & Guibal, 1997), nomenclature codifiée européenne. Les données de terrain sont retranscrites sous Système d'Information Géographique.

Inventaires spécifiques : Le manque de connaissances faunistiques de certains groupes est un constat de l'étude 2008.

- Des inventaires concernant les amphibiens, groupe d'espèces menacées de raréfaction, ont été réalisés entre les mois de mars et avril sur Saint Georges-sur-Eure. Ils ont concerné les zones de fossés et mares présentes sur les parcelles publiques. Les espèces recensées sont : la grenouille rieuse et la grenouille verte. L'inventaire s'est poursuivi avec une sortie en juillet.
- Des inventaires (non exhaustifs) sur les papillons ont été réalisés aux mois d'août - septembre et ont concernés des prairies sur le territoire des trois collectivités. Deux espèces patrimoniales ont été recensées : La Petite tortue (Liste rouge Centre) et l'Ecaille chinée (Directive Habitats).
- Un inventaire spécifique a été réalisé en 2009 concernant la Lathrée clandestine, espèce végétale déterminante ZNIEFF, se trouvant en limite d'aire de répartition nationale Est en Eure-et-Loir et considérée comme très rare dans le département. La Lathrée clandestine a été inventoriée sur les propriétés publiques de Nogent-sur-Eure, Fontenay-sur-Eure, Thivars, Mignières, Ver-lès-Chartres et propriétés de l'AAPPMA Gardonnette Chartraine. L'inventaire de cette espèce a été réalisé en 2010 sur les parcelles de la commune de Barjouville, mais aucune station n'a été identifiée.

En vue de préciser certaines actions de gestion sur la commune de Barjouville et d'établir des devis, des rencontres ont eu lieu en octobre avec des prestataires de travaux publics.

Réunions de concertation : Dans le but de présenter et d'échanger avec les élus des collectivités et acteurs autour des propositions d'actions des documents de gestion, des réunions ont été organisées avant la finalisation des documents. La réunion avec la commune de Barjouville a eu lieu le 5 octobre (le Conservatoire et le Conseil général étaient présents). La réunion avec la commune de Thivars a eu lieu le 9 novembre (le Conservatoire était présent). La réunion avec la commune de Saint-Georges-sur-Eure a eu lieu le 10 novembre (le Conservatoire était présent). Les propositions de gestion n'ont pas été remises en cause par les élus. Une réunion avec la société de pêche communale de Barjouville a eu lieu avec les élus communaux le 27 mai.

► La commune de Thivars a souhaité communiquer par son bulletin municipal sur l'élaboration du plan de gestion en présentant particulièrement la gestion des peupleraies. Le Conservatoire a rédigé un article qui a été envoyé à la commune en décembre 2010.

► La commune de Barjouville a souhaité organiser une réunion pour les habitants avec le Conservatoire et le Conseil général en vue de présenter le document de gestion, notamment les espaces naturels et les espèces. La réunion a eu lieu le 2 décembre et une trentaine de participants étaient présents.

► Les documents de gestion réalisés en 2010 ont été transmis au Service Patrimoine naturel et loisirs-nature du Conseil général en décembre 2010 et seront remis aux propriétaires concernés en début d'année 2011.



► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTE-VIDAME

Le Conservatoire met en œuvre les propositions issues de l'étude de 2008 concernant l'ENS de la Ferté-Vidame. Ce travail est réalisé en partenariat avec les services du Conseil général, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur le secteur. Le site d'étude de la Ferté-Vidame s'étend sur 95 hectares. Il accueille des milieux patrimoniaux diversifiés (prairies du parc du château, mégaphorbiaie, jonchaie, plans d'eau, boisements humides...) et riches (nombreuses espèces végétales et animales remarquables).



Elaboration d'un plan de gestion à l'attention des propriétaires

Dans le cadre de la réalisation des documents de gestion, une caractérisation des habitats naturels est effectuée. Elle s'appuie sur des inventaires floristiques réalisés de mai à juillet. Chaque habitat individualisé est rattaché à la typologie Corine biotopes (Bissardon & Guibal, 1997), nomenclature codifiée européenne. Les données de terrain sont retranscrites sous Système d'Information Géographique. Le plan du document est le suivant :

- Section A - Approche descriptive et analytique du site
- Section B - Diagnostic écologique, valeur patrimoniale et enjeux
- Section C - Gestion du site
- Section D - Bibliographie

Le document intègre des parties sous forme de fiches et est agrémenté de cartes.

Afin de déterminer la vocation à accueillir du public et l'intérêt pédagogique de l'ENS, différents acteurs ont pu être consultés en 2008 et 2009 (Pnr Perche, Commune de la Ferté-Vidame, Syndicat d'initiatives). Dans ce cadre, le 24 juin 2010 le Conservatoire a rencontré des techniciens **du Service Action culturelle du Conseil général**.

Réunions de concertation : Dans le but de présenter et d'échanger avec les propriétaires et acteurs autour des propositions d'actions de gestion du plan de gestion, des réunions ont été organisées avant la finalisation du document :

- Un point téléphonique a pu être fait avec Mme Chaton de l'ONF le 7 octobre,
- Le 18 novembre, le Conservatoire a rencontré M. Loiseau, Responsable du service Espaces Verts au Conseil général (pour les actions concernant le parc du château). Les propositions d'actions n'ont pas été remises en cause mais devront être probablement présentées au Conseil général plus globalement. Une nouvelle rencontre sera organisée au mois de mai 2011 afin de préciser techniquement les actions prévues pour l'année.
- Une rencontre a été organisée par le Conservatoire avec un responsable de l'association de pêche de la Ferté-Vidame le 18 novembre au sujet du bassin des Mousseuses pêché. La proposition d'action majeure de fauche tardive des rives ne sera réalisée que sur une partie dans un premier temps.
- Une rencontre a été organisée le 16 décembre par le Conservatoire concernant les parcelles communales. Le Conseil général, le Pnr Perche, la commune et le Conservatoire étaient présents. Les propositions d'actions n'ont pas été remises en cause. La commune est en attente d'une organisation des acteurs (Conservatoire, Pnr, Conseil général, ONF) et d'un accompagnement pour la mise en œuvre du plan de gestion.



Projet d'aménagement pour la valorisation : l'ENS de la Ferté-Vidame détient de forts enjeux de valorisation à la fois naturaliste mais également historique et culturel. Dans le cadre du plan de gestion des propositions en terme de valorisation naturaliste ont été faites. **Une réunion a été organisée le 19 octobre avec les élus de la commune, le Pnr, l'ONF, le Conseil général et le Conservatoire en vue de présenter et d'échanger autour des propositions, avant finalisation du document.**

Les conclusions de la réunion sont les suivantes :

- Valoriser l'ENS dans sa globalité,
- Pas de circuit unique mais des sentiers en marguerite au départ d'un point central (arboretum),
- Une approche basée sur l'interprétation et le ressenti,
- Une réflexion en fonction des publics, avec des fils conducteurs, contenus/thèmes et supports adaptés pour chacun et selon les situations de visite libre ou accompagnée.

► **Après organisation du jeu d'acteurs, une seconde réunion sera réalisée début 2011. Celle-ci aura pour but de confronter les visions des uns et des autres, de travailler à un cahier des charges (pour estimation du budget), de définir la répartition des rôles quant à la mise en œuvre de la valorisation sur l'ENS ainsi que de proposer un échéancier de travail.**

► **Le plan de gestion a été transmis au Service Patrimoine naturel et loisirs-nature du Conseil général en fin d'année et sera remis aux propriétaires début 2011.**

Accompagnement du Département pour la définition de sa politique "Espaces Naturels Sensibles"

► ETAT DES LIEUX DE LA PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL EN EURE-ET-LOIR

a : Objectifs

Proposer des zones d'intervention « Espaces Naturels Sensibles » afin de permettre au département d'Eure-et-Loir d'orienter ses aides dans le cadre de sa politique environnementale.

Proposer des critères pour déterminer l'éligibilité de milieux naturels ou d'espèces floristiques et faunistiques.

b : Méthodologie

Mise en place d'un comité technique comprenant les acteurs du patrimoine naturel eurélien : Conseil général d'Eure-et-Loir, Parc naturel régional du Perche, Eure-et-Loir Nature, Muséum des sciences naturelles et de préhistoire de Chartres, Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Fédération départementale des chasseurs d'Eure-et-Loir, Conservatoire botanique national du bassin parisien, Office National des Forêts et Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs d'Eure-et-Loir.

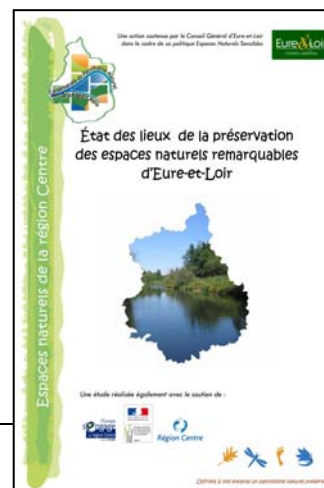
Recensement des informations disponibles sur l'identification des espaces naturels remarquables connus (ZNIEFF, Natura 2000), sites protégés et sites gérés. Identification des milieux et espèces à enjeux présents en Eure-et-Loir.

Etablissement des critères d'éligibilité des milieux et des espèces, et des critères d'intégration des sites naturels.

c : Opérations menées

► **Le document « Etat des lieux de la préservation des espaces naturels remarquables d'Eure-et-Loir » a été finalisé et envoyé fin mars au service patrimoine naturel et loisirs-nature du Conseil général. Il présente une synthèse de l'ensemble des informations récoltées et cartographie certaines d'entre elles. Son sommaire est le suivant :**

- 1 - Présentation de l'étude
- 2 - Caractériser les Espaces Naturels Remarquables
- 3 - Caractériser les sites préservés (sites gérés et sites protégés)
- 4 - Caractériser la préservation des espaces naturels remarquables
- 5 - Les régions naturelles du département d'Eure-et-Loir
- 6 - Synthèse



- 7 - Orientations et perspectives
- 8 - Propositions

► **Sur la base de l'ensemble des informations de cet état des lieux de la préservation des espaces naturels remarquables d'Eure-et-Loir, les propositions s'orientent sur plusieurs actions :**

- **La création d'un réseau de sites pilotes** sur lesquels le Conseil général d'Eure-et-Loir pourrait agir prioritairement par acquisition en propre et gestion en régie ou gestion déléguée à un organisme disposant de compétences reconnues en termes de gestion d'espaces naturels. Dans un premier temps et en l'attente d'un véritable inventaire des Espaces Naturels Sensibles du Département, ce réseau pourrait être constitué de 6 sites.



- **Sur les autres sites et dans le même temps, des aides aux acquisitions par les Communes, avec obligation d'engagement vis-à-vis de la gestion durable ou de contractualiser une gestion déléguée à un organisme** disposant de compétences reconnues en termes de gestion d'espaces naturels et aides aux acquisitions par le Conservatoire sur des secteurs à enjeux ou en l'absence de Collectivité motivée. Action accompagnée d'aides à la valorisation, la connaissance et la gestion.

- **La création de programmes d'actions spécifiques pour des espaces naturels remarquables particuliers (pelouses sèches, mouillères...) ou des groupes d'espèces à enjeux: (chauves-souris, batraciens...)**



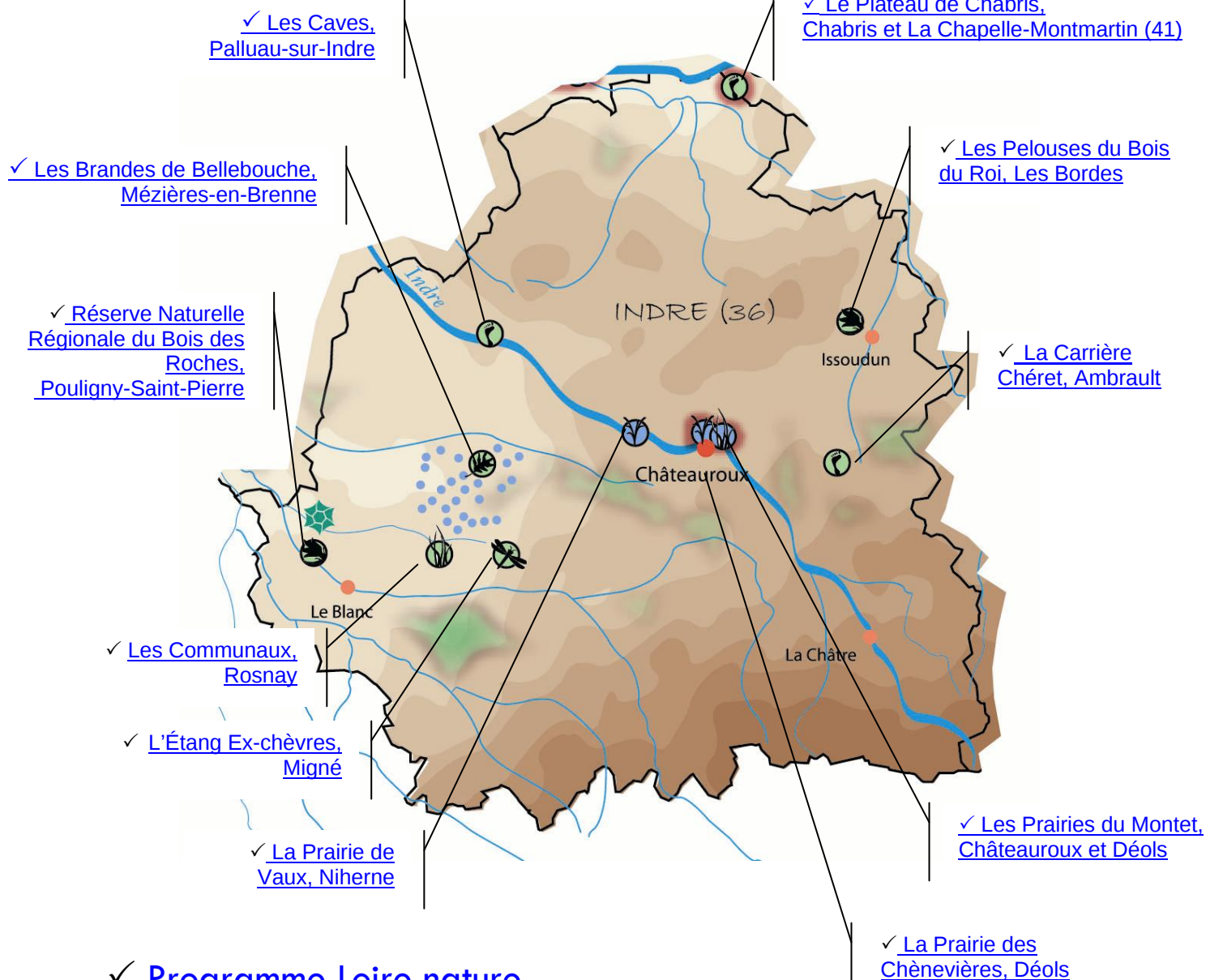
ASSEMBLEE GENERALE – 16 avril 2011

Rapport d'activités 2010

Département de l'Indre
Délégué départemental : Michel PREVOST



✓ Espaces Naturels Préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



Le Plateau de Chabris, Chabris et La Chapelle-Montmartin (41)

Conservateur : Claude CHOTTIN



GERER

Pour favoriser la population d'Outardes canepetières présente sur le site, des travaux agricoles spécialisés ont eu lieu. Au mois de janvier, certaines parcelles ont été broyées pour améliorer la mosaïque de milieux. Le mois de septembre a vu se réaliser des travaux de semis de lotier et de trèfles blancs.

Les travaux agricoles sont réalisés avec M. Laurent RIOLLET.



VALORISER

Animation grand public

Le Conservatoire a organisé une sortie à destination du grand public le samedi 2 octobre où Laurent RIOLLET a pu présenter les travaux agricoles qu'il effectue sur le site. Dix personnes dont un adhérent ont ainsi participé à cette découverte.

Malgré l'absence d'Outardes, cette sortie fut l'occasion, en plus de la présentation des travaux agricoles, de s'intéresser également à la petite faune du site, insectes et araignées encore présents ainsi qu'à la flore de ces plaines agricoles.

Animation outarde par Indre Nature

Une sortie sur la découverte des Outardes a été animée par l'association Indre Nature le samedi 12 juin à laquelle ont participé douze personnes. Lors de cette sortie, cinq mâles Outardes et une femelle ont pu être observées.

Animation outarde par la Fédération de chasse du Loir-et-Cher

Une sortie sur la découverte des Outardes a été animée par Jean-Michel LETT de la Fédération de chasse du Loir-et-Cher le samedi 29 mai à laquelle ont participé neuf personnes dont deux enfants. Lors de cette sortie, trois mâles Outardes chanteurs ont pu être observés ainsi que quelques œdicnèmes criards.

Film outarde pour le Conseil général 41

Laurent CHARBONNIER a fait une demande auprès du Conservatoire pour filmer l'Outarde sur le plateau de Chabris. Jean-Michel LETT de la fédération de chasse du Loir-et-Cher a géré la localisation de l'affut et les conditions.

Les Caves, Palluau-sur-Indre

Conservateur : Jean-Emmanuel FRONTERA



CONNAITRE

Les Caves à Palluau-sur-Indre constituent un site d'intérêt national pour l'hivernage des Chauves-souris, 3^{ème} plus grand site de la région Centre derrière les Carrières de Bourges (18) [plus de 5000 individus hivernants] et la Grotte des Usages à Veaugues (18) [plus de 2000 individus].

Le suivi de l'hivernage des Chiroptères effectué, comme chaque année, par le Conservateur le 8 février 2009 a permis de recenser 2018 individus au total avec, entre autres, 1321 Murins à oreilles échancrées, 394 Grands Rhinolophes, 21 Rhinolophes euryales et 52 Grands Murins.





PROTEGER

Le 16 juin 2009, le Conseil d'Administration autorise l'extension du site des Caves de Palluau (2 dernières caves : parcelles AK269 et AK 106) par la maîtrise d'usage auprès du propriétaire du Château.



GERER

Ce site n'a pas fait l'objet d'action de gestion particulière en 2010, en dehors de la surveillance et de l'entretien général des entrées par le conservateur.



VALORISER

Animation grand public

Cette animation, qui s'est déroulée le samedi 28 août dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris, a réuni treize personnes dont trois enfants.

Afin de limiter le nombre de participants, en particulier pour la visite des caves, cette sortie était limitée à 15 personnes.

La soirée débuta autour d'un diaporama présentant les mœurs de ces étonnants mammifères puis une visite des caves a entraîné le public présent dans le monde souterrain des chauves-souris.

Ainsi, immobile et se laissant observer de longs instants, un Murin à oreilles échancrées a su mobiliser tous les regards.

Les Pelouses du Bois du Roi, Les Bordes

Conservateur : Elisabeth SIEBER



CONNAITRE

Dans le cadre de la réalisation du plan de gestion, le site a fait l'objet d'une cartographie des habitats et d'un inventaire faune-flore.



PROTEGER

Rencontre des communes des Bordes et d'Issoudun pour la signature de la nouvelle convention de gestion par le Délégué Départemental et le Chargé de mission territoriale au mois d'octobre 2010. En attente de la délibération de la commune pour la finalisation du partenariat.



GERER

Chantier d'automne

A nouveau, cette année a été organisée un chantier ouvert au public dans le cadre de l'opération nationale « chantiers d'automne » le samedi 16 octobre et qui s'est déroulé sur un après-midi.

Malgré le mauvais temps, douze personnes dont un adhérent ont participé à cette action encadrée par le chargé de gestion écologique accompagnée de la conservatrice.

A cette occasion, un interview radio sur France Bleu Berry a été enregistré le 11 octobre et des affiches ont été déposées sur les communes d'Issoudun et des Bordes.



Chantier scolaire

La classe des BEPA EAENR du lycée agricole de Châteauroux sont venu entretenir une partie du site, pour la dernière fois avant la dissolution de cette formation.

Les pelouses du site ont été entretenues pas une action de fauche avec exportation effectuée par l'association d'insertion « Le Relais » de Saint Doulchard.



VALORISER

Animations grand public

A l'occasion de la fête de la nature, une animation a été animée par la conservatrice accompagnée du délégué départemental et qui a rassemblé vingt cinq personnes.

Chantier d'automne

voir partie Gérer ci-dessus

La Carrière Chéret, Ambrault

Conservateur : Jean-Pierre FONBAUSTIER



CONNAITRE

Un inventaire malacologique a été réalisé par Alain Thomas le 21 Novembre 2009 lors du « chantier d'automne » sur le Site. 17 espèces ont été recensées.

Les espèces présentes dans la Carrière de Chéret sont représentatives d'un point de vue malacologique du milieu et n'ont pas de statuts particuliers de protection.



GERER

Le chemin de découverte du site a été entretenu par l'association d'insertion « Solidarité Accueil » de Châteauroux.



VALORISER

Animation grand public

Une sortie a été programmée en partenariat avec l'association Indre nature dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille. Ce sont ainsi dix personnes dont deux enfants qui se sont retrouvées le mardi 4 mai en soirée sur la carrière Chéret, à la recherche du Triton crêté. Après une visite dans le fond de la carrière pour découvrir le site dans son ensemble et son histoire, nous nous sommes dirigés sur les bords de la mare, quasiment asséchée afin d'y observer la faune encore présentes. Ainsi, à la lumière des lampes de poche et équipés de troubleau, Romuald Dohogne d'Indre Nature et Sandra Gonzaga du Conservatoire ont montré aux personnes présentes de nombreuses larves de Salamandre ainsi que des Tritons palmés mais surtout des Tritons crêtés (un mâle et trois femelles) qui illustrent magnifiquement l'intérêt de cette petite mare. Une ponte de Triton crêté repérée par l'œil averti de l'animateur d'Indre Nature a permis d'expliquer la reproduction de cette espèce rare, fragile et protégée. Cependant, au vue de l'état de la mare quasi asséchée, la survie de ces pontes à poser beaucoup de questions.

Malgré une forte pluie qui nous a accompagnés durant une bonne partie de la soirée et qui n'a démotivé aucune personne parmi le public présent, ce fut un moment riche en échanges et en observations.



Jean-Pierre Brazs et Xavier Bazot, deux des quatre artistes participant au projet « regards croisés sur la carrière Chéret » étaient présents et ont pu ainsi parler de leur travail sur la carrière. A noter qu'une journaliste de la Nouvelle République nous a suivi une partie de la soirée.

Projet artistique « regards croisés sur la carrière Chéret »

Inauguration du projet

L'inauguration du projet a eu lieu le vendredi 7 mai sur la carrière afin de présenter le travail accompli par Jean-Pierre Brazs. Ainsi Jean-Pierre a pu présenter et commenter les deux œuvres réalisées, représentant l'espèce *Talvera pictoralis*, sur les deux fronts de taille de la carrière. Xavier Bazot, également présent, a également présenté son travail d'archivage sur l'histoire des carriers ayant travaillé au temps où la carrière était encore en activité.

Une vingtaine de personnes dont le Maire d'Ambrault ont ainsi participé à cette restitution, en présence de journaliste de la Nouvelle République et de BIP TV.

Vernissage de l'exposition de Magali Ballet

Le jeudi 18 novembre s'est déroulée l'inauguration de l'exposition Carrera obscura, la nuit pétrifiée de Magali Ballet ainsi que la présentation des recherches historiques menées par Xavier Bazot sur les carriers de Bois Ramier.

L'après-midi fut consacré à l'accueil des scolaires par les artistes. Malgré un envoi de dossiers à tous les établissements scolaires de la commune par la médiathèque d'Issoudun, seulement deux classes de CM1 de l'école Saint-Exupéry à Issoudun ont profité de la présence des artistes. A noter que ces deux classes avaient également découvert la carrière lors d'une animation avec le Conservatoire quelques jours auparavant.

Puis, en fin d'après-midi, André Laignel, maire d'Issoudun et Michel Prévost, délégué départemental de l'Indre pour le Conservatoire, ont présenté leur allocution devant une cinquantaine de personnes suivi des présentations de Magali Ballet et Xavier Bazot.

Le vernissage s'est déroulé à la médiathèque Albert Camus d'Issoudun, qui a soutenu de manière importante le Conservatoire dans la communication autour de ce rendez-vous.

BIP TV ainsi que le journal la République étaient également présents.

Animations scolaires

Dans le cadre du projet artistique « regards croisés sur la carrière Chéret », deux classes de CM1 de l'école Saint-Exupéry d'Issoudun ont bénéficié d'une sortie de découverte sur le site le vendredi 12 novembre malgré le froid et l'humidité, afin de compléter leur rencontre avec les artistes Magali ballet et Xavier Bazot prévue quelques jours plus tard dans le cadre du vernissage de l'exposition de Magali Ballet à la médiathèque d'Issoudun.

Réserve Naturelle Régionale du Bois des Roches, Poulligny-Saint-Pierre

Conservateurs : Denis VANDROMME et Pierre PLAT



CONNAITRE

Diagnostic du plan de gestion

Tout d'abord, le plan de gestion 2012-2023 a débuté en 2010 avec le diagnostic écologique du site : cartographie des habitats, localisation des plantes patrimoniales, inventaire floristique et entomologique avec l'aide des conservateurs.

Sur une durée de 15 jours, un inventaire des syrphes par piège malaise a permis de recenser 10 espèces dont *Caliprobola speciosa*, espèce liée au bois mort.

Les inventaires entomologiques ont permis de contacter des nouvelles espèces : parmi les lépidoptères, le lycaenidé Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*) et le Noctuidé *Hadena albimacula*.

Parmi les vertébrés, de nouvelles observations du Faucon pèlerin nous permettent d'espérer une prochaine installation sur les falaises sur site.



Le bilan des observations depuis 1992 a permis de recenser 356 espèces floristiques et 369 espèces faunistiques la Réserve Naturelle Régionale du Bois des Roches à Pouligny-St-Pierre. Ces inventaires ont permis d'atteindre un bon niveau de connaissance pour 8 groupes taxonomiques différents. La Réserve Naturelle Régionale du Bois des Roches à Pouligny-St-Pierre fait partie des espaces naturels les mieux connus du réseau des sites du Cen Centre.

Suivi de la population de Rhinolophe euryale

Tout d'abord, le comptage hivernal de la Grotte Chabot réalisé par Indre Nature a permis de constater l'hivernage de 150 Rhinolophes euryales le 2 février 2010, ce qui confirme l'implantation d'une population sur ce secteur de la Creuse.

De manière complémentaire, 11 autres cavités ont été suivies permettant ainsi de recenser au total 301 chauves-souris.

Suite au suivi estival réalisé en juin et juillet 2009, la présence d'une colonie de parturition de Rhinolophe euryale sur le secteur de la R.N.R. du Bois des Roches a été confirmée avec environ 700 individus (adultes et juvéniles) associés à 220 Murins à oreilles échanquées (pas de preuve formelle de reproduction pour cette espèce).

Le suivi du transit automnal a permis de recenser 657 Rhinolophes euryales en transit, le 12 octobre 2010.

Ainsi, le suivi des Chauves-souris réalisé en 2010 a permis de combler nos lacunes sur les différents gîtes occupés du secteur de la R.N.R. du Bois des Roches tout au long de l'année et de suivre le gîte de reproduction du Rhinolophe euryale découvert en 2009.



PROTEGER

Rencontre sur site du PNR et des riverains au mois d'octobre 2010 pour entamer un dialogue sur le site et mieux intégrer le Conservatoire dans le cadre local



GERER

Du fait de l'aménagement du sentier par un propriétaire riverain empêchant l'accès au site à un véhicule, le PNR Brenne n'a pas pu cette année réaliser le pâturage. Dès 2011, cette action sera de nouveau reconduite.

L'entreprise d'insertion « Idée en Brenne » a réalisé l'entretien des pelouses et du sentier du site.



VALORISER

Animation Conservatoire

Animé par les deux conservateurs du site accompagné de l'animatrice du Conservatoire, la sortie destinée au grand public a été organisée le dimanche 16 mai pour présenter les richesses naturelles de ce site exceptionnel, les mesures de gestion mises en place, ainsi que la réglementation liée à son statut. Cette visite a réuni douze participants dont deux enfants. Le beau temps était au rendez-vous !

Chapitre nature

Dans le cadre du festival « Chapitre nature » qui s'est déroulée du 13 au 16 juin au Blanc, plusieurs sorties se sont déroulées sur le Bois des Roches.

Vendredi 14 mai : sortie sur le thème de l'évolution du paysage organisée par le CPIE Brenne Pays d'Azay à laquelle ont participé six personnes

Samedi 15 mai : sortie sur le thème des papillons de nuit encadrée par Denis Vandromme et organisée par Indre Nature. Seize personnes dont trois enfants ont participé à cette soirée de découverte.

Dimanche 16 mai : sortie sur le thème des petites bêtes vivant sur le Bois des Roches organisée par le CPIE Brenne Pays d'Azay à laquelle ont participé cinq enfants.



Formation scientifique

Mardi 29 juin : visite du groupe en formation sur le thème des lépidoptère, encadrée par Tony Williams et organisée par le CPIE Brenne Pays d'Azay, avec les quinze participants de la session.

Mercredi 15 septembre : visite du groupe suivant la formation proposée par le CPIE sur le thème de l'esquisse de la nature et le quotidien des hommes avec sept personnes.

Réseau des Ecomusées de la Brenne

Organisée par le musée archéologique de Martizay et encadrée par Jean Claude Marquet, une sortie s'est déroulée le samedi 11 septembre dans le cadre du programme « des hommes, un pays, une histoire » du réseau des écomusées de la Brenne. Une vingtaine de personnes ont ainsi pu découvrir l'intérêt archéologique du site avec description de la grotte des vagabonds, de l'abri Charbonnier ainsi que l'abri Fritsch.

Etude de fréquentation

Erika Polster, étudiante en 2^{ème} année de Master Sciences de l'Environnement du Territoire et de l'Economie, mention Ingénierie du développement durable, a travaillé sur l'étude de fréquentation de la réserve naturelle du Bois des Roches. Ce stage, d'une durée de six mois, a débuté le 12 avril pour se terminer le 10 septembre. Cette étude se décompose en 4 parties :

Potentiel touristique : Une partie de ce stage a consisté à dresser un bilan sur le potentiel touristique et les contraintes liées au site, ceci par le biais de différentes rencontres auprès des structures d'accueils du public aux alentours du site.

Etude quantitative : elle a été réalisée à partir des données fournies par les trois écompteurs installés sur le site, qui permettent de relever les entrées et les sorties pour chacun d'entre eux. Ainsi, ont pu être analysés les déplacements des visiteurs sur le site, ce qui a permis de comprendre alors le cheminement suivi par les personnes. Cette analyse a pour but de définir comment mieux gérer et diriger la fréquentation sur le site.

Etude qualitative : avant l'arrivée d'Erika, un groupe d'étudiantes de l'université Agros Campus de Rennes ont établi des questionnaires envoyés aux différents acteurs sur le secteur de la réserve : offices de tourisme, centres équestres, écoles, hébergeurs.... afin d'estimer leur connaissance du site et leurs attentes quant aux aménagements possibles.

Puis Erika a complété cette étude d'une part en faisant des permanences sur le terrain afin de pouvoir questionner les visiteurs et d'autre part en rencontrant les acteurs principaux autour du site. Cette étude qualitative aura donc permis de connaître les attentes des utilisateurs identifiés ou potentiels du site et de réfléchir à d'éventuels aménagements.

Propositions pour canaliser et accueillir le public : Une fois l'analyse du potentiel touristique réalisée, ainsi que les études quantitative et qualitative de la fréquentation, puis en tenant compte des contraintes techniques et écologiques du milieu, Erika a pu réfléchir à des propositions d'amélioration des aménagements pour l'accueil du public. Ces derniers portent sur plusieurs critères :

- signalétique routière
- signalétique sur site
- aménagement pour l'accueil et l'information à l'entrée du site
- aménagement pour l'information sur le site même
- Support et outil de communication sur la Réserve Naturelle du Bois des Roches

Cette étude sera insérée dans le plan de gestion qui sera finalisé en 2011 et les propositions discutées en comité consultatif de gestion en 2011 également.



Les Communaux, Rosnay

Conservateur : Tony WILLIAMS



CONNAITRE

Le suivi du Damiers de la Succise [*Euphydryas aurinia aurinia*] a été réalisé le 3 juin 2010 et complété par le suivi des habitats de l'exclos à Succise des prés [*Succisa pratensis*] en octobre 2010. La tentative de cartographie des nids a été infructueuse.

Le plan de gestion 2011-2020 a été validé par le conseil scientifique le 1er juin 2010 puis en Conseil d'administration le 3 juillet 2010. Le site sera entretenu par pâturage et pâturage sur regain. Les principales actions de gestion prévues sont une augmentation de la pression de débroussaillage sur l'exclos à damier et la mise en défend de la mare.



PROTEGER

Au mois de décembre 2010, rencontre de l'agriculteur en place dans le cadre de la prise de fonction du Chargé de mission territoriale. Le même jour, rencontre du maire et du Conservateur pour entretenir le relationnel entre la commune et le Conservatoire sur un site où ce dernier est en Bail emphytéotique. Le constat est positif, la mairie est aujourd'hui satisfaite du travail réalisé sur le site par le Conservatoire.



GERER

Le Conservatoire a noué un partenariat avec un jeune agriculteur local pour l'entretien du site et son pâturage.

L'ensemble des actions de gestion a été entrepris en collaboration avec la Mairie de Rosnay, propriétaire du site.

L'entreprise d'insertion « Idée en Brenne » a réalisé l'entretien de l'exclos, conformément au plan de gestion.



VALORISER

Animations grand public

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, deux rendez-vous ont été proposés au public :

Une réunion publique de présentation du plan de gestion qui s'est tenue le jeudi 3 juin à la salle des fêtes de Rosnay. Malgré la communication mise en place avec l'annonce dans le bulletin municipal, la pose d'affiches et un article dans la Nouvelle République, seulement trois personnes ont participé à cette présentation dont deux adhérents du conservatoire (Michel Prévost, délégué départemental et Tony Williams, conservateur du site) et un élu de la commune.

Suite à cette réunion, une sortie de terrain animée par Tony Williams, conservateur du site et l'animatrice du Conservatoire le samedi 5 juin a permis aux six personnes présentes de découvrir les communaux de Rosnay, leurs richesses faunistiques, floristiques avec en particulier l'emblématique Sérapias langue et la gestion adoptée pour préserver ce patrimoine. A noter la présence d'un journaliste de la Nouvelle République.

Animations réalisées par la LPO Brenne

Sorties en partenariat avec le PNR Brenne :

- 21 mai : Oiseaux, papillons et orchidées des communaux de Rosnay avec dix personnes
- 30 juillet : Rapaces de Brenne à laquelle ont participé onze personnes

Stage proposé par le CPIE Brenne Pays d'Azay et encadré par la LPO Brenne le 30 juin sur le thème des papillons avec neuf personnes.



Sortie avec les amis du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris sur la découverte générale du site avec 25 personnes qui s'est déroulée le 6 juin

Sortie avec un tour opérateur anglais : Naturetrek le 20 mai avec quinze personnes pour une découverte générale du site.

Les Brandes de Bellebouche, Mézières-en-Brenne

Conservateurs : Jean SERVAN, et François PINET

L'Étang Ex-Chèvres, Migné

Conservateurs : Jean-Louis SIMOULIN et Thomas CHATTON

Cette année a été marquée par la nomination, lors du Conseil d'administration du 12 juin 2010, aux fonctions de Conservateur adjoint de Thomas CHATTON.



CONNAITRE

Le suivi ornithologique de l'Étang Ex-Chèvres en 2010 a permis de recenser en particulier : deux couples de Grèbes huppés, un couples de Grèbe à coup noir, deux couples de Canards chipeau et 7 couples de Fuligules milouins.

Le Héron pourpré et le Milan noir sont supposés nicheurs sur le site en 2010 sans que les nids n'aient pus être observés directement.

63 couples de Guifettes moustac ont niché sur l'étang cette année.

Opération de baguage des poussins de Guifette moustac le mardi 6 juillet (soirée et nuit) par Laura Van Ingen de la LPO Brenne.



PROTEGER

Une rencontre a été organisée avec le maire de Migné au mois de septembre 2010. Un point a été fait sur les actions du Conservatoire et sur les objectifs visés sur l'étang ex-chèvre. Le relationnel est neuf avec la commune, l'équipe municipale a été élue nouvellement en 2008 et n'avait pas encore rencontré les salariés du Conservatoire.

Un travail a également été effectué pour la rédaction de la convention de mise à disposition SAFER pour la pêche qui doit se mettre en place dans le courant de l'année 2011.



GERER

La levée de l'étang a été entretenue par l'Association d'Insertion « Idées en Brenne ».

La pêche de l'étang a eu lieu le 8 décembre.



VALORISER

Animation grand public

Une visite du site a été proposée le samedi 19 juin qui a réuni cinq participants, le mauvais temps (pluie et vent) ayant découragé plusieurs personnes qui se sont finalement désistées.



Malgré ces conditions météorologiques, nous avons eu le plaisir d'observer les Guifettes moustac et leur poussins encore au nid, un couple de Grèbes à cou noir, un Héron pourpré se camouflant dans la saulaie ainsi qu'un couple de Grèbes huppés avec leurs jeunes.

La sortie s'est finalement terminée sous un beau soleil avec un public conquis par leurs observations.

Sortie pour le CHU Bretonneau

Dans le cadre d'un projet mené par l'antenne 37/41 du Conservatoire avec le CHU Bretonneau de Tours, une sortie a eu lieu sur l'Étang Ex-Chèvres avec seize personnes de l'hôpital de jour du CHU pour leur première sortie dans le cadre de ce projet. Sous un temps venteux et pluvieux, les participants ont démarré leur visite par un jeu de piste dans lequel ils ont du retrouver des images d'espèces phares du site. Arrivés sur la levée, équipés de jumelles et de longue-vue, ils ont pu observer les quelques oiseaux présents sur l'Étang. Les participants sont repartis ravis de leurs découvertes et se sont montrés très attentifs et intéressés.

Tournage de film

Suite à sa demande et après consultation de M. Bergeault, notre voisin, M. Van Ingen a accompagné un tournage de ARTE pour l'émission des "Racines et des ailes" sur le site de l'Étang Ex-Chèvres selon les conditions suivantes :

- 1 fois en semaines 23-24 pendant 2 heures
- 2 fois en semaine 26 et 27 pendant 3 heures. 3 à 4 personnes pour le tournage d'images de Guifettes. pas de mention du site et pas de véhicule.





Programme Loire nature

Les Prairies du Montet, Châteauroux et Déols

Conservateur : Michel PRÉVOST



GERER

Comme chaque année, M. DUMAS a fait pâturer le site et effectuer la fauche dans le cadre du cahier des charges de la CMD SAFER.

La Prairie des Chènevières, Déols

Conservateurs : Gisèle BOULANGER et Jeanny LABELLE

Cette année a été marquée par la nomination lors du conseil d'administration du 12 juin 2010 aux fonctions de Conservatrice adjointe de Jeanny LABELLE.



CONNAITRE

Le plan de gestion 2011-2020 a été validé par le conseil scientifique le 1er juin 2010, au Conseil d'administration le 3 juillet 2010 pour une validation finale par la commune de Déols.

Le site sera entretenu par pâturage de chevaux de Camargue. Les principales actions de gestion prévues sont la gestion du solidage et la conversion de la friche à bardane en prairie.



PROTEGER

Plusieurs rencontres ont été organisées avec la commune dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion 2010 permettant au chargé de mission territorial de faire un point avec les élus de la commune.



GERER

Mi-avril, nous avons eu le bonheur d'assister à la naissance d'un petit poulain. En parallèle, deux poulains sevrés ont été évacués du site pour rejoindre d'autres prairies.

La clôture d'enceinte du site a été entièrement rénovée par l'association d'insertion « Solidarité Accueil ». De même, le parc de contention et les barrières, en mauvais état et mal adaptés ont été rénovés ou remplacés.



VALORISER

Suite à un échange avec la mairie de Déols, nous avons convenu de programmer dorénavant que deux sorties par an, en les associant à des grandes opérations nationales telles que la soirée Loire nature ou les journées européennes du patrimoine.



Soirée Loire nature du samedi 12 juin

Cette année, le Conservatoire a fait le choix d'organiser la soirée Loire nature sur l'Ecoparc des Chênevières.

A cette occasion, plusieurs partenaires se sont associées à nous pour cette manifestation : la mairie de Déols, le Point info tourisme de Déols, Indre Nature, Berry Nature Environnement et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage., le Masque de Sganarelle.

Au programme de l'après-midi, stands, sorties de découverte animées par la mairie de Déols sur la faune et la flore de l'Ecoparc, le Conservatoire dans l'enclos à chevaux et Berry Nature Environnement sur l'écoute et l'observation des oiseaux de l'Ecoparc et jeu de piste pour les enfants de 8 à 12 ans ont rassemblé sur l'après-midi plus de cent cinquante personnes dont beaucoup de familles avec enfants.,

Puis à 19h, en présence du maire de Déols et du délégué départemental du Conservatoire, les enfants vainqueurs du jeu de piste se sont vus remettre leur prix, suivi d'un apéritif du terroir en présence d'une soixantaine de personnes.

Le spectacle du soir fut animé par le groupe théâtral de Déols, le Masque de Sganarelle qui ont pour l'occasion écrit et mis en texte ce spectacle sur le thème de l'eau. Costumes, mise en scène et histoire ont passionné un public d'une soixantaine de personnes jusqu'à la tombée de la nuit.

Le bon déroulement de cette manifestation est en grande partie dû au soutien technique des services de la mairie de Déols qui n'ont pas hésité à mobiliser jusqu'à la fin du spectacle matériel et personnel. Un grand merci à eux !!!!

Au final, tout le monde fut partant pour renouveler l'expérience l'année prochaine !

Journées européennes du patrimoine

L'animation s'est déroulée le dimanche 19 septembre à laquelle ont participé six personnes dont trois adhérents. Malgré l'affichage fait à cette occasion sur le panneau d'information ainsi que l'interview réalisé le samedi 18 sur radio France Bleu Berry, cette balade a mobilisé finalement peu de monde.

Sortie avec les adhérents d'Indre Nature

Encadrée par Gisèle Boulanger, conservatrice du site, une sortie a été proposée aux adhérents de l'association Indre Nature pour découvrir les Prairies des Chênevières, à laquelle ont participé sept personnes.

Animations scolaires

Un projet a été mené avec les deux classes de CP et les deux classes de CE1 de l'école Henri Wallon à Déols. Chacune des classes a participé à deux sorties de terrain. La première fut consacrée au jeu de piste sur la migration du crapaud, installé le long du sentier autour de l'enclos à chevaux. La deuxième sortie a permis aux enfants de pénétrer au cœur du site, d'être en contact direct avec les chevaux puis de découvrir la faune aquatique vivant dans les mares présentes dans les Prairies des Chênevières. Les enfants ont ainsi pu prendre conscience de l'intérêt de préserver ces prairies, du rôle des chevaux et de la vie qui existe dans les mares à l'intérieur de l'enclos.

Ce sont ainsi 99 enfants qui ont pu être sensibilisés lors de ce projet, à l'issue duquel chaque élève a reçu un diplôme Fréquence Grenouille accompagné d'un livret ainsi que d'un autocollant.

Communication générale

Article dans le Déols mag

Un article qui dresse un bilan de l'actualité sur le site est paru sur le Déols mag de décembre.

Affichage sur le panneau d'information : il a été réalisé par les deux conservatrices et le délégué départemental.

➤ Affiches liées à l'actualité du site :

- Février/mars : départ de deux poulains, fin de l'inondation, les sorties scolaires dans le cadre de Fréquence Grenouille puis la réalisation du nouveau plan de gestion du site.
- avril : naissance du poulain, annonce des sorties grand public, observation de certains oiseaux, changement des panneaux saisonniers



- mai : le comportement des chevaux, la soirée Loire nature, les actions principales prévues dans le futur plan de gestion,
- juin : nomination de Jeanny Labeille comme conservatrice, déroulement de la soirée Loire nature, départ d'un poulain
- juillet : le solidage du Canada, vandalisme au niveau de l'observatoire, photo d'Argiope à six pattes.
- Août : observation de la Germandrée des marais, suivi du site par les conservatrices, annonce de la sortie grand public, annonce des réunions techniques sur le suivi du troupeau et les futurs travaux de restauration de la clôture
- Septembre : début des travaux de restauration de la clôture, bilan de la sortie grand public, tentative de parage d'Orion
- Octobre : les chevaux et la bardane

➤ Affichettes descriptives d'une espèce

- Avril : le Populage des marais
- Mai : l'Iris faux-acore
- Juin : la Consoude officinale
- Juillet : la Reine des prés
- Août : le Caloptéryx éclatant
- Septembre : la Menthe aquatique
- Octobre : le Houblon

Point presse

Un point presse a été organisé sur le site le mercredi 22 septembre.

Etaient présents une journaliste de la Nouvelle République, le directeur de Solidarité Accueil, Virginie Guerteau et Virginie Levieil de la mairie de Déols, Gisèle Boulanger, conservatrice et Antoine Giffaut, chargé de gestion écologique.

L'objectif de ce rendez-vous était de communiquer sur les travaux de restauration de la clôture réalisés par l'association d'insertion Solidarité Accueil ainsi que les relations cordiales entre le Conservatoire et la Ville de Déols. N'ont pas été oubliées les conservatrices pour leurs rôles de surveillance et de communication ainsi que d'éducation des chevaux.

Réunion publique

Suite à la validation du plan de gestion des Prairies des Chènevrières, une réunion publique a été organisée en partenariat avec la mairie de Déols le mardi 16 novembre et à laquelle ont participé 15 personnes dont trois adhérents, la mairie de Déols et Virginie Levieil, maire adjointe aux espaces naturels et du développement durable de la ville de Déols.

La Prairie de Vaux, Niherne

Conservateur : Jean ELDIN



Actions transversales ou hors site



PROTEGER

Les Caves (Le Tranger)

Le Conservatoire était candidat à l'acquisition de cette cave depuis la fin des années 1990, mais un désaccord sur le prix de vente et l'estimation domaniale avait bloqué la négociation. Le liquidateur de biens chargé du suivi des biens du propriétaire a repris contact avec la SAFER du Centre en 2007.

Le 16 juin 2009, le Conseil d'Administration autorise l'acquisition des Caves du Tranger (parcelle AH40 [0,0171 ha]) qui devrait être signé au printemps 2011. Les Caves du Tranger constituent un site d'hivernage d'intérêt régional notamment avec 315 individus en 2009 pour les Rhinolophidés (114 Grands Rhinolophes et 72 Petits Rhinolophes).

La Carrière de la Roche du Ris (Baraize)

La société TARMAC granulats a souhaité rencontrer la Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre en juillet 2008 pour entamer une collaboration sur une ancienne carrière d'amphibolites au sein de laquelle s'est formée une intéressante zone humide paratourbeuse.

Cette réunion qui s'est tenue le 28 janvier a permis de découvrir et de confirmer l'intérêt de ces 3 ha (zone humide, falaises...).

Le 16 juin 2009, le Conseil d'Administration autorise une opération de maîtrise d'usage avec la société TARMAC granulats et de la propriétaire d'une partie du site. Malheureusement, cette dernière souhaite rouvrir la carrière avec la société GUIGNARD.

Le projet est aujourd'hui au point mort.

Relationnel avec le PNR

Une rencontre avec le PNR a été organisée au mois de septembre 2010. Un point sur la convention cadre les liants avec le Conservatoire a été fait, celle-ci s'achevant prochainement, il sera nécessaire de travailler à son renouvellement en 2011. Il a également été évoqué les projets d'acquisition en cours tel que : la lande d'ex-chèvre et l'étang Massé.



VALORISER

Conférence à la maison de la nature

Dans le cadre des vendredis soirs nature organisés par la maison de la nature et de la Réserve à Saint-Michel-en-Brenne, le Conservatoire a présenté son action en Brenne à travers les sites de la Réserve naturelle du Bois des Roches, des Communaux de Rosnay et de l'Etang Ex-Chèvres. On peut regretter le faible taux de participation puisque seulement neuf personnes étaient présentes dont quatre adhérents du Conservatoire.



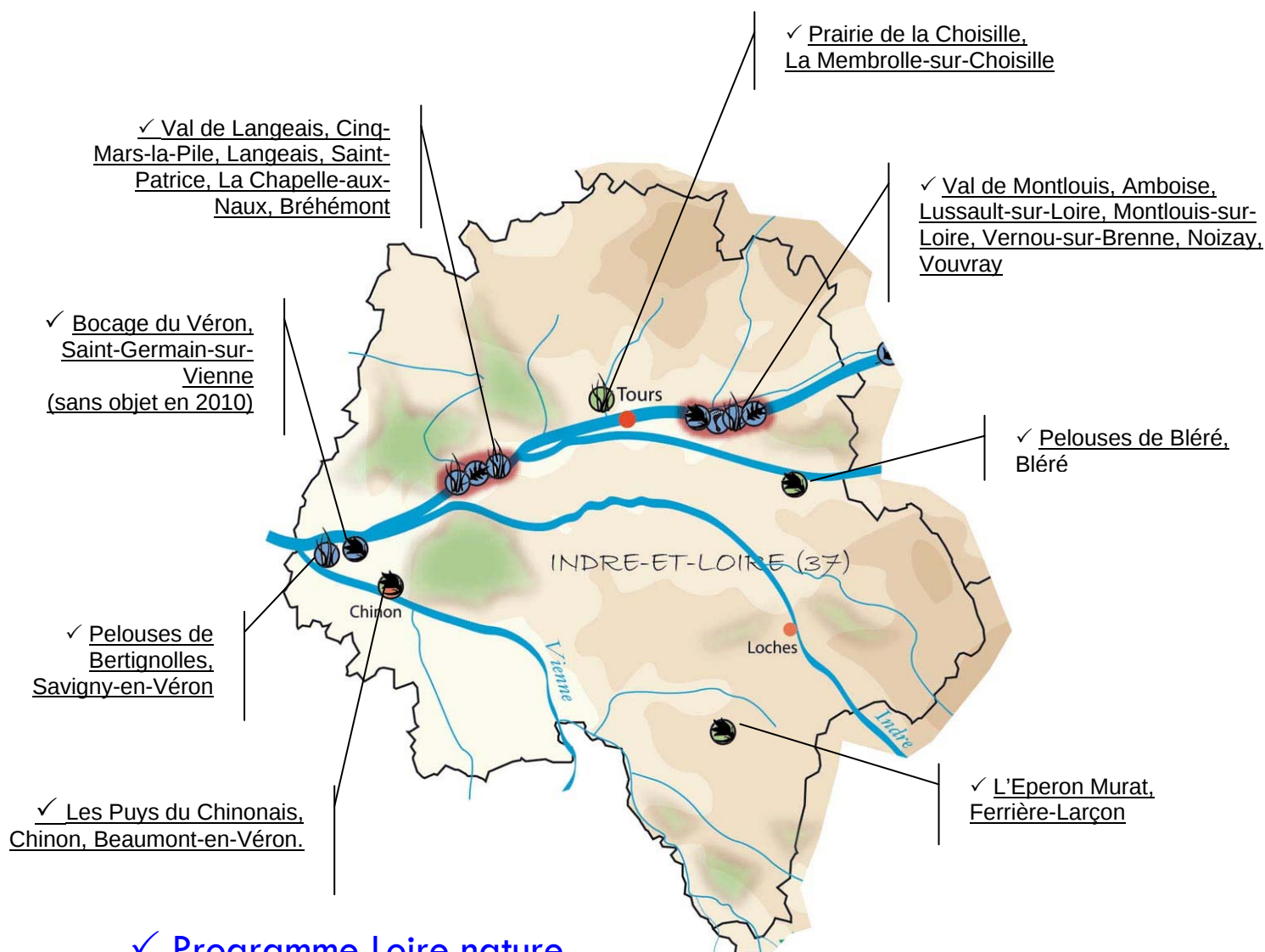
ASSEMBLEE GENERALE – 16 avril 2011

Rapport d'activités 2010

Département d'Indre-et-Loire
Délégué départemental : François BOTTE



✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

✓ Natura 2000 en Indre-et-Loire



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



Prairie de la Choisille, La Membrolle-sur-Choisille

Conservateur : poste à pourvoir

PLAN DE GESTION : A VALIDER PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 JUILLET 2010 (2010-2018)



PROTEGER

Demande de classement en ENS

Une demande officielle d'intégration du site du Conservatoire au sein de l'Espace Naturel Sensible « Val de Choisille » va être formulée auprès du Conseil général d'Indre-et-Loire. Ce classement permettrait d'aboutir à une gestion cohérente sur l'ensemble de la vallée de la Choisille, le Conseil général deviendrait ainsi le maître d'ouvrage du site.



GERER

Réfection des clôtures

Lors de l'entretien des fossés en bord de route, la clôture a été enlevée par le prestataire oeuvrant pour le compte de la commune et du Conseil général. Les contacts ont été pris pour demander le remplacement de la clôture retirée. Dans l'attente de connaître la future organisation pour la gestion de ce secteur, le projet n'a pour le moment pas avancé et aucune action n'a été menée.

Pelouses de Bléré, Bléré

Conservateur : poste à pourvoir

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2006 (2006-2011)



CONNAITRE

Suivi de la gestion des pelouses et friches post-culturelles

L'année 2010 fait office d'état initial pour le suivi de la fauche bisannuelle des pelouses au lieu-dit Les Pallets. Ce suivi a pour objectif d'évaluer l'impact de la gestion sur les communautés végétales. Il permettra d'apprécier l'évolution du cortège floristique, l'ouverture des pelouses et la dynamique des graminées sociales comme le Brome dressé et le Brachypode penné.

Une placette de 25 m² a été positionnée sur une zone homogène. Chaque mètre carré a été suivi afin d'estimer le coefficient de recouvrement des graminées sociales. Réalisé tous les deux ans, ce suivi permettra de constater la dynamique des deux espèces et leur comportement face à la gestion mise en place.



GERER

Entretien du coteau

Le coteau sur la partie des Grandes Fontaines a été débroussaillé manuellement. Les ligneux ont été coupés (prunelliers, cornouillers) et évacués, tout comme l'herbe qui a été ramassée. Cette action



d'entretien devrait être favorable à l'Ophrys petite-araignée, orchidée protégée au niveau régional qui se développe sur cette partie du site.

Fauche des prairies

La fauche a été réalisée en début d'année 2011. Le produit de la fauche a été exporté et entreposé près du hangar. Une solution pour l'évacuation des produits ou pour accélérer leur décomposition devra être trouvée dans le courant de l'année.

Broyage des friches post-culturelles

Tout comme pour la fauche, la campagne de broyage a été réalisée en début d'année 2011. Ce gyrobroyage concerne les friches post-culturelles dont les adventices sont coupés pour favoriser l'installation d'espèces plus caractéristiques des pelouses.



VALORISER

Animation grand public

- Organisée par le Conservatoire :

Réalisée le 15 mai 2010 après-midi, sur le thème des orchidées sauvages, cette animation rencontre toujours un vif succès : 12 personnes et 2 adhérents du Conservatoire ont pu découvrir les pelouses sèches et leurs richesses.

La communication de cette sortie a été relayée par la Nouvelle République avec une annonce. La correspondante locale de la Nouvelle République d'Indre-et-Loire était présente à la sortie, un article est paru le 22 mai.

Animation technique :

- Organisée par le Conservatoire :

Le temps nous a permis cette année de renouveler l'animation spécifique pour les élus de la commune de Bléré. Elle a eu lieu le 15 mai 2010 au matin, elle a permis de faire découvrir aux 12 élus présents, dont M. Le Maire et Mme Barou, élue à l'environnement, de découvrir la flore mais aussi avec l'aide de M. Lemesle, les insectes des pelouses sèches.

Projet d'aménagement :

- Réunion technique :

Le projet et son état d'avancement ont été présentés à 6 des membres de la commission environnement de la commune de Bléré, le 14 janvier 2010.

Points de l'ordre du jour :

- Points sur les travaux réalisés,
- Présentation de l'évolution du projet,
- Questions en suspens et réponses de la commission environnement,
- Avis de la commission sur les panneaux et les stations d'interprétation du sentier,
- Présentation du budget et du plan de financement,
- Travaux à réaliser en 2010,
- Réunion publique,
- Propositions sur l'accompagnement du projet.

- Réunion publique :

Afin de présenter à la population locale et aux divers partenaires locaux le projet d'aménagement du site des Grandes Fontaines, le Conservatoire, en partenariat avec la commune de Bléré, a organisé le 5 mars 2010, une réunion publique de présentation. 22 personnes étaient présentes.

Pour communiquer sur cette réunion, la Nouvelle République d'Indre-et-Loire a passé une annonce le 23 février, une annonce a été enregistrée puis diffusée sur Radio France Bleu Touraine, le 1 mars et une affiche a été diffusée par le Conservatoire et la Mairie.



Un article bilan est paru dans la NR 37, suite à la réunion le 10 mars.

Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a envoyé une proposition d'article à la Mairie, à la Communauté de communes Bléré Val de Cher et au Pays Loire Touraine en octobre afin de communiquer sur le bilan des actions mises en place.

Les Puys du Chinonais, Chinon, Beaumont-en-Véron

Conservateur : poste à pourvoir

PLAN DE GESTION : EN COURS DE RENOUVELLEMENT



CONNAITRE

Suivi de l'avifaune nicheuse

Une description semi-quantitative de l'avifaune nicheuse a été effectuée suite à la mise en place de 4 points d'écoute par Indices ponctuels d'Abondance (IPA). Ce suivi est réalisé par la Ligue de protection des oiseaux de Touraine. Afin de répertorier l'ensemble des espèces, précoces et tardives, chacun des points d'IPA a fait l'objet de deux passages : le premier entre le 25 mars et le 30 avril, le suivant entre le 8 mai et le 20 juin 2010.

Etude entomologique

Afin de préciser la composition du peuplement entomologique, de mettre en évidence les espèces patrimoniales et de réfléchir à une gestion adaptée à celles-ci, une étude a été lancée en 2010.

L'association Cercope (Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'étude) a été désignée pour réaliser l'étude de la faune entomologique. Les enjeux patrimoniaux et les axes de gestion conservatoire issus de l'étude seront des outils précieux pour le renouvellement du plan de gestion du site.

Suivi de l'Azuré du serpolet

L'Azuré du serpolet est un papillon remarquable classé vulnérable d'après la liste rouge de la région Centre. Intimement lié à une fourmi et une plante, l'origan, ce papillon est très sensible aux évolutions des milieux. Il subit les conséquences du développement de l'agriculture intensive et la régression du pastoralisme.

Cet azuré, protégé à l'échelle nationale, est présent sur les Puys du Chinonais. Un suivi a été initié avec comme objectif d'évaluer les populations du papillon ainsi que leur répartition sur le site. Les populations d'origan ont été cartographiées ; le recensement et l'identification de la fourmi hôte feront l'objet d'une étude ultérieure. L'azuré a été observé sur le Puy Besnard, la Butte aux Chilloux et les Moulins de Rochette. Le pic d'émergence se situant vers la fin du mois de juin et le début du mois de juillet.

Renouvellement du plan de gestion

Le second plan de gestion des Puys du Chinonais arrivant à son terme, une actualisation s'est avérée nécessaire pour prévoir les actions de connaissance, gestion et valorisation des 10 prochaines années. Le document est élaboré en étroite concertation avec le Conseil général qui est propriétaire de l'Espace naturel sensible des Puys du Chinonais, mais également, avec le conservateur bénévole du site, le conseil scientifique, les naturalistes, acteurs locaux...

En 2010, la phase de terrain a permis de renouveler la cartographie des habitats et des espèces végétales patrimoniales, de faire le bilan de la gestion depuis le premier plan de gestion en 2000 et



de finaliser le diagnostic écologique. Une fois abouti, le plan de gestion devra être validé en Conseil d'administration puis présenté en réunion publique en 2011.



GERER

Coupe des ligneux avant la fauche

La fauche bisannuelle des pelouses reste, malheureusement, favorable à la pousse de jeunes chênes qui ne peuvent être fauchés avec l'herbe. Une coupe manuelle préalable à la fauche a donc été réalisée avant la période de descente de sève afin d'épuiser ces arbustes et de limiter les rejets.

Fauche des milieux herbacés

Les pelouses ont été fauchées par moitié de manière à laisser des zones refuges. Cette opération est réalisée avec un tondo-broyeur qui permet le ramassage et l'exportation du produit de coupe nécessaire au maintien de nombreuses espèces. Les parties, trop accidentées, pour être fauchées mécaniquement ont été gérées manuellement.

Lutte contre les espèces envahissantes

L'Ailante glanduleux et le Robinier faux-acacia colonisent les pelouses au détriment de la flore patrimoniale. Il s'agit de la troisième année de lutte contre ces espèces depuis la mise en place du protocole. Les rejets des deux espèces sont traités au phytocide sur le feuillage en période de descente de sève, puis les tiges sont coupées dans l'hiver.

Gestion des déchets

L'abandon de déchets sur le site reste une pratique malheureusement courante. Régulièrement dans l'année, des passages sont effectués pour le ramassage et la mise en décharge.

Travaux de mise en sécurité

Les troglodytes du puy de la Colline ont été débroussaillés pour limiter le développement des ligneux sur leur surplomb. Cette action permet de réduire l'altération de la roche et les chutes de pierres. Le sentier dans sa partie boisée a été entretenu et les arbres tombés par la tempête ou menaçants ont été débités.

Signalétique

Des panneaux de signalisation ont été cassés, ils seront remplacés début 2011.

Chantier d'automne

Dans le cadre de l'opération nationale des chantiers d'automne, initiée chaque année par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, un chantier de débroussaillage avec 14 personnes a été organisé le 11 septembre 2010 pour préserver les milieux ouverts du Puy de la Colline où l'on observe une population d'Anémone pulsatile.

De nombreuses affiches ont été diffusées, 2 émissions l'une sur Radio France Bleu Touraine et la seconde sur Radio Saint Martin sont passées avant le chantier et 1 annonce NR 37, le 7 septembre 2010. Un article rédigé par l'un des participants est ensuite paru dans la NR 37 le 18 septembre. Le conservateur bénévole, Florent Louet a rédigé un bilan photographique de cette action.



VALORISER

Projet pédagogique scolaire

Pour une durée de 5 ans (2008-2013) un partenariat avec le Conseil général d'Indre-et-Loire permet de proposer aux collèges des projets de valorisation des Espaces Naturels Sensibles. Cette année, le Conservatoire a réalisé 1 journée et demie d'animation sur le puy de la Colline :

- le 25 mai 2010 avec une classe de 5^{ème} du collège de Bourgueil,



- le 27 mai et 3 juin avec deux classes de 5^{ème} du collège de Chinon.
Soit au total : 81 élèves.

Dans le cadre des ateliers du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, 2 journées d'animation ont été réalisées sur le Puy de la Colline pour la classe de CM2 de l'école primaire de Chinon (24 élèves), l'une fût proposée le 23 avril par le CPIE Touraine Val de Loire sur le patrimoine culturel et le 20 mai par le Conservatoire sur le patrimoine naturel.

Animations grand public

- Organisée par le Conservatoire :

La sortie du 12 mai, organisée en partenariat avec l'Ecomusée du Véron et labellisée par le PNR Loire-Anjou-Touraine a accueilli sur le site de la Colline 12 personnes dont 8 du CHU de Bretonneau Tours. Une annonce est parue dans la Nouvelle République le 8 mai.

- Organisées par nos partenaires :

« Comme un air de garrigue », l'animation proposée annuellement par le CPIE Touraine Val de Loire a été suivie le 2 mai 2010 par 32 adultes. Une annonce est parue dans la Nouvelle République le 30 avril.

Dans le cadre du travail de recensement et de l'inauguration de l'exposition sur les orchidées du territoire du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, le Parc a organisé le 8 mai une animation grand public sur le Puy de la Colline, 40 participants.

Le même jour, l'association CERCOPE a proposé à 7 personnes de découvrir les insectes des pelouses sèches calcicoles. Ils ont également proposé une sortie entomologique le 26 juin, seulement 4 personnes se sont présentées.

Un peu plus tard le 16 mai, c'est au tour de l'Ecomusée de venir avec 15 personnes pour découvrir eux aussi les orchidées des puys.

Autres manifestations :

L'Union Sportive Electrique Avoine-Beaumont avait programmé, cette année, deux manifestations sur le puy du Pérou :

- le 20 avril, une course de VTT, en « sports adaptés », annulée pour faute de participants,
- et le 21 novembre, le cross annuel qui a réuni 575 coureurs.

Chantier de nettoyage

Grain de Folie a de nouveau proposé le 25 avril, un chantier de nettoyage « Prends ta planète en mains » des chemins communaux de Beaumont-en-Véron.

47 éco-randonneurs ont répondu à cet appel. Si l'année dernière était placée sous le signe de l'automobile (de nombreux pneus retrouvés), cette année était placée sous le signe de l'habitat et du jardin (grillage, balancelle...).

Seulement 4 m³ de détritux ont été ramassés cette année, se fut une bonne surprise. Cette action, menée autour des parcelles gérées par le Conservatoire, complète le ramassage réalisé par le CPIE sur l'ensemble des Puys tout au long de l'année. Une seule annonce parue, cette année, dans la Nouvelle République pour faire la promotion de cette date.

Etude de valorisation de l'Espace Naturel Sensible des Puys du Chinonais

L'étude de valorisation du site a été présentée de nouveau aux services « Environnement » et « PDIPR » du Conseil général d'Indre-et-Loire, à la communauté de commune Rivière-Chinon-Saint-Benoît et au CPIE Touraine Val de Loire le 17 septembre 2010.

Suite à une réunion terrain le 30 septembre avec le service « environnement » du CG 37, les cartes des sentiers ont été mises à jour.



Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a proposé un article aux deux municipalités du site ainsi qu'au deux Communautés de communes (Véron et Rivière-Chinon-Saint-Benoît). Il présentait un bilan des actions menées par le Conservatoire durant l'année 2010 et un prévisionnel des actions à venir.

La communauté de commune de Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt a publié dans sa lettre communautaire du mois de novembre 2010 l'article qui lui avait été proposé par le Conservatoire.

L'Eperon Murat, Ferrière-Larçon

Conservateur : Jean-Claude MARQUET

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE BUREAU DU 9 AVRIL 2005 (2006-2011)



CONNAITRE

Suivis des pelouses calcicoles

Il s'agit en 2010 de la troisième campagne de suivi de la végétation des pelouses. Ce suivi a comme objectif d'évaluer la réaction des communautés végétales face aux actions de gestion par le pâturage, la restauration des pelouses en cours de fermeture et permettra de suivre l'évolution des habitats et espèces végétales d'intérêt patrimonial.

Un bilan de ces trois campagnes permettra de dégager certaines conclusions face aux actions de gestion mise en place lors du précédent plan de gestion. Ces analyses permettront d'adapter le plan de pâturage et les actions de restauration des pelouses.

Suivi de l'Azuré du serpolet

L'Azuré du serpolet est un papillon remarquable classé vulnérable d'après la liste rouge de la région Centre. Intimement lié à une fourmi et une plante, l'origan, ce papillon est très sensible aux évolutions des milieux. Il subit les conséquences du développement de l'agriculture intensive et la régression du pastoralisme.

Cet azuré, protégé à l'échelle nationale, est présent sur l'Eperon Murat. Un suivi a été initié avec comme objectif d'évaluer les populations du papillon ainsi que leur répartition sur le site. Les populations d'origan ont été cartographiées ; le recensement et l'identification de la fourmi hôte feront l'objet d'une étude ultérieure. Il a ainsi été observé sur le Puy Besnard, la Butte aux Chilloux et les Moulins de Rochette. Le pic d'émergence se situant vers la fin du mois de juin et le début du mois de juillet.



PROTEGER

Extension du site

De nouvelles parcelles annexes au périmètre actuel du site de l'Eperon Murat ont été acquises par le Conseil général d'Indre-et-Loire : ZP 63, D 849 et D 643, elles représentent une surface d'environ 7 hectares. Le Conservatoire a élaboré une notice de gestion simplifiée afin d'assurer, dès 2011, la mise en oeuvre d'opérations de gestion sur ces zones d'extension. Il s'agit d'un document de gestion simplifié, spécifique aux nouvelles acquisitions du Conseil général et qui sera annexé au plan de gestion actuel en attendant son renouvellement prévu en 2012 ; à cette occasion, ces zones d'extension feront alors l'objet de prospections plus poussées.





GERER

Maintien du pâturage

La gestion mise en place n'a pas été très satisfaisante avec la dégradation de certains milieux. Le plan de pâturage a été revu afin de tendre vers une meilleure gestion du pâturage.

Restauration des pelouses par coupe de genévriers

L'abandon de pratiques de gestion sur le site a conduit à la fermeture des pelouses au profit des espèces ligneuses, le genévrier notamment. Afin de préserver les espèces liées aux habitats ouverts des pelouses, des coupes de ces ligneux sont réalisées. Cette action s'effectue ponctuellement par tranche, de manière à limiter l'impact sur le milieu. Cette année nous avons opté pour la création de « couloirs de dispersion » des moutons qui permettent de mieux utiliser l'ensemble du site.

Débroussaillage de fruticées

En bordure du Larçon, une ancienne culture est entretenue régulièrement pour contrôler son évolution. Par moitié, tous les 3 ans, un débroussaillage est réalisé.

Suppression de pins

Les boisements du site sont dégradés par la présence de pins dont les graines engendrent une colonisation de l'espèce sur les pelouses. Une suppression progressive de ces pins est envisagée. Une vingtaine d'arbres a donc été supprimée cette année.



VALORISER

Projet pédagogique scolaire

Dans le cadre du programme de valorisation des Espaces Naturels Sensibles à destination des collèges signé avec le Conseil général d'Indre-et-Loire, le Conservatoire a réalisé 2 demi-journées d'animation :

- le 10 mai 2010 au matin avec une classe de 6^{ème} du collège de Preuilly-Sur-Claise,
- et le 10 mai après-midi avec une classe de 6^{ème} du collège de Preuilly-Sur-Claise.

Soit au total : 36 élèves.

Animations grand public

- Organisée par le Conservatoire :

Le 14 mai, le Conservatoire a organisé sur le site son animation annuelle grand public, elle a été suivie par 10 adultes et 1 adhérent. Une annonce est parue dans la Nouvelle République 37 le 12 mai et un article paru après la sortie le 20 mai.

- Organisées par nos partenaires :

M. Fleury (botaniste) à la Société Mycologique et Botanique de Sainte-Maure-de-Touraine a proposé deux sorties cette année, le 25 avril et le 6 juin, soit 20 et 30 participants respectivement pour chacune d'elle.

Etude de valorisation de l'Espace Naturel Sensible de l'Eperon Murat

Le projet a de nouveau été présenté le 17 septembre au service « environnement » du Conseil général d'Indre-et-Loire lors d'une réunion, puis le 7 octobre 2010 sur le terrain afin de valider l'intégration du sentier de découverte dans le PDIPR.

Communication auprès des collectivités territoriales

La mairie, la Communauté de communes Touraine du Sud et le Pays Loches Touraine Coté Sud ont reçu la proposition d'un article illustré présentant les actions mises en place sur l'Eperon de Murat en 2010 et celles programmées pour leur bulletin respectif.



Programme Loire nature



Val de Montlouis, Amboise, Lussault-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, Vernou-sur-Brenne, Noizay, Vouvray

Conservateur : Christophe SENNEPIN

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2005 (2006-2011)



CONNAITRE

Suivi de la restauration des pelouses sur l'île de Bondésir

Une opération expérimentale de restauration d'une pelouse pionnière sur sable a été menée en 2007. L'objectif de cette action est de restaurer l'habitat et permettre la constitution de nouveaux habitats pionniers des pelouses. Un suivi phytosociologique de cette zone de pelouse restaurée a été initié en 2008. Il a pour but de suivre la colonisation végétale de la zone remise à nu et de connaître l'habitat qui se constituera à court terme puis à moyen terme.

En 2010, la seconde campagne de suivi a permis d'apporter des éléments confirmant l'installation du cortège des pelouses sur sables des rives de Loire. Il a ainsi été spécifié la typologie du groupement végétal, la proportion de thérophytes, le pourcentage de recouvrement des différentes strates et la présence d'espèces patrimoniales.

Suivi ornithologique

Afin de suivre l'évolution des populations d'oiseaux sur les milieux ligériens, une méthodologie de suivi annuel par observation et écoute des chants d'oiseaux a été mise en place. Ce suivi est réalisé par la Ligue de protection des oiseaux de Touraine et s'applique sur 5 points d'écoute. Pour répertorier l'ensemble des espèces, précoces et tardives, chacun des points d'écoute a fait l'objet de deux passages : le premier entre le 1er avril et le 8 mai, le suivant entre le 9 mai et le 15 juin 2010.

Les données seront ensuite comparées d'une année sur l'autre, entre les divers sites et les milieux qui s'y trouvent, afin de tirer des conclusions sur la fréquentation du site par les diverses espèces, l'évolution des populations ou les milieux les plus favorables à certaines espèces.



PROTEGER

Suivi de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)

Les îlots de reproduction des espèces citées dans l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope ont été panneautés pour en interdire l'accès. La surveillance du respect de l'APPB a été assurée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.



GERER

Gestion de la Presqu'île du Châtelier

Le pâturage extensif de la prairie de la Presqu'île du Châtelier est maintenu sur l'ensemble du site à l'exception d'une petite zone d'exclos qui a été tondue pour favoriser le maintien de la pelouse.



Entretien du verger

Les arbres fruitiers ont été taillés en partenariat avec l'association d'insertion Objectif et le CFPPA de Fondettes. Une formation sur la taille a été dispensée au personnel d'Objectif qui a pu s'exercer sur les arbres du verger. Par ailleurs, la prairie a été broyée pour garantir le maintien du milieu.

Lutte contre la Renouée du Japon

Suite aux précédentes actions d'arrachage quelques rejets sont réapparus issus de fragments laissés lors des deux précédentes campagnes. Un arrachage est prévu en début d'année.

Lutte contre la Jussie

La frayère du Gros Ormeau est colonisée par la jussie. Etant considérée comme un milieu d'intérêt prioritaire, un arrachage annuel est réalisé. L'opération consiste à enlever à la herse les pieds de jussie et le maximum de leur système racinaire au cours de deux passages consécutifs en juillet et septembre. Grâce à la mécanisation de l'arrachage nous avons pu procéder à l'enlèvement total de la jussie au sein de la boire.

Entretien des boires

La boire du Gros Ormeau constitue une frayère très productive. Les jeunes ligneux qui commençaient à s'installer ont été arrachés (saules, peupliers, frênes). A cette occasion, des Erables negundo présents sur les bordures ont été supprimés.

Entretien des sentiers

Cette année, l'entretien des sentiers a consisté à supprimer des branches qui menaçaient de tomber afin de sécuriser les visites ainsi qu'à dégager la végétation herbacée sur 50 cm de largeur de chaque côté du chemin.

Suppression d'encombres

L'atterrissement de sable face à la Maison de la Loire présentait une ligne de jeunes peupliers. Ils ont donc été débroussaillés, permettant par la même occasion de reconnecter visuellement la Loire au site.

Gestion des îlots

L'îlot Saint-Brice a été dévégétalisé manuellement. Les pousses de peupliers ont été coupées afin de permettre de garder le milieu favorable pour la reproduction des oiseaux, la Sterne pierregarin et la Mouette mélanocéphale notamment.

Fauche des prairies

Dans le cadre du contrat Natura 2000 pour la préservation des espaces de prairies sur la Loire, les prairies du Gros Ormeau, de Bondésir (pour moitié) et de l'île Perchette ont été fauchées. Le matériel utilisé permet le ramassage de l'herbe qui est stockée sur des emplacements dédiés sur le site.



VALORISER

Animations scolaires

- Organisée par le Conservatoire :

Au mois de mars, le Conservatoire a animé une sortie, sur l'île de Bondésir, pour 20 élèves de l'IUT Carrières sociales de Tours afin de leur présenter le futur projet d'aménagement « pour Tous » qui sera mis en place.

- Organisées par nos partenaires :

La Maison de la Loire d'Indre-et-Loire a organisé 28 animations sur le site tout au long de l'année. Ces animations représentent 854 élèves de niveaux différents (maternelle, cycle2, cycle3, collège...).

La SEPANT a organisé 6 interventions pour une douzaine d'élèves, à chacune d'elle, de l'IUT de Tours sur la reconnaissance en botanique et la dynamique fluviale de la Loire sur la commune de Vouvray.



Animations grand public

- Organisées par le Conservatoire :

Le 30 mars, le Conservatoire a organisé sur l'île de la Folie une sortie test des panneaux de découverte pour 13 adultes à handicap mental du CHU de Bretonneau.

Le 7 août, une animation nature a été réalisée dans le boisement du Gros Ormeau à destination de 7 adultes et le correspondant local de la NR 37.

Une annonce dans la Nouvelle République le 31 juillet a permis d'en faire la communication. Le correspondant de la NR 37 étant présent, il a passé un article bilan de cette sortie le 13 août.

Le 9 octobre, le Conservatoire accompagné de M. Tardivo (adhérent au Conservatoire mais aussi aux Croqueurs de pommes de Touraine) a proposé cette année une nouveauté, une animation sur la découverte du verger de Vouvray. 9 personnes ont pu savourer les diverses variétés de pommes présentes ainsi que les paroles de l'accompagnateur. Il est paru, une annonce NR 37 le 7 octobre et un article après la sortie le 22 octobre 2010, car le correspondant local était de nouveau présent à nos côtés lors de cette animation. Une communication sur Radio France Bleu Touraine a aussi été faite.

- Organisées par nos partenaires :

La Maison de la Loire, partenaire privilégié sur l'île de Bondésir a organisé tout au long de l'année 18 animations sur diverses thématiques, elles ont accueilli 248 personnes.

Plus spécifiquement, dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, la Maison de la Loire a proposé deux animations les 20 et 27 mars 2010 pour 14 adultes (annonce de la Nouvelle République le 19 mars).

L'association Montlouis Accueil en partenariat avec la Communauté de communes de l'Est tourangeau ont organisé le 12 juin une sortie sur le « circuit de l'eau potable » à destination d'une dizaine d'habitants de la commune.

Portes ouvertes de la Maison de la Loire

Les participants à la porte ouverte de la Maison de la Loire du 26 septembre ont découvert avec leurs sens, les richesses botaniques des bords de Loire. Le Conservatoire a réalisé 2 sorties sur l'éveil sensoriel.

Quarante adultes et une dizaine d'enfants ont pu profiter des animations gratuites et de la visite de la Maison de la Loire.

Une annonce présentant cette manifestation est parue dans la Nouvelle République, le 25 septembre 2010.

Projets du Réseau d'Education à l'Environnement d'Indre-et-Loire (REE 37)

- Découverte de la Biodiversité du milieu ligérien : la Loire en Selle

Ce projet piloté par la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire avec l'aide de cinq autres membres du réseau avait pour objectifs de :

- faire découvrir la biodiversité du milieu ligérien afin de sensibiliser divers publics à sa préservation,
- promouvoir le Réseau d'Education à l'Environnement 37.

Afin d'atteindre ses objectifs, les membres du réseau a proposé des animations en lien avec le thème retenu par l'UNESCO pour l'année 2010 : la Biodiversité, sur plusieurs sites de bord de Loire (naturel protégé, urbain, sensible, Loire à vélo, patrimoine mondial..) à destination du grand public, des scolaires et des personnes en situation de handicap.

Le principe de ce projet était que durant 5 jours, du mardi 15 au samedi 19 juin 2010, d'Amboise à La Chapelle-Aux-Naux, un groupe d'animateurs du réseau descend la Loire à vélo pour relier chaque ville étape. Lors de ces haltes des animations ont été proposées pour divers publics ciblés. Les participants ont dû à la fin de leur découverte réaliser une fresque sur toile de jute avec l'aide des objets collectés, des photos, de la peinture.... Au fil des étapes, ce « trésor de Loire » a été exposé sur chaque lieu



d'intervention. Tout au long du parcours, le grand public a pu se joindre librement à la descente à vélo sans animation spécifique.

Lors de l'arrêt sur Montlouis, le Conservatoire a animé, le mercredi matin, une sortie de découverte pour 9 usagers du Centre d'Aide au Travail de Montlouis-sur-Loire.

- Forum EEDD (Education à l'environnement et au développement durable) pour les enseignants du primaire « Les approches poétiques, imaginaires ou esthétiques de la nature : des entrées pour l'EEDD ?

Ouverture du forum EEDD 2010 par Madame Françoise GOURIN, inspectrice en charge de l'EDD dans le Indre-et-Loire. Présentation du cadre, du REE 37 et du déroulement de la demie-journée par Madame Michèle BRIZIOU, Directrice du CDDP 37. Introduction du thème par Madame Véronique PHILIPPOT, professeur référente en EEDD pour le CDDP 37 et co-Présidente du GRAINE Centre.

Puis invitation argumentée du thème par Madame Marie-Florence EHRET, poète.

La poète guida ensuite le groupe d'enseignants dans une aventure poétique en plein air au bord de la Loire, sur le site naturel de l'île de Bondésir.

Les animateurs de six structures du REE 37 poursuivirent cette immersion sensorielle en petits groupes en favorisant des approches directes avec les éléments pour une prise de conscience des beautés discrètes ou ordinaires qui incitent à la curiosité, voire la contemplation.

De retour en salle, les enseignants mettent alors en mots leurs impressions, guidés par notre poète. Des techniques pédagogiques reproductibles avec les élèves sont ainsi testées.

Un temps fut consacré à la présentation des acteurs de l'éducation à l'environnement présents et du GRAINE Centre au niveau régional (42 enseignants).

Soirée Loire nature

La soirée Loire Nature s'est de nouveau déroulée le samedi 12 juin sur les bords de Loire montlouisiens. La descente en canoë d'Amboise à Montlouis proposée en partenariat avec Canoë company, la Ligue pour la protection des Oiseaux de Touraine et la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire a rencontré un vif succès.

Par contre, les animations de découverte de la biodiversité ligérienne avec la SEPANT et Couleurs Sauvages, de fin d'après-midi, n'ont pas reçu le public escompté.

Suite à des problèmes techniques, le public en situation de handicap n'a pu profiter de l'animation prévue à son intention sur la découverte des bords de Loire avec les sens, organisée par le Conservatoire.

L'apéritif servi au retour des balades et de la sortie canoë a permis au grand public de déguster des produits locaux et biologiques acheté chez Biolinet, localisé juste à côté de la Maison de la Loire. M. Le Maire de Montlouis et M. Le Président de la Maison de la Loire nous ont fait le plaisir de se joindre à ce moment convivial.

La Soirée conte proposée par l'association locale « A fleur de conte » en soirée a été un divertissement très apprécié par les spectateurs qui ont beaucoup aimé découvrir cette troupe très sympathique.

Le pôle de Montlouis-sur-Loire a accueilli lors de cette nouvelle édition une quarantaine de personne (petits et grands).

3 émissions radio ont fait la promotion de cet événementiel (Radio Active, Radio France Bleu Touraine et Radio saint Martin) et 2 annonces NR 37.

Projet d'aménagement « TOUS publics » sur le site de Bondésir

Le cheminement du sentier a été finalisé et une seconde réunion du comité de pilotage a eu lieu fin mai 2010. A cette occasion, une visite sur le terrain a permis de tester l'accessibilité réelle du site, à ce stade, avec les associations travaillant sur le handicap : l'Association des Paralysés de France, l'Association Valentin Haüy et l'Association Loisirs et Handicap Touraine. Le projet avance dans sa



conception et devrait se concrétiser sur le terrain au cours de l'hiver et avant le retour des oiseaux de Loire, en avril prochain.

Communication auprès des collectivités territoriales

Une proposition d'article a été envoyée aux mairies du site ainsi qu'aux quatre Communautés de Communes et au Pays Loire-Touraine pour leur bulletin de liaison.

Deux articles sont parus dans les bulletins municipaux de Montlouis (Vivacité) et de Vernou-sur-Brenne.

Val de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, Saint-Patrice, Bréhémont, La Chapelle-aux-Naux, Saint Michel-sur-Loire

Conservateur : Sébastien BOURGOIN

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2005 (2006-2011)



CONNAITRE

Suivi ornithologique

Afin de suivre l'évolution des populations d'oiseaux sur les milieux ligériens, une méthodologie de suivi annuel par observation et écoute des chants d'oiseaux a été mise en place. Ce suivi est réalisé par la Ligue de protection des oiseaux de Touraine et mis en place sur 10 secteurs, représentant différents milieux. Pour répertorier l'ensemble des espèces, précoces et tardives, chacun des points d'écoute a fait l'objet de deux passages : le premier entre le 1^{er} avril et le 8 mai, le suivant entre le 9 mai et le 15 juin 2010.

Les données seront ensuite comparées d'une année sur l'autre, entre les divers sites et les milieux qui s'y trouvent, afin de tirer des conclusions sur la fréquentation des sites par les diverses espèces, l'évolution des populations ou les milieux les plus favorables à certaines espèces.



GERER

Pâturage des prairies

Les prairies du val sont gérées en partenariat avec 3 agriculteurs qui tous possèdent des troupeaux de vaches. Les modalités de pâturage sont extensives et permettent le maintien des habitats d'intérêt patrimonial.

Entretien de couloirs de dispersion pour le Cuivré des marais

Sur le Clos Molou, les zones favorables au Cuivré des marais (papillon d'intérêt communautaire) sont disjointes, ce qui fragmente les populations et limite ses capacités de dispersion. La reconnexion des zones favorables permet des échanges entre individus et augmente la surface d'habitat utilisable. Le layon créé l'an dernier a été entretenu et un nouveau layon a été créé. Les prairies autour des mares ont été broyées et les tas de terres évacués.

Entretien des prairies

Cette année seule les prairies de l'île du château et de l'île Barbin ont fait l'objet d'un gyrobroyage d'entretien dans le cadre de Natura 2000.



Restauration de l'île du château

Avec l'abandon du pâturage par l'ancien agriculteur sur l'île Thibaud, les frênes avaient commencé à s'installer. Une coupe a été faite pour les supprimer, les plus beaux sujets ont été conservés et taillés en têtards. Une grosse partie de la prairie a, par conséquent, été ouverte. Un gyrobroyage de restauration a eu lieu suite à la coupe.



VALORISER

Animations grand public

- Organisée par le Conservatoire :

Le samedi 5 juin 2010 a eu lieu l'animation sur la découverte de la Loire et de ses richesses, elle a de nouveau rencontré un bon succès, 13 personnes présentes (dont 1 adhérente et 1 enfant). Cette sortie très conviviale permet de sensibiliser les locaux à leur patrimoine naturel communal.

Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a envoyé une proposition d'article aux différentes mairies, aux deux Communautés de Communes (Pays d'Azay-le-Rideau et Touraine Nord-Ouest) et au Pays Loire-Nature pour leurs bulletins de liaison respectifs.

Un article dans le bulletin municipal de Saint Patrice est paru en janvier 2011.

Hauts de Bertignolles, Savigny-en-Véron

Conservateur : poste à pourvoir

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE BUREAU DU 4 AOUT 2007 (2007-2012)



GERER

Arrachage de jussie

La jussie est une espèce à caractère invasif qui est en début d'implantation dans l'étang, son élimination sur le site semble encore possible. Après trois années, une nouvelle campagne d'arrachage a eu lieu en septembre 2010 afin d'éliminer les brins restants.

Suppression de jeunes ligneux

Dans les dépressions qui ne peuvent être fauchées mécaniquement, des saules issus des coupes effectuées les années précédentes ont été coupés manuellement. Sur une partie du site, un arrachage a eu lieu sur les systèmes racinaires afin de limiter les rejets.

Fauche des pelouses

La fauche des pelouses a été réalisée sur la partie du site concernée. L'herbe est exportée sur une zone dédiée au stockage avant d'être évacuée par un agriculteur local.

Lutte contre le robinier

Deux parcelles sur le site sont colonisées par le robinier. Le protocole engagé il y a deux ans a été poursuivi, il consiste à traiter les feuilles en descente de sève. La coupe des parties aériennes est faite ensuite dans l'hiver.





VALORISER

Animations scolaires

- Organisées par le Conservatoire :

Dans le cadre de la 16^{ème} édition de l'opération Fréquence Grenouille, initiée chaque année par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, les enfants de la classe de CM1-CM2 de l'école primaire de Savigny-en-Véron ont pu lors d'un projet pédagogique de 5 séances découvrir et faire découvrir l'un des sites naturels préservés proche de chez eux : les Hauts de Bertignolles.

Les 23 élèves de la classe de M. Bouchet ont donc pu découvrir, lors de sortie sur le terrain, les amphibiens, les petits bêtes aquatiques et terrestres, les oiseaux, les plantes, ainsi que les menaces et les moyens mis en place par le Conservatoire pour protéger le milieu et ses habitants.

Après les premiers émerveillements de ces petits naturalistes en herbe, c'est lors de la Fête de la Nature, le samedi 22 mai, qu'ils ont pu partager avec leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs grands-parents et leurs amis, leurs nouvelles connaissances (20 adultes et 10 enfants).

Pour les féliciter de leur travail et de leur action menée en faveur de leur environnement, M^{me} le Maire et quelques adjoints étaient présents afin de remettre à chacun son diplôme autour d'un verre de l'amitié.

Une annonce, le 22 mai, et un article « bilan » sont parus après la sortie sur la NR 37 le 1 juin.

Animation grand public

- Organisée par le Conservatoire :

Dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille, le Conservatoire a organisé, en partenariat avec l'Ecomusée du Véron une sortie de terrain labellisée par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Le thème était la découverte de la zone humide, ses habitants, les menaces qui pèsent sur elle et la gestion mise en place pour la préserver (9 adultes dont 3 adhérents, le correspondant local de la NR 37 et 5 enfants). Une annonce est parue dans la Nouvelle République et un article suite à la sortie le 15 avril. Enregistrement d'une émission pour radio France Bleu Touraine.

Communications auprès des collectivités territoriales

Un article a été adressé aux mairies et à la Communauté de Commune du Véron pour leur bulletin de liaison.

L'article proposé est paru dans le bulletin municipal de Savigny-en-Véron 2010-2011.

Actions transversales ou hors site



VALORISER

Fréquence Grenouille

Pour le lancement officiel du programme Fréquence Grenouille, le Conservatoire en partenariat avec la Maison de la Loire a participé à l'enregistrement d'une émission radio sur RCF Saint Martin. Elle fut diffusée les 15 et 17 mars 2010.

L'Arboretum de la Petite Loiterie à Mothondon a réalisé trois animations. La première le samedi 10 avril, la deuxième le mercredi 14 avril et enfin la troisième le dimanche 18 avril. Au total 7 adultes et 17 enfants ont découvert les mares et leurs habitants. Deux annonces NR 37 le 19 mars et le 6 avril 2010.



Soirée Loire nature

La balade en bateau traditionnel de Loire, proposée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine Val de Loire, a été annulée faute de participants, malgré deux annonces dans la NR 37 les 10 et 12 juin.

Communication générale

Comme chaque année, les dates des animations nature proposées par le Conservatoire et ses partenaires ont été intégrées sur le site Internet de la Région Centre.

Cette année, le Conservatoire a participé à la bourse touristique organisée par le CDT 37 à Loches afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2010. Bilan plus de 500 calendriers diffusés et presque 300 plaquettes de présentation des sites naturels 37 (Ile de Bondésir, Puys du Chinonais et pelouses de Bertignolles).

Le Conservatoire a participé à la rédaction de l'ouvrage « Les Itinéraires, Indre-et-Loire ». Ce document à destination des touristes et des habitants présente le département au travers de son histoire, de son patrimoine architectural, environnemental et vivant. Les Itinéraires Indre-et-Loire sont constitués d'environ 400 pages au format A5, en quadrichromie commercialisés avec le réseau La Poste entre autres.

Journée verte de Tours

Cette nouvelle édition de la Journée verte de Tours s'est déroulée, cette année sur deux dates (printemps et automne). Le Conservatoire a participé à celle du 10 octobre, au jardin botanique, qui avait pour thématique les espèces envahissantes. Une exposition interactive sur les espèces botaniques invasives dans notre région a été proposée aux visiteurs (environ 50 sur le stand) avec plusieurs questionnements posés au public : d'où viennent ces plantes ? Comment peut-on lutter contre elles ? Quelles sont les menaces sur notre environnement ?...

Les rendez-vous de la Mission Val de Loire

Cette année fêtait les 10 ans du passage de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans ce cadre, la Mission Val de Loire a proposé sur deux jours des conférences, des expositions, des stands, des projections... au Vinci à Tours.

La Conservatoire a donc participé le samedi 2 décembre en présentant sur un stand ses actions sur la préservation du milieu ligérien. Suite à des conditions climatiques peu favorables, peu de personnes avaient fait le déplacement.

Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI)

Le Conservatoire est, depuis fin 2009, l'un des 36 membres de la CDESI d'Indre-et-Loire. Cette commission créée par le Conseil général s'appuie sur une large concertation locale pour promouvoir une pratique raisonnée des sports de nature, garante de la préservation des espaces naturels. Elle a vocation d'aboutir au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Natura 2000 en Indre-et-Loire

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410012 « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » et site Habitats FR2400548 « La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes »

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre assure l'animation simultanée des deux sites Natura 2000 sur la Vallée de la Loire en Indre-et-Loire : Habitats « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » (depuis 2006) et Oiseaux « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » (depuis 2009)



Le document d'objectifs (Docob) du site « Habitats » a été validé lors du comité de pilotage du 26 septembre 2005 et celui du site « Oiseaux » lors du comité de pilotage du 24 juin 2009. En 2010, les deux comités de pilotage ont été fusionnés.

Le Conservatoire a travaillé à l'harmonisation des deux documents d'objectifs par l'actualisation du document d'objectif « Habitats ». Le cahier des charges et la charte du Docob « Habitats » ont été mis à jour afin de les rendre cohérents avec le Docob « Oiseaux » et les nouveaux textes parus depuis leurs rédaction. Cette actualisation a été validée en comité de pilotage du 19 octobre 2010.

La stratégie d'animation a tout d'abord reposé sur la délimitation et la hiérarchisation de secteurs à enjeu pour les habitats et espèces d'intérêt européen. Trois principaux enjeux ont été distingués : les îlots à Sternes et les grèves humides, les prairies et pelouses et les annexes hydrauliques.

Les sites Natura 2000 de la vallée de la Loire sont majoritairement situés sur le domaine de l'Etat. Le travail d'animation a consisté à instaurer une méthode de travail entre le Conservatoire et la DDT subdivision fluviale afin d'harmoniser les travaux de gestion du lit avec Natura 2000 : organisation de réunion de concertation pour les travaux de restauration et d'entretien des îlots et des prairies.

Plusieurs actions d'informations et de sensibilisation ont été réalisées pour la prise en compte de Natura 2000 dans leurs projets :

- Commune de Fondettes, dans le cadre de la révision de son PLU ;
- SIVOM Fondettes, Luynes, Saint Etienne de Chigny, afin d'étudier la mise en cohérence de l'étude paysagère ;
- Commune de Berthenay, présentation du réseau Natura 2000, des enjeux et des possibilités d'actions ;
- Site de Gevrioux, commune de La Riche.

Le travail a également porté sur le repérage et la rencontre de contractants potentiels intéressés par des mesures de restauration de leurs parcelles embroussaillées ou pour l'entretien d'îlots par le biais d'autorisation temporaire du domaine public fluvial.

La LPO37 a déposé un contrat Natura 2000 pour des travaux légers de restauration et d'entretien des grèves et des îlots sur une période de 5 ans. Le contrat, d'une superficie de 3 ha, est localisé sur quatre îlots du domaine public fluvial : île aux Mouettes et île de la Noiraye à Amboise, île du pont de fil et île des maisons blanches à Tours.

Le Conservatoire a répondu en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire à la réponse à l'appel à projet des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) pour 2010-2011. En 2010, deux agriculteurs ont choisi de s'engager dans 5 mesures différentes sur 5 ans sur le secteur du bocage de Berthenay (confluence du Cher et de la Loire). Ces mesures portent sur la gestion extensive des prairies par fauche ou pâturage sans fertilisation ni minérale ni organique, l'entretien des haies d'arbres remarquables et restauration et entretien des mares. Les diagnostics écologiques ont été rédigés par le Conservatoire après expertise de terrain avec les agriculteurs.

NATURA 2000 : Site Habitats FR 2400540 « Puys du Chinonais »

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Les Puys du Chinonais » élaboré par le Parc Naturel Loire Anjou Touraine en partenariat avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a été validé lors du Comité de pilotage du 18 novembre 2002.

Du fait de son implication locale antérieure, en particulier dans le cadre du Programme Life Pelouses Sèches (2000-2002), le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre a été retenu comme animateur de la démarche Natura 2000 en 2004, 2005, 2006 et 2008. Depuis le 27 novembre 2008, la Communauté de communes de Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation du document d'objectifs en s'appuyant, par le biais d'une convention d'objectifs 2009-



2010, sur les compétences conjointes du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre et du CPIE Touraine-Val de Loire.

Un partage territorial entre ces deux structures a été défini comme suit :

- Le Conservatoire est intervenu sur les secteurs du Pérou, de Pierre Galle, du Puy Besnard, de la Colline aux sablons et des Gallipès ;
- Le CPIE Touraine-Val de Loire est intervenu sur le secteur de Trottes-Loups et la Butte à Cailloux

L'animation assurée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre de juillet 2009 à juillet 2010 a permis d'identifier les secteurs prioritaires pour le démarchage des propriétaires/gestionnaires et ayants droits. La commune de Beaumont-en-Véron a ainsi été démarchée, en tant que contractant ou signataire potentiels respectivement d'un Contrat ou d'une Charte Natura 2000, sur ses parcelles communales. Par ailleurs, un contrat Natura 2000 a été signé sur 5 ans sur les parcelles du Conservatoire et du Conseil général considérées comme prioritaires, sur une surface cumulée d'environ 25 hectares répartie sur cinq des six puys du site Natura 2000 des Puys du Chinonais (Colline aux sablons, Puys Besnard, Trotte-Loups, Pérou et Pierre Gale). Les opérations de gestion sur les parcelles du Conservatoire ont consisté principalement en de la restauration par débroussaillage, rajeunissement de milieu par griffage localisé, de la fauche de prairie et la lutte contre les espèces envahissantes comme l'Ailante et le Robinier. Le comité de pilotage du 18 juin 2010 a permis de présenter le bilan de l'animation 2009-2010 conjointement avec le CPIE Touraine - Val de Loire, en présence notamment de la Communauté de communes de Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt, de la DREAL Centre et de la DDT d'Indre-et-Loire, service « Eau et Ressources Naturelles ».

NATURA 2000 : Site « Oiseaux » FR 2410011 « Basse vallée de la Vienne et de l'Indre »

Le document de gestion intitulé « Document d'objectifs » (DOCOB) du site Natura 2000 a été réalisé par la Chambre d'Agriculture en tant qu'opérateur local en partenariat avec le Parc et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre et approuvé par arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2008.

En février 2010, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a été désigné en qualité de maître d'ouvrage de l'animation, c'est-à-dire chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du DOCOB. Pour animer ce dispositif, le Parc a associé, en octobre 2010, le Conservatoire du fait de ses compétences techniques en matière de gestion des espaces naturels et de ses connaissances de ce territoire. Outre des missions d'assistance administrative, d'information et de communication, le Conservatoire a pour objectif d'assister le Parc dans la mise en œuvre de la contractualisation (MAEt, contrats Natura 2000) ou engagement dans la charte Natura 2000. En fin d'année 2010, le Conservatoire a participé à des réunions de coordination entre les différents partenaires (PNR, LPO Touraine, CPIE Touraine Val de Loire, SEPANT, Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire) et a planifié l'organisation des phases de terrain prévues début 2011 dans le cadre des Mesures Agri Environnementales sur des parcelles agricoles du secteur de la vallée de l'Indre.

Accompagnement de politiques territoriales

Pays de Loire Touraine Côté Sud et Pays du Chinonais :

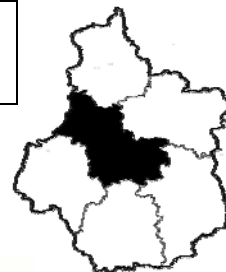
Dans le cadre d'un partenariat engagé avec l'Etat et la Région Centre, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a rédigé une note par Pays, visant l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les politiques territoriales (contrats territoriaux de 3ème génération) des Pays en Région Centre.



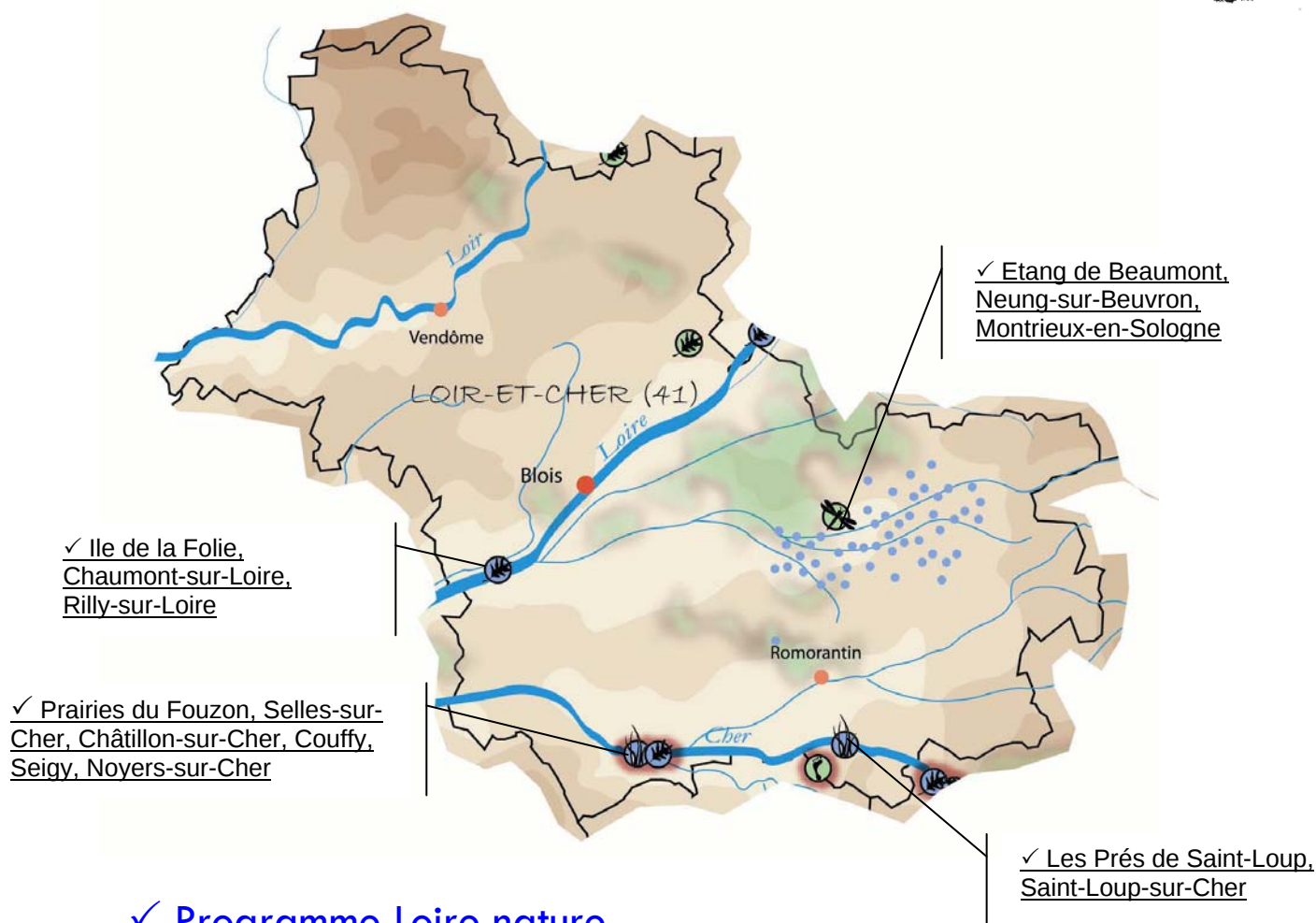
ASSEMBLEE GENERALE – 16 avril 2011

Rapport d'activités 2010

Département du Loir-et-Cher
Délégué départemental : Jean-Pierre JOLLIVET



✓ Espaces Naturels préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Autres actions transversales ou hors site

✓ Natura 2000 dans le Loir-et-Cher



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



Etang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur : Maurice SEMPE

Conservatrice adjointe : Eva SEMPE

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 JUILLET 2010 (2010-2018)



CONNAITRE

Suivi des espèces fréquentant le site

Tout au long de l'année, différentes observations sont réalisées depuis l'observatoire par les visiteurs. Les espèces rencontrées sont notées sur le tableau de l'observatoire puis récupérées par les bénévoles ou les salariés afin d'enrichir la base de données. Les permanences et les animations sur le site sont également de bons moyens de compléter les observations naturalistes et assurent une validité scientifique grâce à la présence de spécialistes. Ce sont principalement des oiseaux qui sont notés même si d'autres groupes faunistiques tels que les mammifères, amphibiens, reptiles ou insectes ainsi que la flore sont fréquemment inscrits sur le tableau.

Cette veille de l'étang apporte des informations précieuses sur la fréquentation du site par les espèces, leurs réactions face à l'évolution des habitats ou à des pratiques de gestion particulières. Elle permet, par la même occasion, d'impliquer les visiteurs afin qu'ils s'approprient les enjeux de connaissance et de préservation du site.

Renouvellement du plan de gestion

Le plan de gestion de l'Etang de Beaumont a bénéficié d'une actualisation afin de prévoir les actions de préservation pour les 8 prochaines années. Ce nouveau plan de gestion a été élaboré en étroite collaboration avec le conservateur du site, son adjointe et les conseillers scientifiques référents. Il a été validé par le Conseil d'administration le 3 juillet 2010.



GERER

Entretien de l'observatoire

Régulièrement au cours de l'année, l'accès à l'observatoire a été entretenu et les déchets ramassés. De menues réparations ont été réalisées (changement de planches de la passerelle, remplacement des chaînettes et crochet des fenêtres, bouchage de fuites...), elles sont, soit liées à l'usure normale de la structure, soit à des dégradations volontaires heureusement peu fréquentes.

Entretien du chemin d'accès

Le chemin stabilisé a été entretenu par un désherbage thermique afin de le débarrasser de l'herbe qui le colonise et qui risque de gêner l'accès en fauteuil roulant. La végétation latérale, a quant à elle, été coupée manuellement de même que les branches et ronces entravant le cheminement sur la passerelle.

Entretien des milieux ouverts

La prairie située en amont de l'accès à l'observatoire a été gyrobroyée de façon lourde en période automnale afin de conserver l'aspect prairial de l'espace qui commençait à être colonisé par de petits ligneux.



Nettoyage de la grille de remplissage

En queue d'étang, le fossé d'alimentation est rapidement obstrué par la végétation. Afin de permettre le libre écoulement de l'eau et de limiter les inondations des terres voisines, les végétaux ont été coupés manuellement par débroussaillage et évacués du fossé.

Pêche de l'étang

Selon la tradition, l'étang a été vidé en octobre pour la pêche. Cette année a été marquée par une bonne reproduction des brochets. L'étang a pu être pêché avec un niveau d'eau moyen, ce qui a permis de conserver une surface minimum favorable au remplissage rapide de l'étang et par conséquent aux canards migrateurs.

Entretien du boisement

Seul le sentier a été entretenu en 2010. Un passage pour la coupe des branches et l'entretien des limites de propriété sera effectué en début d'année 2011.

Suivi agricole

Tout au long de l'année, des contacts ont été entretenus avec les exploitants du site afin d'optimiser le partenariat et de garantir la bonne gestion des milieux.



VALORISER

Animations scolaires

Organisées par nos partenaires :

L'animation prévue le 23 mai 2010 pour l'école de Chaumont-sur-Loire dans le cadre de l'Etoile Cyclo par M. HENRY a été annulée.

La Fédération des Chasseurs du Loir-et-Cher a réalisé cinq animations à destination d'écoles primaire, de centres de loisirs et le SEGPA de Romorantin entre mars et mai 2010 (140 participants au total).

Une classe de BTS Gestion et Protection de la Nature « option animation nature » du Lycée agricole de Vendôme est, par ailleurs, passée analyser l'aménagement réalisé et observer les oiseaux lors de leur séjour « Découverte de la Sologne » en octobre.

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Le programme des permanences 2010 a été tenu, chaque 3^{ème} dimanche du mois d'avril à octobre (soit 7 dates) par M. FLEURY, bénévole au Conservatoire.

Au total 190 personnes (adultes et enfants) ont été accueillies dans l'observatoire pour découvrir les oiseaux solognots et les actions mises en place pour préserver cet étang.

Sept articles sont parus dans la Nouvelle République du Loir-et-Cher pour annoncer ces dates.

Lors de la pêche annuelle de l'étang (15 octobre 2010), la chargée de mission scientifique et la Conservatrice adjointe ont encadré la découverte de la pêche. Les 14 participants, dont 3 adhérents et 2 correspondants locaux de la NR 41 et de la Renaissance du Loir-et-Cher) ont pu profiter de cette vidange pour observer les limicoles sur les vasières. Quatre annonces ont relayé cet événement dans la Nouvelle République et deux articles sont parus après l'animation.

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur plusieurs séances sur divers sites du Conservatoire, 9 patients du CHU de Bretonneau de Tours ont pu découvrir les richesses de l'étang sur 1 journée au mois d'avril.



Organisées par nos partenaires :

La Fédération des Chasseurs du Loir-et-Cher a organisé cette année 2 animations l'une pour l'association des jeunes chasseurs le 19 février et l'une pour le grand public le 27 mars « La rotte de l'iau » (15 adultes et 5 enfants). Une annonce NR 41 le 25 mars 2010.

Sologne Nature Environnement a proposé 3 animations de groupe, deux en septembre sur le thème des oiseaux (72 personnes) et la troisième en octobre pour la rencontre salariés de Nature Centre (20 personnes).

Un groupe de 8 cyclistes a profité de son passage à proximité de l'étang pour s'arrêter et observer les oiseaux du site, le 23 mai.

Point presse et réunion publique présentation du renouvellement du PG :

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion un point presse a été organisé le 30 juin 2010 sur le site afin de présenter aux médias présents en avant première les nouveautés de ce document et les actions qui seront mises en place dans les années à venir. 4 journalistes étaient présents (NR 41, Renaissance du Loir-et-Cher, Le Petit Solognot et Epi Quoi).

Afin de présenter ensuite ce document validé à la population et aux partenaires locaux, une réunion publique a eu lieu le 3 septembre à Neung-sur-Beuvron (9 personnes)

Communication auprès des collectivités territoriales :

Un communiqué a été adressé aux communes du site ainsi qu'à la Communauté de communes Sologne des étangs et au Pays de Grande Sologne, pour proposer un bilan des actions du Conservatoire dans les pages de leur bulletin de liaison.

Une petite information sur l'observatoire de l'étang de Beaumont est parue dans le bulletin municipal de Neung-sur-Beuvron en octobre 2010.

Fréquentation de l'observatoire

Le nombre de visiteurs à l'observatoire reste stable depuis 2 ans, soit un total de 13 394 visites en 2009 et 13 254 visites sur l'année 2010.

Le profil du visiteur est assez diversifié, on compte parmi le public des naturalistes, des photographes, des riverains, des locaux, des touristes...

Un public d'habités fréquente le site tout au long de l'année, y compris sur des périodes moins clémentes, car il est proche de chez eux ; on comptabilise environ 400 visites par mois en janvier-février-novembre-décembre.

Le printemps et l'été sont les saisons qui accueillent le plus de visiteurs, avec deux pics recensés cette année en mars et août avec plus de 2 000 personnes.





Programme Loire nature

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher et Meusnes

Conservateurs : Jean-Pierre JOLLIVET, Evelyne CANTONE

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2004 (2004-2008)



CONNAITRE

Bilan des suivis ornithologiques

Dans le cadre du programme Loire nature et afin de suivre l'évolution des populations d'oiseaux sur les milieux ligériens, une méthodologie de suivi par observation et écoute des chants d'oiseaux a été mise en place. Cet Echantillonnage Ponctuel Simple (EPS) s'applique sur 4 points d'écoute. Pour répertorier l'ensemble des espèces, précoces et tardives, chacun des points d'EPS a fait l'objet de deux passages : le premier entre le 1er avril et le 8 mai, le suivant entre le 9 mai et le 15 juin 2010.

Ces suivis ont été réalisés durant 5 années. L'année 2010 correspondait à la dernière campagne, il était donc temps de dresser un bilan afin d'évaluer les tendances d'évolution des populations suivies. Les données ont été comparées d'une année sur l'autre, en tenant compte des divers milieux et des types de gestion pratiqués.

Suivi de la prairie des Egoutteaux

Le suivi de l'année 2010 a mis en évidence un développement important de la strate ligneuse pouvant nuire aux espèces patrimoniales. Un entretien régulier devrait permettre de limiter la colonisation des ligneux. Les espèces patrimoniales du suivi n'ont pas toutes été observées en 2010. Deux pieds de Gentiane pneumonanthe ont été notés ainsi que de nombreux pieds d'Inule à feuille de saule. La Succise des prés ainsi que la Sanguisorbe officinale sont deux espèces très présentes sur la parcelle.

Suivi de la dépression humide de la Noue

Sur les 5 espèces patrimoniales recensées sur le site depuis 2004, 2 espèces seulement ont été retrouvées : *Carex vulpina* et *Gratiola officinalis*. Le Sénéçon aquatique n'a pas été revu de même que le Pigamon jaune. Même s'il est délicat de dégager de véritables tendances évolutives des espèces patrimoniales, le recul de certaines espèces pourrait être en partie lié au développement du *Cirsium arvense* sur la parcelle. Il est donc préconisé un broyage annuel de ces refus de pâturage afin de les contenir et les faire régresser. Une redéfinition de l'action de pâturage sera à prévoir lors du renouvellement du plan de gestion.

Suivi des mares

Cette seconde campagne de suivi a permis de confirmer la fréquentation des 3 mares créées en 2007. Sept mares au total ont été prospectées le 1er avril 2010. De nombreuses pontes de Grenouilles agiles ont été observées ainsi que des invertébrés aquatiques. Ces points d'eau sont également utilisés par les oiseaux et les mammifères comme lieu d'abreuvement. La variété de profil des mares permet l'accueil de divers groupes faunistiques mais également floristiques : présence de branchages et de végétation aquatique, berges en pentes douces, variations de profondeur, qualité de l'eau...



PROTEGER

Le Conservatoire a fait l'acquisition, fin 2010, d'une nouvelle parcelle de prairie humide de fauche, sur la commune de Seigy, au lieu-dit « La Roucherie » n° A547 d'une surface de 1 ha 24 a 40 ca.





GERER

Exploitation agricole

Tout au long de l'année, des contacts ont été entretenus avec les exploitants pour répondre à leurs attentes et optimiser les partenariats.

Suivi des bandes refuges

Le cahier des charges imposé aux agriculteurs mentionne le maintien de bandes refuges en bordure de prairie. Un suivi des pratiques a été fait. Il a été noté que certains agriculteurs ne respectent pas les conditions prévues. Une note de rappel aux exploitants sera rédigée en 2011.

Restauration de parcelle

Certaines parcelles ne peuvent encore être exploitées et sont en cours de restauration. A cet effet, elles ont été gyrobroyées pour éliminer les pousses de prunelliers. La parcelle qui a fait l'objet d'une ouverture manuelle au sein d'îlots de prunelliers denses en 2009 a fait l'objet d'un nouveau passage en 2010.

Entretien de la signalétique

La parcelle d'implantation du panneau d'information du site et l'espace prévu pour le stationnement des visiteurs ont été entretenus en partenariat avec la commune de Couffy.

Entretien des mares

Le pourtour des nouvelles mares a été entretenu par un simple broyage. La mare des Simonins a fait l'objet d'un passage plus conséquent pour éliminer les recrues de prunellier très denses et qui obstruent l'accès à celle-ci. Lors de ce passage, les arbres têtards créés il y a quelques années ont fait l'objet d'un entretien.

Arrachage de peupliers

Sur d'anciennes peupleraies, des rejets commencent à prendre une proportion importante. Un arrachage mécanique a été réalisé afin d'éliminer ces repousses et un maximum de leur système racinaire. A cette occasion, les jeunes frênes, les prunelliers et les plus petites repousses de peupliers ont également été arrachés sur les zones entretenues précédemment.

Ecorçage des Erable negundo

Un écorçage manuel a été réalisé sur quelques sujets d'Erable negundo pour tenter d'éliminer cette espèce exotique du site. Les bourrelets cicatriciels très dynamiques sur cette espèce ont également été écorcés pour tenter d'affaiblir les arbres. Cette action expérimentale sera suivie pour en évaluer l'efficacité.



VALORISER

Fête des prairies du Fouzon

La fête au cœur des prairies du Fouzon s'est déroulée cette année le dimanche 16 mai 2010, le Foyer rural de Couffy, le Conservatoire des Sites du Loir-et-Cher, la Société d'Histoires Naturelles du Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature et le Conservatoire régional ont proposé plusieurs sorties de découverte de la biodiversité de ce site.

Le Conservatoire du Centre a, quant à lui, animé une sortie de découverte des petites bêtes aquatiques à destination des enfants (6 enfants et 4 parents).



Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a envoyé une proposition d'articles aux mairies du site ainsi qu'à la Communauté de communes Cher Sologne et au Pays Vallée du Cher et du Romorantinais pour leurs bulletins de liaison respectifs.

Les Prés de Saint-Loup, Saint-Loup-sur-Cher

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAITRE

cf Vierzon

Ile de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

Conservateur : Philippe HENRY

PLAN DE GESTION : VALIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2006 (2006-2011)



GERER

Entretien des sentiers et espaces d'accueil

Un entretien régulier des sentiers a été réalisé. Il consiste à tondre les bords des chemins, supprimer les branches basses ou cassées, couper les arbres qui pourraient s'avérer dangereux pour le public et ramasser les déchets. L'aire de stationnement a également été entretenue au cours des interventions réparties sur les saisons printanière et estivale.

Pose d'un porte vélo

Le site se trouvant à proximité de la piste cyclable « Loire à vélo » un « pose vélo » sera installé à l'entrée du site permettant ainsi aux cyclistes de faire une halte sur le site.

Maintien de clairières

Les clairières forestières, qui sont source de biodiversité et offrent une ressource alimentaire pour de nombreux insectes, ont été entretenues manuellement par fauche avec ramassage du produit de la coupe. Majoritairement entretenues tous les 2 ans, la partie où la végétation est plus dynamique est gérée annuellement.

Maintien des prairies

Les prairies situées sur la pointe amont du site sont entretenues par rotation tous les 3 ans. Chaque année, un tiers de la surface est gyrobroyé afin de conserver le milieu ouvert. Cette action permet de diversifier les habitats tout en conservant des milieux favorables aux insectes mellifères dont certains ont un stade larvaire associé à la forêt alluviale.



Entretien du bras de la Marinière

Quelques arbres et arbustes ont été supprimés dans le bras de la Marinière qui constitue une des principales frayères du secteur. Cette action permet de maintenir la fonctionnalité du bras et de favoriser le libre écoulement de l'eau.



VALORISER

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Le Conservatoire a proposé cette année encore une animation à destination des habitants de la commune et des touristes sur le site de l'île de la Folie le 24 juillet 2010 et pour la troisième année consécutive, elle a dû être annulée faute de participant, malgré deux annonces passées dans la NR 41.

Dans le cadre du projet pédagogique avec le CHU de Bretonneau de Tours, 17 patients et accompagnateurs ont pu découvrir, durant 1 journée (9 juin), les richesses biologiques de cette ancienne île de bord de Loire.

Organisées par nos partenaires :

L'association Millière et Raboton a organisé de nombreuses balades en bateaux traditionnels alternant descente sur la Loire et randonnée pédestre sur l'île de la Folie. Au total 143 personnes ont traversé le site lors de ces balades.

Tout au long de l'année de nombreuses sorties ou manifestations ont eu lieu :

- le service jeunesse de Blois a organisé cette année un raid aventure pour des jeunes de 14-18 ans (90 participants) et l'UNSS deux raids sportifs à destination des jeunes de la Région Centre (150 jeunes à chaque fois sont passés sur le site),
- l'association des fêtes et loisirs de Vallières les Grandes a proposé une randonnée VTT (90 personnes),
- les louveteaux de Paris ont réalisé une course d'orientation (12 participants),
- l'association des vieilles voitures d'Epeigné Les Bois a visité le site lors d'une halte (30 personnes),
- et enfin l'association des randonneurs en Joué a mis en place une randonnée pédestre qui passait par notre site (106 promeneurs).

Animations scolaires

Organisées par le Conservatoire :

Ecole supérieur du paysage de Blois : 31 élèves étaient présents le 12 octobre 2010.

C'est en cheminant sur les sentiers de l'île de la Folie que les élèves ont pu s'imprégner de l'atmosphère de la forêt alluviale. L'herborisation et l'analyse du paysage furent des outils pratiques pour une approche du fonctionnement écologique des communautés végétales. Enfin, le passage sur la grève et le bras mort ont permis l'explication de l'hydrosystème Loire et des successions des habitats ligériens.

L'année scolaire 2009-2010 a été, pour la classe de CE2-CM1 de l'école primaire de Chaumont-sur-Loire, une année classée sous le signe de la découverte de la biodiversité.

C'est accompagnés par Mme Martin, enseignante, que les 20 élèves ont pu visiter le site naturel préservé de l'île de la Folie. Durant quatre séances, ils ont appris à reconnaître les arbres, les plantes, les oiseaux, les traces et indices de présence du Castor d'Europe, les menaces qui pèsent sur les milieux naturels et les moyens mis en place par la Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre pour protéger les richesses du site et ses habitants. C'est dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, initiée chaque année par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, que les enfants ont pu bénéficier de ce projet pédagogique.



Après la connaissance, le partage... Le 28 mai 2010 après-midi, toutes les classes de l'école de Chaumont se sont réunies sur l'Île de la Folie afin que les tout petits comme les plus grands puissent découvrir ce site. Ce sont les élèves de la classe de CE2-CM1 qui ont animé en vrais professionnels cette sortie pour les 60 enfants présents.

La sortie terminée, M. Le Maire a remis les diplômes aux enfants autour d'un verre de l'amitié offert par la commune.

Organisées par nos partenaires :

Le Conservatoire des Sites du Loir-et-Cher a animé une sortie pour 30 élèves de Bac pro du Lycée horticole de Blois au mois de juin.

La classe de 32 élèves en BTS GPN du lycée agricole de Vendôme est passée sur le site en octobre.

Et enfin Philippe HENRY, Conservateur du site, a proposé dans le cadre de l'Etoile Cyclo, une animation le 17 mai 2010 à l'école primaire de Saint Georges Sur Cher (21 enfants et 5 accompagnateurs).

Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a adressé une proposition d'article aux mairies ainsi qu'à la Communauté de Communes du Cher à la Loire et au Pays Vallée du Cher et du Romorantinais pour la publication dans leur bulletin de liaison respectif.

Saint-Georges-sur-Cher

Conservateur : à pourvoir



PROTEGER

A l'occasion de la réunion publique organisée par le Conservatoire le 10 septembre 2010, la commune de Saint-Georges-sur-Cher s'est montrée tout particulièrement motivée et coopérative pour participer à la préservation de cet espace naturel. La présentation du Conservatoire a permis de répondre aux attentes de Monsieur le Maire qui a proposé de nous soutenir dans nos démarches d'acquisitions foncières.



GERER

La prairie n'avait pas été fauchée depuis quelques temps et la colonisation progressive par les peupliers avait lieu en lisière nord de la parcelle : un gyrobroyage lourd a donc été effectué sur l'ensemble de la parcelle afin de limiter les ligneux et restaurer la végétation herbacée.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire

Afin de présenter ses missions et les motivations qui l'ont poussé à acquérir près de 6 hectares de prairies humides sur la commune de Saint-Georges-sur-Cher, le Conservatoire a organisé le 10 septembre 2010, une réunion publique de présentation pour les habitants de la commune, des élus et des partenaires locaux (13 personnes dont 1 journaliste de la NR 41). Une annonce et un article après la réunion sont parus dans le NR 41.

Le Conservatoire a également présenté des pistes de gestion à mener sur ces prairies, en insistant sur l'objectif de préservation de la biodiversité par le biais de pratiques agricoles traditionnelles comme



la fauche tardive et en recherchant des partenariats locaux (comme une convention avec un agriculteur local).

Organisée par nos partenaires

Mlle CANTONE de la Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher a proposé cette année une sortie le 5 juin sur les prairies afin de faire découvrir les richesses floristiques de ce site naturel (10 participants). 1 annonce NR et un article suite à la sortie sont parus dans la NR 41.

Communication auprès des collectivités territoriales

Une proposition d'article a été envoyée à la commune, la Communauté de communes et au Pays afin de présenter aux habitants les actions menées par le Conservatoire sur le territoire.

L'article proposé a été publié dans le bulletin municipal de Saint-Georges-sur-Cher.

Autres actions transversales ou hors site



PROTEGER

Une réunion technique entre les équipes respectives du Conservatoire des Sites de Loir-et-Cher et du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre s'est tenue le vendredi 24 septembre 2010 dans les locaux du CSLC, à Blois. Cette réunion a fait suite à la convention de partenariat signée entre le CPNRC et le CSLC, fixant les modalités de travail, d'échange et de compétence entre les deux structures.



VALORISER

Fréquence Grenouille

Les partenaires habituels de cette opération annuelle ont de nouveau organisé diverses animations :

- Loir-et-Cher Nature : 10 avril à Rilly-sur-Loire (26 personnes) et le 24 avril à Mer (28 personnes),
- Perche Nature : 10 avril à Gault du Perche (1 personne), annonces NR 41 les 7 et 9 avril.

Deux nouveaux partenaires nous ont rejoints cette année :

- le Conservatoire des sites du Loir-et-Cher : le 13 mars à Fertée Imbault (15 personnes), annonces NR 41 les 11 et 13 mars,
- et le CDPNE : le 8 mai à Huisseau sur Cosson (24 personnes), annonce NR 41 le 7 mai.

Nous pouvons dire que cette édition 2010 est à nouveau une réussite, le public aime découvrir les amphibiens et les petites bêtes aquatiques les pieds dans l'eau. La sensibilisation réalisée permet de faire comprendre au public les menaces qui pèsent sur ces milieux humides et la nécessité de les préserver. Quatre annonces dans la Nouvelle république 41 sont parues pour présenter l'opération nationale, et les animations proposées sur la région et plus particulièrement sur le département 41.

Soirée Loire nature

Cette année deux manifestations ont été proposées dans le Loir-et-Cher dans le cadre de cette manifestation nationale :

- la Maison de la Loire de Saint-Dyé-sur-Loire en partenariat avec l'association Val des Châteaux canoë kayak (9 personnes),
- l'Observatoire Loire (26 adultes et 2 enfants).

Fête des Eco-consom'acteurs



Le Conservatoire était présent les 18 et 19 septembre à Romorantin lors du 11^{ème} salon des Eco-consom'acteurs.

Le stand présentait les actions qui seront mises en place dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de l'étang de Beaumont. Il a accueilli plus d'une cinquantaine de personnes intéressées pour avoir des informations sur les actions et les sites du Conservatoire.

Communication générale

Comme précédemment, les sites gérés par le Conservatoire ont été intégrés au guide pratique 2010 publié par Comité Départemental du Tourisme du Loir-et-Cher et sur le site Internet de la Région Centre.

Cette année, le Conservatoire a participé à la bourse touristique organisée par le CDT 41 à Chailles afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2010. Bilan plus de 700 calendriers diffusés et presque 400 de la plaquette de présentation de l'étang de Beaumont.

Le Conservatoire a participé à la rédaction de l'ouvrage « Les Itinéraires, Loir-et-Cher ». Ce document à destination des touristes et des habitants présente le département au travers de son histoire, de son patrimoine architectural, environnemental et vivant. Les Itinéraires Loir-et-Cher sont constitués d'environ 400 pages au format A5, en quadrichromie commercialisés avec le réseau La Poste entre autres.

Natura 2000 dans le Loir-et-Cher

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR 2410015 « Prairie du Fouzon » et Site Habitats FR 2400561 « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois »

Dans la continuité de l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 « Oiseaux » validé en juin 2009, le Conservatoire assure l'animation conjointe sur le site Oiseaux « Prairies du Fouzon » et sur le site Habitats « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois ».

Suite à une réunion de présentation des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) organisée fin 2009, neuf MAET ont été contractualisées par six agriculteurs en 2010 sur le site Natura 2000, pour une surface totale de 58 hectares. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, le Conservatoire a réalisé les diagnostics écologiques des parcelles contractualisées. Les mesures ont porté sur de la fauche semi-tardive à partir du 20 juin ou sur de la fauche tardive à partir du 5 juillet ou du 15 juillet. Certaines ont une limitation de la fertilisation, d'autres imposent leur absence.

En partenariat avec l'ONCFS - Délégation régionale Centre - Ile de France et la DREAL Centre, l'année 2010 a également consisté en l'élaboration d'une étude de faisabilité de l'intégration du site Natura 2000 Oiseaux « des Prairies du Fouzon » à l'Observatoire National de l'Ecosystème Prairie de Fauche (ONEPF). L'objectif de l'ONEPF est de réaliser un état des lieux annuel des populations nicheuses d'oiseaux prairiaux, suivre les tendances d'évolution de ces populations et établir des corrélations avec le mode de gestion appliqué à l'état de conservation de l'écosystème prairial. Une mise en œuvre est prévue en 2012 par l'ONCFS sur le volet faune, assistée du Conservatoire sur le volet flore. Une réunion de concertation auprès des acteurs locaux (Chambre d'Agriculture, Associations de Protection de la Nature, services de l'Etat, agriculteurs locaux...) est prévue au démarrage de l'étude, début 2012.

Le travail a également porté sur le repérage et la rencontre de contractants potentiels intéressés par des mesures de restauration de leurs parcelles embroussaillées. Plusieurs cartographies d'état des lieux ont été élaborées (état des lieux du régime foncier, état des lieux des propriétaires de parcelles



embroussaillées, plusieurs cartographies des secteurs d'habitats à enjeux prioritaires croisés avec les parcelles embroussaillées). Ces analyses cartographiques ont servi de base dans le cadre du démarchage de contractants potentiels (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Conservatoire des Sites de Loir-et-Cher, Commune de Selles-sur-Cher). Au total, deux contrats Natura 2000 (restauration ou entretien par fauche) ont été déposés en 2010 sur environ 5 ha de prairies et deux Chartes Natura 2000 ont été signées.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers »

Le Conservatoire a accompagné la rédaction du Document d'Objectifs (Docob) « Oiseaux », réalisée par le CDPNE désigné opérateur de son élaboration, en participant aux groupes de travail et au comité de pilotage. Suite à la validation du Docob en juillet 2009, le Conservatoire, est désigné par l'Etat pour assurer l'animation conjointe sur les sites « Oiseaux » et « Habitats » de la vallée de la Loire dans le Loir-et-cher.

Le site étant majoritairement composé du Domaine Public Fluvial, l'animation 2010 a visé à établir une méthode de travail avec la DDT subdivision fluviale afin de mettre en cohérence la gestion du lit avec les objectifs Natura 2000 et de trouver des synergies d'actions entre les politiques de prévention des inondations dans le Plan Loire et Natura 2000.

L'animation a également consisté en des rencontres de contractants potentiels (communes, associations, particuliers) aptes à la signature d'un contrat Natura 2000 et d'une Charte.

Un contrat Natura 2000 a été déposé par le Conservatoire des Sites du Loir-et-Cher sur deux îlots à sternes sur la commune de Blois : îlots de Saulas et de la Thuilerie. Un diagnostic écologique a été réalisé. L'objectif est la destruction des jeunes ligneux sur les grèves alluviales. La superficie des deux îlots est d'environ 12ha.

Un deuxième contrat Natura 2000 a été déposé par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre sur l'île de la Folie (Chaumont-sur-Loire). Un diagnostic écologique a été réalisé sur deux clairières forestières de type prairial, propriétés du Conservatoire pour une surface de 0,2 ha. Une fauche avec exportation sera réalisée tous les ans durant 5 ans.

Le Conservatoire, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, est chargée de l'animation du dispositif de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET). Le Conservatoire a répondu en partenariat avec la Chambre d'Agriculture à la troisième et dernière année de réponse à appel à projet MAET. Les agriculteurs du site ont été contactés en vue de leur proposer la signature de MAET visant à la gestion durable des prairies et l'amélioration des pratiques agricoles sur le site Natura 2000. Un agriculteur s'est engagé pour 4,4 ha sur la mesure de reconversion des terres cultivées en prairies.

Accompagnement de politiques territoriales

Pays des Châteaux et Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais :

Dans le cadre d'un partenariat engagé avec l'Etat et la Région Centre, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a rédigé une note visant l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les politiques territoriales (contrats territoriaux de 3ème génération) des Pays en Région Centre. La note sur le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais a ensuite donné lieu à une présentation orale lors d'une commission sur la thématique de la Biodiversité en janvier 2011.

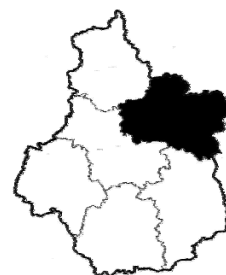


ASSEMBLEE GENERALE – 16 avril 2011

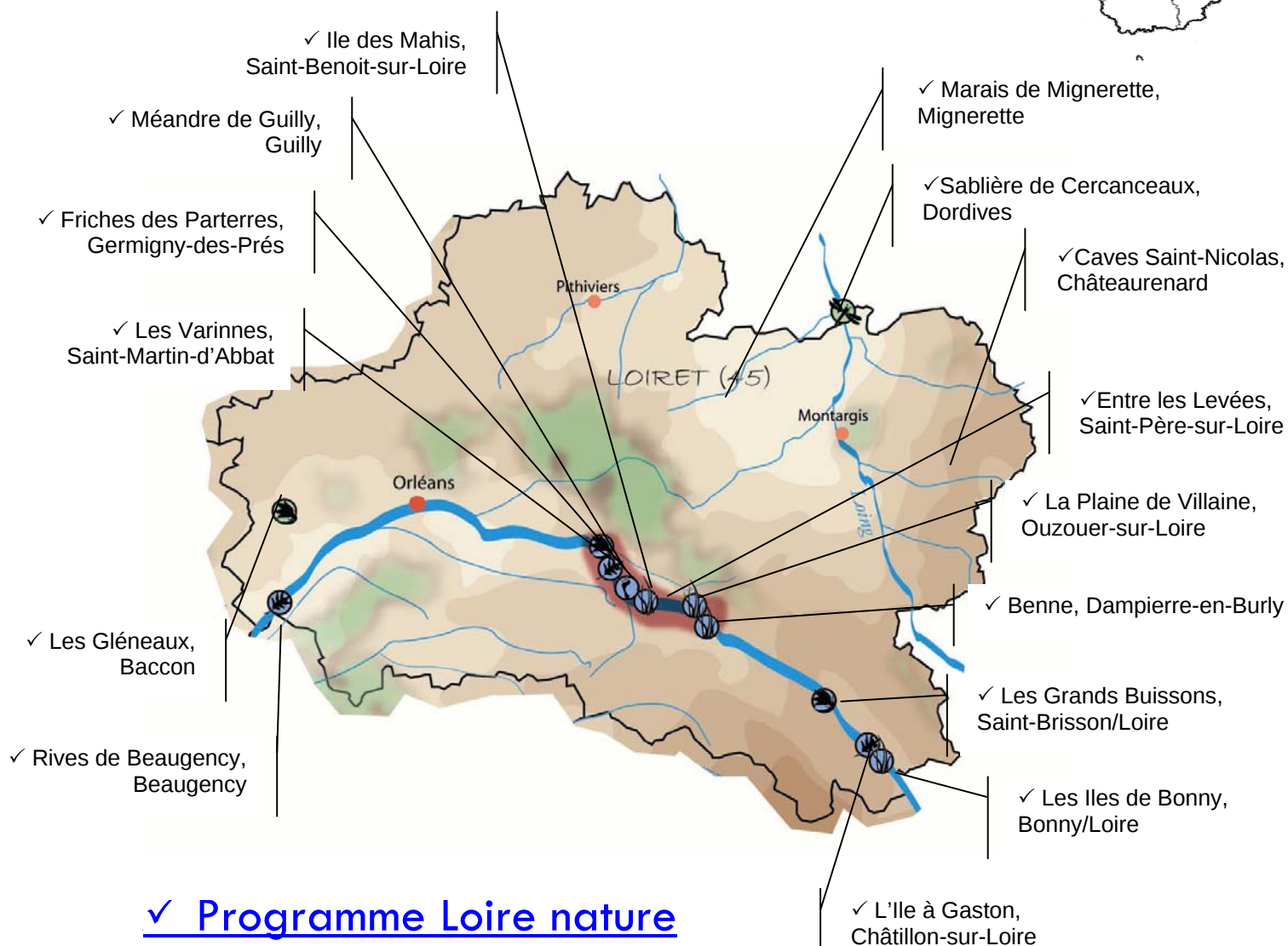
Rapport d'activités 2010

Département du Loiret

Délégué départemental : poste vacant



✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

✓ Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



Sablière de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : Frédéric PRUDHOMME



CONNAITRE

Le plan de gestion 2004-2009 de la Sablière de Cercanceaux est en cours de renouvellement en 2010. Le diagnostic écologique mené suite aux inventaires de terrain a permis d'évaluer le travail mené au cours du précédent plan de gestion. Les milieux naturels sont globalement maintenus, à l'exception des prairies de fauche à Sanguisorbe en rive nord qui n'ont pas été entretenues correctement par l'agriculteur en charge, et des roselières autour de la petite sablière.

L'avifaune hivernante était bien moins nombreuse que durant l'hiver 2009/2010. Le Butor étoilé a néanmoins été observé à nouveau, à deux reprises : autour de la petite sablière et côté Seine-et-Marne autour de l'étang des Varennes.

Le travail de concertation mené avec la commune et le conservateur bénévole permet de définir les actions du nouveau programme 2012-2021, notamment en termes d'aménagement pédagogique. Suite à l'installation d'un observatoire en rive nord, il est proposé de rénover le fléchage du sentier qui sera aussi entretenu plus fréquemment, de compléter la signalétique d'information en rive sud par quatre à cinq panneaux de petit format et d'aménager un second point d'observation des oiseaux en rive sud, intégré aux boisements autour de la presqu'île.

Les opérations de gestion prévoient la poursuite du pâturage d'entretien en rive sud, qui sera étendu à la petite sablière pour contenir la dynamique végétale, après des travaux de réfection de clôture, la reprise de la fauche tardive des prairies à Sanguisorbe, la gestion des espèces animales et végétales invasives, la restauration légère de quelques zones secteurs de zone humide, l'arrachage des ligneux colonisant les roselières, et de menus travaux d'amélioration autour de l'observatoire, l'entretien des saules têtards, le renouvellement des panneaux Site Naturel Préserve, etc.

Le projet de plan de gestion est en cours de validation par le Conseil scientifique, qui se réunira début avril 2011. Une seconde réunion de validation par le Conseil municipal se tiendra ensuite, avant la validation en Conseil d'administration du Conservatoire en juin.



GERER

Une zone envahie par les boisements, de 2 ha a été ouverte par l'entreprise CIRADE Environnement afin de restaurer des prairies.

L'opération de limitation des Bernaches du Canada (espèces envahissante) par l'ONCFS s'est poursuivie cette année. Les effectifs de Bernaches ont diminué mais un travail de collaboration avec les services de l'ONCFS de Seine-et-Marne est nécessaire pour mener à bien cette opération sur l'ensemble de la vallée du Loing. L'arrêté préfectoral de régulation des Bernaches du Canada dans la vallée a été reconduit, avec la possibilité pour les agents d'utiliser des silencieux.

Le pâturage s'est déroulé sur le site avec les vaches Charolaises de M. Vercruyssen entre le 15 mai et le mois d'octobre. Ce pâturage a démarré plus tôt pour être efficace notamment dans la mégaphorbiaie.

Conservateur bénévole

Des échanges très fréquents entre l'antenne et le conservateur ont permis d'avancer collégialement et en temps réel sur les travaux de valorisations prévus sur site, et également de recueillir les souhaits et les attentes du conservateur pour une meilleure appropriation du projet.





VALORISER

Aménagements et accueil du public :

Dans le cadre de l'aménagement du site, la commune de Dordives a souhaité améliorer l'accueil du public. A cet effet l'amélioration de la signalétique a débuté en 2009 et l'entretien du sentier a été renforcé en tenant compte des observations des usagers (travaux réalisés par l'association APAGEH). La commune de Dordives s'est investie dans la recherche de financements pour créer un observatoire, des panneaux d'information complémentaires et une signalétique améliorée. Un observatoire a été installé au nord-est du site, au sein de la boucle de promenade, là où les sentiers Seine-et-Marne et Loiret se rejoignent. Accessible aux personnes à mobilité réduite par le biais d'un platelage en bois relié au sentier mis en place par le Conseil général de Seine-et-Marne, l'observatoire a été conçu pour être placé au plus proche de l'eau et immergé dans la végétation.

Dès son ouverture en mai, il offrira ainsi une observation discrète des zones de roselière mais aussi des abords d'une des îles ponctuant l'étang. Il sera en outre doté de panneaux, certains apportant des informations complémentaires à ceux déjà posés le long du parcours autour de la Sablière et d'autres aidant à la reconnaissance des oiseaux présents. Les travaux ont été menés par l'entreprise Richer de Neung/Beuvron (Loir-et-Cher) pour l'observatoire en tant que tel et par l'entreprise Joint de Dordives pour tout ce qui a trait aux fondations et reprofilage des berges.

Animations publiques :

Le 4 juin, Jean-Pierre Méral de l'Association Naturaliste de la Vallée du Loing a guidé 4 personnes autour de la sablière. La sortie du conservatoire le 4 juillet a été annulée faute de participant. A noter que la Maison de l'Environnement 77 (Guillaume Larrègle et Pierre Rivallin) et le CG 77 (Christian Desmier) organisent régulièrement des sorties sur site notamment lors des Journées Mondiales pour les zones humides.

Bulletin municipal :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Dordives « Dordives Infos » paru en juillet 2010.

Les Gléniaux, Baccon

Conservateur : Hervé GUINY



GERER

La pelouse calcaire a été fauchée sur une surface de 1 ha par l'entreprise CIRADE Environnement.



VALORISER

Le Conservatoire a participé au Comité Local d'Information de la carrière organisé par CEMEX destiné à informer les acteurs locaux de l'avancée de l'exploitation de la carrière le 19 mai. Cette réunion permet d'informer les usagers sur les actions de gestion engagées par le Conservatoire et par CEMEX pour la restauration et l'entretien des pelouses calcaires.

Une animation de découverte des orchidées du site et de la commune de Baccon, organisée en partenariat avec Cemex, s'est déroulée le 19 mai avec la participation de 28 personnes.



Cave Saint-Nicolas, Châteaurenard

Conservateur : Yves DAVID



GERER

Les travaux de fermeture de la sortie d'un puits d'aération par une dalle en béton pour supprimer la majorité des courants d'air néfastes aux Chiroptères ont été réalisés, et la mise en sécurité de l'accès à la cave par la mise en place d'une clôture doit être effectuée au printemps 2011.

Conservateur bénévole

Les relations entre le personnel de l'antenne et le conservateur sont très régulières et permettent ainsi un échange permanent entre les différents interlocuteurs.



Programme Loire nature

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : François FLEURY



CONNAITRE

Entre les Levées a fait partie en 2010 d'un groupe de sites ligériens suivis dans le cadre d'une estimation des résultats de travaux de griffage pour la restauration de pelouses sur sable à Corynéphore. Ces travaux, engagés dans le cadre d'un contrat Natura 2000, ont été entrepris suite à un premier test de faisabilité, réalisé justement à Entre les Levées.

Ainsi en 2010, plusieurs quadrats répartis sur le méandre de Guilly, Entre les Levées, plaine de Villaine et Benne ont été suivis à trois reprises, par la méthode des relevés phytosociologiques, en avril, juillet et octobre 2010. Le rapport d'étude final doit être rédigé durant le premier semestre 2011. Les résultats obtenus permettent de mieux connaître la réponse de la végétation aux travaux engagés, en fonction de la nature du sol, des groupements végétaux en présence, et de connaître l'évolution de la végétation sur deux saisons (l'expérience d'Entre les Levées ayant été réalisée en 2009). Globalement, les résultats sont excellents pour la limitation du genêt, moyens pour celle de fruticées à Prunellier qui rejette fortement et doit être ensuite entretenu, et on constaté un bon développement ponctuel des pelouses à Fétuque à longues feuilles et de quelques pieds de Corynéphore blanchâtre. Une attention particulière doit être portée aux interventions réalisées à proximité ou sur des prairies à Chiendent, qui a tendance à coloniser très rapidement ces milieux.



GERER

Des travaux de restauration par broyage et scarification ont été réalisés par l'entreprise CIRADE Environnement, sur une surface de 3 ha afin de retirer un maximum de matière réduisant la qualité des pelouses.





VALORISER

L'entretien du sentier de découverte est réalisé par l'association d'insertion ADS.

Animations grand public

Une balade nature organisée par le Conservatoire, le 17 avril, sur le thème des oiseaux nicheurs a rassemblé 9 personnes. Une sortie ornithologique le 13 juin, organisée par la LPO du Loiret, a rassemblé 12 personnes principalement des adhérents de la LPO.

Animation scolaire

Une sortie scolaire avec tous les élèves de l'école de Bonnée (une centaine) a été réalisée grâce à l'aide de François Fleury et de Bruno Kaiser (conservateur bénévole de Benne).

Réunion publique

Le 5 février, la réunion publique de présentation du nouveau plan de gestion a mobilisé seulement 9 personnes.

Bulletin municipal

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Saint-Père « Le Petit Saint-Pérois » dont la date de parution est inconnue.

Val de Sully - Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservateur : Mathieu FLEURY



GERER

Des travaux d'entretien sur 5 ha de prairies et pelouses ont été réalisés par l'entreprise CIRADE Environnement.

L'association ADS a réalisé la mise en place de 650 mètres linéaires de pieux afin de limiter l'accès aux véhicules à moteur, ces travaux se termineront début 2011 par la mise en place d'une signalétique et la pose par la DDT de deux barrières.



VALORISER

Le 15 mai, une balade nature a permis à 19 personnes de découvrir le Lupin à feuilles étroites, entre autres.

Le 23 octobre, un chantier d'automne ne rassemblant que 2 personnes a permis de couper des genêts dans l'objectif d'entretenir les pelouses sur sable.

Foncier

La rédaction AOT DDT



Val de Sully – Méandre de Guilly

Conservateur Bouteille et Courpain : Romain MATHE

Conservateur du méandre de Guilly : poste à pourvoir

Conservateur adjoint du méandre de Guilly : André FOUCHARD



CONNAITRE

Le méandre de Guilly a été suivi dans le cadre d'un contrat de restauration de pelouses sur sable par griffage (voir Entre les Levées précédemment). La méthode employée à Guilly est différente et plus ancienne que sur les autres sites suivis : le contrat a été réalisé en 2008, sur de grandes surfaces et le sol a été labouré et retourné et non griffé en surface comme sur les autres sites. Cela a permis un développement initial de la flore des friches sableuses à *Oenothera biennis*, progressivement remplacée par la végétation annuelle des pelouses sur sable à Fétuque à longues feuilles. Quelques pieds de Corynéphore se sont effectivement développés sur les zones remises à nu. Un bilan précis des observations menées par la méthode des relevés phytosociologiques doit néanmoins être rédigé durant le premier semestre 2011.

En 2010 une actualisation de la carte de végétation du site a été réalisée afin d'étudier l'évolution des différentes formations végétales et plus particulièrement des formations herbacées sous l'influence du pâturage et d'autres facteurs environnementaux. Ce travail sera finalisé en 2011. De même un suivi annuel de la végétation sur des quadrats fixes permettra d'évaluer plus finement l'impact du pâturage (relevés phytosociologiques) avec d'autres facteurs environnementaux. Ces relevés sont réalisés depuis 7 ans.



GERER

Méandre de Guilly

La pose de deux barrières a été réalisée par la DDT. Des travaux de restauration et d'entretien réalisés par l'entreprise CIRADE Environnement sur 19 hectares ont débuté en automne 2010 et se termineront au mois de février 2011 dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Le site a été pâturé par le troupeau de Didier Crêche, éleveur à Chémery dans le Loir-et-Cher. Sous la conduite du berger (Michel CRECHE) 180 brebis ont pâturé le site du 05 mai au 13 novembre. Les conditions de sécheresse du printemps n'ont pas facilité la conduite du troupeau car la végétation herbacée n'a pas pu se développer normalement notamment sur les pelouses sableuses.

Site de Bouteille

Cette année le site a été pâturé par 3 ânes et 1 jument (appartenant à Romain Mathé). Les rejets de fruticées ont été débroussaillés par l'association ADS. La haie bordant le chemin communal est entretenue par l'association d'insertion ADS.



VALORISER

Animations grand public

Le 22 mars, le CNRS est venu à l'espace Florian de Chateaufort-sur-Loire présenter les conclusions de son étude sur la dynamique ligérienne sur le secteur du Méandre de Guilly. Une quarantaine de personnes ont assisté à cette conférence.

Le 27 avril, les terminales STAV et les BTS GEMEAU du Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Nermont sont venus bénéficier d'explications sur la gestion conservatoire appliquée à ce site naturel.

Le 30 mars, c'était le tour des étudiants de deuxième année de BTS GPN du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole des Barres.



Le 7 mai, 8 personnes sont parties à la recherche des amphibiens lors d'une balade nature dans le cadre de « Fréquence grenouille ».

Le 29 août, une balade nature organisée en partenariat avec la mairie de Guilly dans le cadre de ses cheminades a permis à une trentaine de personnes de découvrir les insectes et la végétation des bords de Loire.

Le 7 octobre, les élèves de première du lycée agricole de Chesnoy sont aussi venus découvrir le site.

Animations grand public

Loiret Nature Environnement vient régulièrement animer des animations scolaires sur le site.

Bulletin municipal

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Guilly dont la date de parution est inconnue.

Val de Sully - Ile des Mahis, Saint-Benoît-sur-Loire

Conservateur : René ROSOUX



GERER

Dans le cadre de la gestion de la fréquentation sur les frans-bords et l'île, en collaboration avec la DDT, la mise en place de pieux limitant les accès, la pose d'une barrière et la suppression de certaines descentes de levée sera effectuée début 2011. Des travaux de débroussaillages des frans-bords ont été effectués par l'association ADS.



VALORISER

Animation grand public

Le 5 juin, 4 personnes ont écouté gratuitement les explications des conservateurs bénévoles du site. Le chantier d'automne, prévu le 18 septembre, a été annulé.

Bulletin municipal

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Saint-Benoit qui devrait paraître en mars 2011.

Plaine de Villaine, Ouzouer-Sur-Loire

Conservateur : Annick LEFEBVRE

Conservateur adjoint : Alain THOMAS



CONNAITRE

Les pelouses sableuses de plaine de Villaine ont été gérées dans le cadre d'un contrat Natura 2000 de restauration. Un suivi écologique a été réalisé cette année afin de suivre la dynamique végétale et d'affiner le cahier des charges mis en place, expérimentalement sur Entre les Levées dans un premier temps. Le rapport d'étude final doit être rédigé durant le premier semestre 2011. Les résultats obtenus suggèrent de bons résultats sur les sols déjà très sableux où la végétation est naturellement pauvre. En



revanche les zones de prairie un peu plus étoffée sont rapidement recolonisées par la végétation mésophile, seules quelques annuelles xérophiles sont aperçues.

Une carte de végétation de la zone d'extension du pâturage au droit du déversoir a été réalisée dans le cadre du suivi de l'impact du pâturage sur la végétation.



PROTEGER

Le conservatoire a obtenu des services de l'Etat l'extension de l'AOT au droit du déversoir afin d'augmenter les zones de pâturage. Le développement du pâturage sur ce site doit préserver les milieux prairiaux pour la biodiversité et favoriser l'écoulement des eaux en cas de crue.



GERER

Cette année le pâturage s'est déroulée sur 22 ha essentiellement sur le Domaine Public Fluvial. L'éleveur Philippe Legrelle a fait pâturer le site avec 295 brebis et leurs agneaux sous la conduite du berger, Alain Maridet du 18 avril au 18 octobre. Le pâturage de ce site s'est déroulé en alternance avec le site de Benne (Dampierre-en-Burly)

Les prairies situées sur les terrains appartenant au Conservatoire (ou en location dans le cadre d'un bail emphytéotique) ont été pâturées et fauchées comme chaque année par deux agriculteurs, messieurs Legrelle et Gilles.

L'association ADS a réalisé, l'entretien par débroussaillage des clôtures, la plantation de 200 ml de haie, de l'entretien de la mare n°3.



VALORISER

Animations grand public

Le 6 avril, dans le cadre de « Fréquence grenouille », 6 personnes se sont renseignées gratuitement au sujet de la vie dans les mares grâce à Alain Thomas, conservateur bénévole adjoint du site.

Lors de la Fête de la Nature, le 23 mai, seules 3 personnes sont venues observer gratuitement les petits passereaux de la Plaine de Vilaine en compagnie d'Annick Lefebvre, conservatrice bénévole du site. Par contre, aucune personne ne s'est déplacée le 19 septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine pour découvrir le patrimoine naturel des prairies gratuitement avec Annick Lefebvre.

Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateur : Philippe BONIN



GERER

Intervention de l'entreprise CIRADE en février pour entretenir les prairies et la roselière sur une surface totale de 2 ha.

Une partie du site a été pâturée par le troupeau de monsieur Naudin. Nous avons observé une bonne pression de pâturage.





VALORISER

Animations grand public

Toutes les animations sont relayées largement par la commune de Beaugency sans les médias et dans ses propres outils. Les animations sont proposées gratuitement grâce à l'adhésion de la commune au Conservatoire. Philippe Bonin, conservateur bénévole du site, organise très régulièrement des sorties naturalistes. En 2010, il a guidé 5 balades de découverte du site pour 77 personnes au total :

- le 27 mars « L'arrivée du printemps sur les Rives de Beaugency » : 32 personnes.
- Le 22 mai « Poussez le portillon du jardin sauvage : découvrez les Rives de Beaugency » dans le cadre de la Fête de la Nature et de la Route du Blé : 20 personnes.
- Le 26 juin « Les oiseaux nicheurs sur les îles et les Rives de Beaugency » dans le cadre de la Route du Blé : 10 personnes.
- le 18 septembre « Les Rives de Beaugency, un patrimoine naturel d'exception » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la Route du Blé : 2 animations, une le matin avec aucun participant et une autre l'après-midi avec 15 participants.

Le 24 mars, une réunion publique de présentation en salle du plan de gestion rassemblait 35 personnes dont le maire de Beaugency, très impliqué. Le même jour, une sortie sur site intéressait 12 personnes de l'Office du Tourisme et certains élus de la commune.

Le 27 mai, le Conservatoire guidait 10 personnes dans le cadre de la convention de partenariat avec le GRETA de Beaugency (1 demi journée en salle et 1 demi journée sur le terrain) en échange de leur aide pour le fléchage lors de la Soirée Loire nature 2010.

Le 7 juillet, une trentaine d'enfants de la Base aérienne de Chateaudun venaient découvrir le site et ses richesses.

Le 24 novembre, 15 personnes de l'ISTOM Ecole d'Ingénieur Agrodéveloppement International de Cergy Pontoise venaient découvrir le conservatoire et ses stratégies partenariales mais aussi en apprendre un peu plus sur la rédaction des plans de gestion.

En tout, 179 personnes fut sensibilisées à la préservation des Rives de Beaugency en 2010 grâce à une visite guidée.

L'évènement de l'année du site naturel préservé des Rives de Beaugency fut l'organisation de la 7^e Soirée Loire nature, labellisée « rencontres paysage » par la Mission Val de Loire, le 12 juin.

Les premiers visiteurs sont arrivés un peu avant 15h00. La météo inquiétante sur le matin s'est améliorée dans le courant de l'après-midi.

Les balades proposées par l'ONCFS puis par la Maison de la Loire du Loiret/Mission val de Loire ont affiché complet (22-23 personnes chacune).

La balade proposée par la Maison de la Loire du Loiret avec la Mission Val de Loire portait sur les oiseaux et les paysages, conformément au cahier des charges de la Mission pour ses Rencontres paysages. C'est ainsi que le public a pu bénéficier d'une introduction sur les paysages en général puis d'un parcours de découverte du patrimoine naturel.

Le jeu-énigmes proposé par le Conservatoire du Centre a été parcouru par 29 adultes et 18 enfants. Ce jeu emmenait les visiteurs à la découverte du site avec un questionnaire à remplir et des énigmes sur le terrain. Pour être libérés du site, les visiteurs devaient valider leurs réponses dans le géant Balbuzard et boire la potion magique (sirop de sureau noir).

Le stand d'accueil et d'information tenu à l'entrée du site par le Conservatoire a renseigné plus de 50 personnes.



Le stand de la Mission Val de Loire complétait la balade oiseaux-paysages dans le cadre de la campagne grand public de sensibilisation aux paysages. Ainsi les enjeux et le sens de l'inscription ont été présentés ainsi que la mise en place du plan de gestion du site.

L'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial a fêté ses 10 ans en novembre 2010. Les ateliers peinture et bateau ont permis d'occuper sur l'après-midi une bonne vingtaine d'enfants et de mettre à l'eau lors du lâcher symbolique près de 10 bateaux fabriqués en matériaux naturels.

Des discours ont eu lieu juste avant l'apéritif ligérien : François Cointepas, conseiller municipal délégué à la Loire de la ville de Beaugency, Agnès Quatrehomme, Conseillère régionale et Adjointe à la Culture et au Développement durable de la Ville de Beaugency, Ninó~Anne Dupieux, présidente du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, aux côtés de Philippe Bonin, Conservateur bénévole du site. Une soixantaine de personnes assistaient au spectacle du soir proposée par la compagnie l'Echappée Belle "Un piano sur le fleuve".

Cette manifestation a mobilisé 130 personnes sur toute la journée grâce à l'implication de la Commune et à la diffusion de 3000 exemplaires du flyer régional, de 300 exemplaires du flyer départemental et d'une centaine d'affiches.

Aménagements et accueil du public :

A l'occasion de la bourse touristique du Loiret le 25 mars à laquelle participait le Conservatoire, la plaquette de présentation du site préservé des Rives de Beaugency et son livret de découverte de 20 pages ont été largement diffusés auprès des Offices du Tourisme du département. Ces Offices sont régulièrement réapprovisionnés en plaquettes et livrets tout le long de l'année. En 2010, ce sont près de 1250 exemplaires de cette plaquette et 550 exemplaires de livrets qui ont été diffusés.

Estimation de la fréquentation du sentier par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation du sentier, un écomètre a été disposé à l'entrée le 21 juillet 2009. L'interprétation des données nécessite de distinguer la période de pâturage de la mi-juin à mi-novembre. En effet lorsque, l'enclos est présent, les visiteurs doivent suivre le sentier balisé et donc de passer deux fois devant l'écomètre à l'entrée et à la sortie du circuit. Les valeurs obtenues lors de cette période doivent donc être divisées par deux pour avoir le nombre réel de visiteurs. Sans l'enclos, les visiteurs peuvent ne pas suivre le balisage et ressortir par un autre endroit, ainsi il ne passe qu'une seule fois devant l'écomètre. Si l'on considère que, pendant cette période, toutes les personnes ne repassent pas devant l'écomètre, on obtient une estimation haute de la fréquentation du site de 10544 personnes. Si l'on considère que toutes les visiteurs suivent le balisage même sans l'enclos, on obtient une estimation basse de la fréquentation soit 7505 personnes.

En réalité, certaines personnes suivent le sentier balisé, d'autres non. Au vu de ces résultats, nous ne pouvons que conclure par une estimation de la fréquentation du sentier des Rives de Beaugency en 2010 comprise entre 7505 et 10544 visiteurs.

A noter :

- des valeurs très anormales ont été enregistrées entre le mardi 4 mai à 17h et le jeudi 6 mai à 13h représentant 3327 personnes avec des pics de passage même en pleine nuit. Ces valeurs n'ont donc pas été prises en compte, les valeurs utilisées pour cette période sont celles de la semaine suivante, beaucoup plus fidèles à la réalité.
- lors de la Soirée Loire nature, des personnes ont stationné devant l'écomètre, nous nous sommes donc basés sur le comptage réalisé en temps réel lors de cet événement pour évaluer la fréquentation soit 170 personnes.

Bulletin municipal :

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal de Beaugency « Vivre à Beaugency » publié en octobre.



Les Grands Buissons, Saint-Brissson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : Alain THOMAS



CONNAITRE

Les Grands Buissons disposent cette année d'un plan de gestion, le premier sur ce site de pelouses calcicoles ligériennes. Suite aux acquisitions foncières réalisées depuis 1998 et au travail de restauration des pelouses menées par en chantiers bénévoles en partenariat avec la Société Française d'Orchidophilie Centre Loire, un programme pluriannuel sur 2012-2021 fixe désormais les opérations à mener en gestion, connaissance, protection et valorisation.

Validé en conseil scientifique le 27 janvier 2011, le plan de gestion prévoit le développement de la maîtrise foncière (notamment par le conventionnement avec les privés voisins du site), la réouverture des pelouses embroussaillées, la reconnexion des pelouses isolées, l'entretien des pelouses restaurées par le pâturage ovin grâce à l'éleveur Nicolas Daligaux installé sur Saint-Brissson, un entretien mécanique manuel de complément, le développement d'inventaires naturalistes grâce à la participation des bénévoles locaux, la mise en place de panneaux Site Naturel Préserve et d'une barrière en bas de coteau, et la limitation des populations de Robinier faux-acacia.

Le samedi 5 juin 2010, le conseil scientifique du Conservatoire, présidé par Pierre Boudier, a organisé un inventaire pluridisciplinaire afin de consolider les données naturalistes existantes en vue de la rédaction du plan de gestion. L'ensemble du site couvert par la zone Natura 2000, incluant les parcelles du Conservatoire, c'est à dire entre la route des « Martins » et celle de « Bédoise » a été inventorié par douze spécialistes de la faune et de la flore faisant partie du Conservatoire ou du monde scientifique de la région Centre. 276 espèces ont été recensées comprenant 137 espèces de végétaux vasculaires, 49 insectes (dont 20 papillons de jour), 24 oiseaux, 4 mammifères, 24 mollusques. Parmi toutes ces espèces, 15 présentent un statut patrimonial.

Le travail de rédaction du plan de gestion a très largement bénéficié du travail mené depuis plusieurs années par le conservateur du site et les nombreux bénévoles venant régulièrement aux diverses manifestations.



PROTEGER

Le 25 juin le Conservatoire a acquis deux parcelles sur le coteau de Saint-Brissson pour une surface totale de 0,92 ha.

En vue d'améliorer l'intégration du site dans son contexte local, le conservateur bénévole accompagné de François Hergott organisé une rencontre le 28 octobre, avec le Maire de Saint Brissson sur Loire et d'un représentant de la municipalité de Saint Firmin sur Loire. Un compte rendu a été envoyé à l'Antenne.

Des négociations entre des propriétaires, le conservateur bénévole et le conservatoire sont en cours afin de trouver un partenariat de gestion par pâturage sur de nouvelles parcelles riches en orchidées. Le double objectif est de signer une convention de gestion pour stopper la fermeture du milieu et donc son appauvrissement et permettre d'étendre l'activité pastorale.



GERER

Les zones ouvertes depuis 2005 ont été entretenues par le conservateur du site et l'association d'insertion ADS.

Cependant une grande partie du site est entretenu chaque année par des chantiers bénévoles afin de créer des ouvertures dans les buissons pour restaurer les pelouses et favoriser les orchidées.





VALORISER

Animations grand public

Elles sont animées par Alain Thomas, conservateur bénévole du site en partenariat avec la Société Française d'Orchidophilie Centre Loire. Le 30 mai, la balade nature « Orchis singe ou Orchis militaire » a rassemblé 31 participants.

Toujours en partenariat avec la SFO Centre Loire, Alain Thomas a organisé 4 chantiers bénévoles en 2010 (30 janvier, 27 février, 27 novembre et 11 décembre), regroupant 28 personnes, lesquelles ont contribué de façon significative à rouvrir les pelouses du site.

Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : Patrick MARIA



PROTEGER

Le 30 novembre le Conservatoire a acquis 9,32 ha de prairies humides à orchidées. Cette acquisition permet au Conservatoire de maîtriser 24,70 ha de prairies humides remarquables dans le val de Loire.



GERER

Dans le cadre de la restauration de zones humides prairiales, une mare de 200 m² a été restaurée par l'entreprise Bonneau avec une mise en eau totale deux semaines après. Un suivi de la colonisation faune/flore (station de gratiole officinale déjà présente) sera effectué durant l'année 2011.

Ces prairies humides se prêtant particulièrement à la réalisation de ce type d'aménagement, la création d'autres mares est envisagée afin de créer à terme un réseau de zones humides.

Comme chaque année les prairies ont été fauchées tardivement par 3 agriculteurs. L'association ADS a effectué des travaux d'entretien sur le linéaire de haie.



VALORISER

Le partenariat avec l'association Saint-Martin-d'abbat Demain se poursuit avec la mise en place du projet de concours d'idées de boîte aux lettres dont le lancement sera annoncé lors de l'AG 2011, le 16 avril.

En effet, l'association Saint-Martin-d'Abbat demain et le Conservatoire se sont rapprochés afin de doter le site des Varinnes d'une boîte aux lettres personnalisée et de valoriser ainsi, ensemble, leurs acquis et développements respectifs en invitant tout un chacun à imaginer cette boîte aux lettres dans le cadre d'un concours d'idées. Professionnels, étudiants, amateurs sont invités à proposer une idée de boîte aux lettres. Elle devra être conçue en cohérence avec les notions de développement durable, matériaux recyclables, naturels mais durables. Ses formes et dimensions sont libres. Sa fonction peut être étendue à d'autres usages; elle peut avoir une portée symbolique. Elle doit valoriser le vivant, le site naturel des Varinnes et le village des Boîtes aux Lettres (cf. règlement du concours bientôt disponible)

Animations grand public

C'est donc naturellement que nos deux associations ont organisé en partenariat la balade nature du 9 mai dans le cadre des tournées du facteur et du festival Letterbox Art. Ainsi, une quarantaine de personnes ont pu découvrir la richesse des prairies des Varinnes et certaines sont restées assister à un atelier de personnalisation d'une boîte aux lettres à la BaL'maison.



L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



GERER

La prairie située à l'amont du site est fauchée tardivement par monsieur Suard, agriculteur à Châtillon-sur-Loire.

Le chemin a été entretenu par l'association d'insertion ADS, avec un tracé légèrement modifié du à l'inondation quasi permanente du chemin (barrage de castor).



VALORISER

Animations grand public

Le 10 avril, le Conservatoire a proposé une balade nature sur le thème d'une visite printanière de l'île à Gaston suivie par 9 personnes. Deux séances de baguage ouvertes au public se sont déroulées les 26 juin et 10 juillet, encadrées par Laurent Brucy. Elles ont été suivies respectivement par 3 et 8 personnes. Dans le cadre de la fête des bergers les 3 et 4 juillet, le Conservatoire a tenu un stand sur deux jours, afin d'informer le public sur son action et a organisé une balade nature suivie par 6 personnes.

Aménagements et accueil du public :

A l'occasion de la bourse touristique du Loiret le 25 mars à laquelle participait le Conservatoire, la plaquette de présentation du site préservé de l'Île à Gaston a été largement diffusée auprès des Offices du Tourisme du département. Ces Offices sont régulièrement réapprovisionnés en plaquettes. Depuis le début de l'année, ce sont près 1100 exemplaires de cette plaquette qui ont été diffusés. Etant donné la forte demande, cette plaquette est en quasi-rupture et ne devrait pas être autant diffusée en 2011.

Estimation de la fréquentation du sentier par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation du sentier, un écomètre a été disposé au niveau de la chicane à l'entrée du site le 13 août 2009. A cause de problèmes techniques, le relevé 2010 ne commence qu'au 1 février 2010 et les données du 28 juillet au 3 août 2010 sont manquantes. Cet écomètre a la particularité de comptabiliser les passages dans les deux sens. Ainsi, nous avons 14876 personnes qui sont entrées sur le site et 4613 qui en sont ressorties. La différence entre ces deux chiffres nous indique que la plupart des gens entrant sur le site n'en ressort pas par la chicane, on peut donc supposer que les gens en sortant ne sont pas entrés par là. En effet, le site comporte deux autres entrées et/ou sorties. Toutefois, la chicane semble être l'entrée principale de part le chiffre évoqué et de part sa proximité avec l'écluse du Mantelot. Le chiffre de 14876 entrées est à relativiser car on constate quelques incohérences dans les données horaires avec des chiffres bien trop élevés pouvant aller jusqu'à 257 passages en une heure sans événements particuliers sur le site. Ces chiffres peuvent s'expliquer par un stationnement prolongé devant la cellule, des personnes se sont peut-être accoudées voir assises sur la chicane. Nous pensons aussi que, peut-être, l'écomètre comptabilise deux fois la même personne du fait de la chicane. Quoiqu'il en soit, on part du principe que cet écomètre, avec son emplacement actuel, délivre des données avec une marge d'erreur d'environ 30%, ainsi nous obtenons un nombre d'entrées sur le site de 11549.

Dans tous les cas, l'emplacement de l'écomètre doit être améliorée afin d'être plus fiable et nous informer sur le réel flux de visiteurs mais qu'en l'état, sa présence confirme tout de même le fait que ce site est très attractif pour le public.



Les Iles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



PROTEGER

Dans le cadre de l'extension du pastoralisme une AOT a été octroyée par l'Etat au Conservatoire sur 20 ha de prairies et boisements alluviaux pendant une durée de 10 ans.



GERER

350 brebis ont pâturé le secteur des Loups sous la conduite de deux bergers Bernard Girard et Nicolas Daligaux. L'impact sur la végétation a été plus limité qu'en 2009 car le troupeau est arrivé trop tardivement sur le site. Un changement du parcours est envisagé en 2011 avec l'éleveur pour éviter une quantité de refus de pâturage trop important. Le site des îles jouxtant les prairies de fauches dont le conservatoire à la gestion ont été en partie pâturées. Les prairies fauchées tardivement (17 ha) par deux agriculteurs ont fait l'objet d'un pâturage sur regain par le troupeau de Bernard Girard sur une dizaine d'hectares.

L'aménagement du sentier par panneautage a été réalisé cet automne par l'association APAGEH.



VALORISER

Animation grand public

Une sortie, organisée le 20 juin, a dû être annulée faute de participants.

Aménagements et accueil du public :

Depuis la fin de l'année, un parcours de 4,5 km a été aménagé et entretenu par la Société d'Aménagement des Bords de Loire. Grâce à la présence de deux panneaux de description du site et de deux tables de lectures, le promeneur peut d'ores et déjà partir à la découverte de ce site naturel préservé et pourra avoir d'autres informations grâce au livret de découverte de 12 pages dès le début de l'année 2011. Ce sentier sera inauguré en mai 2011.

St-Firmin (Pont canal) - Briare (sites de Beauget et de l'Abreuvoir)

Conservateur :



CONNAITRE

Afin de suivre les milieux naturels sur le long terme une carte de végétation a été actualisée sur ce site. Des relevés phytosociologiques sont venus compléter ce suivi sur les sites de Briare. Le site de St-Firmin a été prospecté en été par les entomologistes de la SOMOS (Orléans). Les résultats de leur prospection seront connus en 2011.





GERER

Le pâturage sur ces sites s'est déroulé dès le printemps sur St-Firmin et s'est poursuivi en été sur les sites de Briare. 350 brebis ont pâture sous la conduite des bergers Bernard Girard et Nicolas Daligaux entre avril et décembre. Le pâturage sur ces sites s'est déroulé en alternance avec les autres sites situés entre Briare et Beaulieu (Ousson, Bonny-sur-Loire, Chatillon-sur-Loire)



VALORISER

- Visite des sites de pâturage par la DREAL le 18 aout
- Visite du site de Briare le 07 septembre par une équipe de télévision (FR3) dans le cadre d'un reportage

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : Bruno KAISER



CONNAITRE

Les pelouses sableuses de plaine de Villaine ont été gérées dans le cadre d'un contrat Natura 2000 de restauration. Un suivi écologique a été réalisé cette année afin de suivre la dynamique végétale et d'affiner le cahier des charges mis en place, expérimentalement sur Entre-les-Levées dans un premier temps. Le rapport d'étude final doit être rédigé durant le premier semestre 2011. Les résultats obtenus suggèrent de bons résultats sur les sols déjà très sableux où la végétation est naturellement pauvre. En revanche les zones de prairie un peu plus étoffées sont rapidement recolonisées par la végétation mésophile, seules quelques annuelles xérophiles sont aperçues.



PROTEGER

La propriétaire d'une parcelle privée jouxtant le Domaine Public Fluvial nous a proposé de vendre sa parcelle (0,67 ha) au Conservatoire. Les démarches ont été entreprises auprès de la SAFER afin de constituer un dossier de demande de financement pour concrétiser cette acquisition en 2010.



GERER

L'entreprise CIRADE est intervenue dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour des travaux de mise à nu du sol, afin de favoriser une flore patrimoniale déjà présente.

Le site a été pâture par le troupeau de monsieur Legrelle pendant 6 mois. Le passage du troupeau sur le site a débuté début mai pour s'étendre jusqu'en octobre. 295 brebis ont pâture sous la houlette d'Alain Maridet, berger expérimenté. L'impact du pâturage sur la végétation a été important à cause de la sécheresse printanière ce qui a nécessité d'exclure temporairement les pelouses du parcours pour éviter un impact trop important du troupeau sur ce milieu fragile.



Partenariat avec la centrale de Dampierre-en-Burly

Une entrevue en fin d'année entre le Conservatoire et le personnel de la centrale en charge de l'environnement, de la communication et des relations extérieures a permis de dresser un bilan du programme pastoral et de proposer les contours d'un projet de mécénat qui est pour l'instant à l'étude.



VALORISER

Animations grand public

La balade nature du 24 avril « Des pelouses aux grèves de sable » a attirée seulement 5 personnes dont David Méheust (ancien conservateur bénévole) et son fils et Alain Thomas, conservateur bénévole des Grands Buissons.

Dans le cadre de la Fête de la nature, le 23 mai, deux balades nature ont été organisées en partenariat avec le CNPE de Dampierre-en-Burly. En tout, ce sont 28 personnes qui ont pu bénéficier gratuitement d'explications sur la flore ligérienne.

Le 3 juillet, Bruno Kaiser, conservateur bénévole du site partait « Sur les traces du castor » en compagnie d'une quinzaine de personnes.

Le 25 septembre, seule une personne est venue mettre la main à la pâte pour le chantier d'automne. Heureusement, la famille de David Méheust est venue renforcer les effectifs !

Le 9 octobre, David Méheust a organisé une balade nature pour 3 personnes qui ont alors pu bénéficier d'informations sur la dynamique de la Loire.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain LAFAYE



VALORISER

Animation grand public

Le 26 février, la réunion publique de présentation du plan de gestion a réuni 42 personnes. Elle a permis de faire connaître les richesses naturelles du site, de discuter des actions prévues afin de les préserver mais aussi de prendre de nombreux contacts auprès de futurs partenaires potentiels.

Le 18 juin, 13 personnes ont assisté à une balade nature en fin de journée.

Actions transversales ou hors site



PROTEGER

De nouveaux sites sont en projet de maîtrise d'usage

➤ **Loire - Domaine Public Fluvial**



Le Conservatoire a sollicité une Autorisation d'occupation temporaire afin de préserver et restaurer les milieux herbacés ouverts sur le Domaine public Fluvial sur deux nouveaux sites. Il s'agit du site de St-Firmin sur Loire d'une surface de 34 ha (localisé au niveau du pont canal) et de deux secteurs sur la commune de Briare (site de l'abreuvoir (4ha) et de la plage de Beauget (15ha). Une action de restauration sur le site de l'Abreuvoir a été menée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 préalablement à la remise en œuvre du pâturage par le troupeau de monsieur Girard.

Accompagnement des syndicats de Pays dans le cadre du renouvellement de leur charte

Afin d'accompagner les syndicats de Pays dans leur politique environnementale, en relation avec le Conseil Régional, le Conservatoire réalise des fiches d'intégration de la biodiversité par Pays sur la base des données existantes (sites Natura 2000, Zones d'intérêt écologique, faunistiques et floristiques,...). Ainsi, en 2010, le Pays giennois et « Loire Beauce » ont bénéficiés de l'expertise du Conservatoire.

Développement du pastoralisme en bord de Loire pour l'année 2010

La mise en œuvre du pâturage a été réalisée en 2010 sur de plusieurs volets :

Volet animation territoriale : Cet axe concerne la coordination du projet et le développement des actions transversales (économique, juridique, financières...). Etendre le pâturage sur de nouveaux sites ligériens dans le Loiret et assurer la réussite du pâturage sur 4 sites ligériens déjà pâturé dans le Loiret sont les principaux objectifs à atteindre.

Volet développement et extension opérationnel : il consiste à mettre en œuvre le pâturage sur le terrain sur de nouveaux sites et à le pérenniser sur les sites existants. Ainsi, un nouveau site de 31 ha sera nouvellement pâturé en 2011. De même le développement d'un partenariat entre les professionnels et les organismes scientifiques doit permettre de consolider durablement le projet et de le développer dans d'autres départements.

Volet scientifique et technique : Le développement d'outils d'évaluation de l'action dans les domaines agricole, écologique et social doit également s'appuyer, entre autre, sur une expertise scientifique externe pour contribuer à élaborer des indicateurs **de performance** des actions entreprises et ainsi proposer une évaluation continue. Développer les compétences techniques des éleveurs, des bergers et des techniciens.

Volet formation : Il est indispensable au développement des connaissances et à l'optimisation du pâturage sur le terrain par les bergers et les éleveurs. Il concerne aussi les techniciens et chargés de mission pour la coordination et le suivi de l'action.

En bref...

En 2010 le pâturage a permis d'entretenir 271 ha de prairies, pelouses et milieux semi-ouverts principalement situées sur le Domaine Public Fluvial. 4 sites ont été pâturés avec 3 troupeaux représentant un total de 825 brebis et un peu plus de 800 agneaux. Les 3 troupeaux ayant pâturé en 2010 sont les suivant :

- Le troupeau de M. Girard (terrains communaux et Domaine Public Fluvial) sur les communes de-Bonny-sur-Loire à Briare et Saint-Firmin-sur-Loire.



- Le troupeau de M Legrelle sur les sites de Benne (Commune de Dampierre-en-Burly) et Plaine de Villaine (commune d'Ouzouer-sur-Loire).
- Le troupeau de Didier Crèche sur le Méandre de Guilly dans le Val de Sully



VALORISER

Soirée Loire nature

Outre la manifestation proposée sur les Rives de Beaugency, la Soirée Loire nature du 12 juin comprenait une sortie sur la réserve naturelle de Saint-Mesmin proposée par Loiret Nature Environnement qui a réuni plus de 50 personnes.

Marais de Marsin

L'étang de Marsin est l'une des dernières zones humides alcalines du Gâtinais. Il possède des groupements végétaux remarquables de par leur état de conservation et leur superficie pour le Loiret. Des menaces d'envahissement des groupements herbacés présents sur le marais menacent directement les espèces végétales patrimoniales (par les parties humides sont envahies par la Bourdaine, et dans les parties sèches c'est la fruticée à Prunellier qui finit par devenir dominante). Or les enjeux patrimoniaux de conservation sont liés aux milieux herbacés.

A ces menaces s'ajoutent les variations artificielles et brutales du niveau d'eau (liées au pompage agricole) particulièrement préjudiciables à certains groupements herbacés patrimoniaux comme la prairie à Schoin noirâtre et aux espèces végétales et animales inféodées.

Enfin, 22 espèces ont été recensées comme patrimoniales d'après leur statut de protection régional et national et selon leur caractère déterminant à la justification des Zones Naturelles d'Intérêt Floristique et Faunistique (ZNIEFF) en région Centre.

Afin de préserver ce joyau de biodiversité, le Conservatoire a conclu une convention de gestion avec l'ensemble des propriétaires et la marie le 26 novembre 2010 pour une superficie de 20, 37 ha. Le plan de gestion sera lancé en 2011.

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret

Le Conseil Général du Loiret renouvelle sa confiance au Conservatoire en 2010

En 2010, le Conseil Général du Loiret est entré dans sa deuxième année de maîtrise d'ouvrage de la démarche Natura 2000 sur la Vallée de la Loire 45. Le Département a souhaité continuer à travailler avec le Conservatoire en tant que structure animatrice, et a donc reconduit la convention d'animation pour un an.

Le bilan de cette première année d'animation a été présenté lors du Comité de Pilotage du 07 décembre 2010, qui s'est tenu à Châteauneuf-sur-Loire, présidé par Monsieur Carré, et auquel une quarantaine de personnes étaient présentes.

Les MAET : 2010, troisième année de contractualisation en milieu agricole

Depuis 2008, l'animation sur les parties agricoles du site Natura 2000 est réalisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret. En 2010, les efforts de communication engagés au cours des deux années précédentes ont porté leurs fruits, et en mai 2010, 10 nouvelles exploitations ont ainsi pu s'engager dans une Mesure agri-environnementale territorialisée (MAET), sur une surface totale de 145ha, soit un montant d'aides de 197 522 euros sur 5 ans.



Un dossier d'avant-projet 2011 a également été déposé auprès de la DRAAF le 15 octobre 2010 et permettra une nouvelle et dernière campagne de contractualisation agricole en mai 2011. Il sera étudié et son montant ajusté lors de la CRAE du 24 février 2011.

Les contrats Natura 2000 : trois nouveaux contrats signés en 2010 et des projets pour 2011

Basé sur le volontariat, le contrat Natura 2000 permet d'obtenir des financements intéressants pour mettre en œuvre des actions de préservation des milieux et des espèces, à condition bien sûr de pouvoir facilement identifier et contacter les propriétaires ou ayants-droits susceptibles d'être intéressés.

Sur les sites gérés par le CPNRC, deux nouveaux contrats couvrant la période 2010-2014 ont été déposés. Sur le méandre de Guilly, un contrat Natura 2000 a permis de disposer d'un montant de 392000 euros sur 5 ans afin d'assurer l'entretien de 58 ha de prairies et pelouses par pâturage ovin itinérant ainsi que la réouverture et l'entretien mécaniques de certains secteurs très enrichis. Sur la plaine de Villaine, à Saint Père sur Loire, un second contrat prévoit la restauration et l'entretien mécaniques de 6.5 ha de pelouses et grèves sableuses, pour un montant de 67 000 euros sur 5 ans.

Accompagné par l'animatrice Natura 2000, Loiret Nature Environnement a également signé un contrat sur la Pointe de Courpain pour 5 ans, de 2010 à 2014. Il s'agit là de restaurer et d'entretenir 0,8 ha de pelouse à fétuque à longues feuilles pour un montant de 19 900 euros.

Le Conservatoire a travaillé également sur d'autres pistes de contrats qui sont bien engagées et pourraient aboutir à une signature courant 2011.

A Mareau-aux-Près, Loiret Nature Environnement s'est vu confier en 2010 la gestion d'un terrain communal de bord de Loire. Un diagnostic écologique, financé dans le cadre de l'animation Natura 2000, a confirmé l'intérêt du site et son éligibilité au titre de Natura 2000.

A Saint Brisson sur Loire, la commune a confirmé sa motivation de contribuer à la gestion des bords de Loire, et pourrait bénéficier d'une Autorisation d'Occupation Temporaire sur une partie du Domaine Public Fluvial, AOT qui lui permettrait de signer un contrat Natura 2000. Un diagnostic écologique est prévu en 2011 qui confirmera les enjeux de restauration et d'entretien sur le secteur.

A Ouvrouer-les-Champs, un travail a été mené par l'animatrice avec la Maison de Loire du Loiret, qui pourrait se voir confier la gestion de l'ancienne sablière de Courpain et bénéficier de financements Natura 2000 pour certaines opérations. Le travail réalisé en 2010 devrait aboutir début 2011 à la signature d'une convention entre la Maison de Loire et la Ligérienne Granulats, condition préalable au montage d'un éventuel contrat Natura 2000.

Documents d'objectifs : de nouvelles fiches-actions

Les documents d'objectifs des sites Oiseaux et Habitats de la Vallée de la Loire dans le Loiret ont été validés en 2005 et avaient déjà fait l'objet d'une réactualisation en janvier 2009 (mise en conformité avec le Programme de Développement Rural Hexagonal 2007-2013). L'analyse des documents en 2010 a révélé la nécessité d'ajouter de nouvelles fiches actions. Ainsi 12 nouvelles fiches-actions ont été proposées par l'animatrice Natura 2000 pour le Docob Oiseaux et 8 pour le Docob Habitats. Ces ajouts augmenteront l'éventail des choix de gestion dans les futurs contrats Natura 2000. Suite à la validation des fiches lors du COPIL du 07 décembre 2010, la nouvelle version des Docobs sera approuvée par Arrêté Préfectoral courant 2011.

La Charte Natura 2000 : 2 premières chartes signées sur la Vallée de la Loire du Loiret

En signant la charte Natura 2000 en avril 2010, la commune de **Chécy** s'est engagée pour 10 ans à préserver les milieux naturels du site des Pâtures, 18ha situés en bord de Loire et dont elle est propriétaire.

A **Baule**, un propriétaire privé a lui aussi souhaité s'engager, pour 5 ans, à respecter des pratiques favorables à la biodiversité sur son terrain, situé en bord de Loire.

Le Conservatoire a informé et accompagné ces volontaires dans leurs démarches administratives.



Communication et Natura 2000 : Une grande demande d'information de la part des acteurs locaux

Les réunions communales engagées en 2009 se sont poursuivies en 2010 (Orléans, Jargeau, Bonny-sur-Loire et Beaugency) portant à 18 le nombre total de communes rencontrées. L'intérêt porté par les communes à Natura 2000 est réel et les efforts de communication ont porté leurs fruits comme en témoignent les projets de contrats en cours. Certaines communes ont pu bénéficier temporairement, à leur demande, de l'exposition Natura 2000. D'autres ont sollicité l'animatrice afin de disposer d'un article à faire paraître dans leur bulletin municipal.

La plaquette de présentation du site réactualisée en 2009 par le Conservatoire a été imprimée courant 2010 en 1000 exemplaires par le Conseil Général et diffusée lors du COPIL du 07 décembre 2010. A cette occasion, les communes présentes ont pu recevoir des cartes communales détaillées présentant le périmètre Natura 2000 sur leur territoire et destinées à être affichées en mairie.

Par ailleurs, en juin 2010, dans le cadre de la Soirée Loire Nature organisée à Beaugency par le Conservatoire, un stand Natura 2000 a permis au grand public de s'informer sur cette politique européenne de préservation de la biodiversité.

Actions transversales et application de la réglementation sur le territoire Natura 2000

- Le rôle de l'animateur vise en premier lieu à mettre en œuvre à l'échelle de la Vallée de la Loire les outils contractuels financiers offerts aux volontaires par la démarche Natura 2000. Mais il doit également suivre la vie du territoire et veiller à la cohérence des autres actions et outils menés sur le site en faveur de la biodiversité.

Dans cet esprit, l'animatrice a participé à la réunion de concertation du 08 avril 2010 organisée par la DDT Pôle Loire dans le cadre de l'élaboration de son programme de restauration et d'entretien du lit de la Loire.

L'articulation avec le Pastoralisme en bord de Loire est également essentielle. L'animatrice a ainsi participé au Comité de Suivi Pastoralisme du 02 septembre 2010, une partie du programme Pasto'Loire étant financée par Natura 2000 de 2010 à 2014 (contrat Natura 2000 Guilly).

- L'animateur Natura 2000 doit également veiller à ce que les acteurs et usagers locaux soient informés de la réglementation existante de protection de la nature.

Pour cette raison, la DDT 45 a été sollicitée le 07 décembre 2010 par le Conseil Général et le CPNRC pour présenter aux membres du COPIL les aspects réglementaires propres à Natura 2000, c'est-à-dire le régime d'évaluation des incidences et ses récentes évolutions.

Conformément au Docob, l'ONCFS a achevé en 2010 une cartographie des points d'accès irréguliers au Domaine Public Fluvial et l'a transmise aux services de la DDT. La fréquentation illégale des engins motorisés sur les bords de Loire est en effet un problème fréquemment soulevé par les communes rencontrées par l'animatrice. Basée sur ce constat cartographique, une stratégie visant à faire appliquer au mieux la réglementation, indépendante de Natura 2000, sera mise en place par l'Etat courant 2011.

